

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

**Université de Bretagne Occidentale - UBO**  
Bilan du champ de formations ALL-SHS

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

**VAGUE B**

évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Guy Labarre, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Arts, Lettres, Langues-Sciences humaines et Sociales et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts de la scène et spectacle vivant (ASSV)
- Master Arts, lettres et civilisations (ALC)
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Culture et communication
- Master Direction de projets ou établissements culturels (DPEC)
- Master Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (co-accréditation entre l'UBO et l'Université de Nantes)
- Master Français langue étrangère (FLE)
- Master Langues et sociétés
- Master Lettres
- Master MEEF 1er degré
- Master MEEF 2d degré
- Master MEEF Encadrement éducatif
- Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
- Master Patrimoines et musées
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Tourisme
- Master Traduction et interprétation
  
- Master Études sur le genre (co-accréditation entre l'UBO et l'Université d'Angers, l'Université du Maine, l'Université de Nantes et l'Université Rennes 2, dossier devant être déposé le 15/02/2021)
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé (co-accréditation entre l'UBO et l'Université d'Angers, dossier devant être déposé le 15/02/2021)
- Master Intervention et développement social (dossier non déposé)
- Master Management et commerce international (co-porté avec IAE – UBO, M1 UFR LSH / M2 IAE, dossier non déposé).

## Présentation

L'offre en masters du champ de formation *Arts, Lettres, Langues – Sciences humaines et sociales (ALL-SHS)* de l'Unité de Formation et de Recherche Lettres et Sciences Humaines (UFR LSH), telle qu'elle a été déposée par l'UBO, est composée de 17 mentions dans le domaine des *Langues, des Lettres, des Arts et de la culture, des Sciences de l'éducation, de la Psychologie, des métiers de la formation, de l'encadrement éducatif et de l'ingénierie de formation*. A cette offre, s'ajoutent une mention de master co-accréditée entre l'UBO et les universités d'Angers, du Maine, de Nantes et de Rennes 2 (master Etudes sur le genre) et un des deux parcours du master Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (EHST), co-accrédité avec l'Université de Nantes, rattaché à l'UBO-Brest.

La majeure partie de ces masters est organisée autour d'un parcours unique à l'exception des mentions de *Psychologie* (quatre parcours, dont un parcours de psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé co-accrédité avec l'université d'Angers), d'*Arts, Lettres et civilisations* (deux parcours), de *Lettres* (deux parcours différenciés en deuxième année de master) et des mentions *Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la formation (MEEF)* 1er degré (deux parcours), 2d degré (21 parcours) et *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* avec trois parcours. Bien qu'adosées à la recherche, les formations affichent le plus souvent une visée professionnelle. En 2019-2020, 513 étudiants étaient inscrits dans ces formations de master, les effectifs variant d'une dizaine à près d'une centaine selon les mentions.

Les formations ont lieu sur le site de Brest sauf pour le master *Tourisme* et le master *Patrimoine et musées* qui se trouvent à Quimper, et pour les masters *MEEF* 1er et 2d degrés, dont les enseignements sont dispensés sur divers sites, relevant des Universités de Bretagne : Quimper (UBO), Lorient, Vannes (UBS), Saint-Brieuc et Rennes (Université de Rennes).

## Avis global

Les dossiers constituant ce champ sont souvent fortement lacunaires et de nombreuses informations apportées reposent uniquement sur du déclaratif : peu de documents annexes sont joints, les tableaux sont rarement accompagnés de commentaires, bon nombre d'items ne sont pas renseignés et le lecteur est parfois renvoyé vers le site de l'UFR pour chercher les informations. Ce manque d'investissement et d'intérêt empêche une évaluation complète et objective, ce qui est regrettable et préjudiciable pour les étudiants.

## Analyse détaillée

### Finalité des formations

Dans l'ensemble des formations, les connaissances et les compétences attendues sont bien explicitées. C'est le cas des masters en *Arts, Lettres et civilisations (ALC)*, *Direction de projets ou établissement culturel (DPEC)*, *Français Langue étrangère (FLE)*, *Langues et sociétés*, *MEEF* 1er et 2nd degrés, *Patrimoine et musées*, *Psychologie*, *Sciences de l'éducation*, du parcours "*Histoire culturelle des sciences et techniques, humanités numériques et médiations*" (*Histnum*) du master *EHST*. D'autres dossiers, lacunaires, ne permettent pas de mesurer l'adéquation des enseignements avec les objectifs de formation : ainsi pour les masters *Arts de la scène et spectacle vivant (ASSV)*, *Civilisations, cultures et sociétés*, *MEEF PIF*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*. Pour plusieurs masters, la maquette d'enseignement, le supplément au diplôme recensant les acquis en termes de compétences et de connaissances, les qualifications répertoriées sont absentes, de même que les éléments permettant d'apprécier la cohérence interne des programmes de formation avec l'éventail d'emplois accessibles aux diplômés ou les poursuites d'études en doctorat (*ASSV*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*, *Psychologie*). Des écarts entre formations sont notables quant à la mise à disposition de supports adéquats de communication et de diffusion sur les contenus (livrets de l'étudiant), d'un affichage clair des compétences et des connaissances indispensables, des acquis fondamentaux d'apprentissage et des outils transversaux inhérents à toute formation de niveau master.

Dans l'ensemble, les connaissances et compétences disciplinaires générales, transversales, appliquées, méthodologiques, voire scientifiques, sont détaillées. La variété des programmes d'enseignement assure une diversité de l'offre de formation et un potentiel d'attractivité pour les candidats locaux et au-delà. Les intitulés des mentions et parcours, adaptés aux objectifs de formation, offrent des débouchés larges et diversifiés pour la formation initiale comme continue. Si une large gamme de formations est proposée, la diversité aboutit parfois à des manques d'unité comme pour le master *MEEF PIF*, qui n'a pas d'axe de formation cohérent et propose trois parcours sans lien apparent entre eux : "*Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire*", "*Recherches en didactique*" et "*Musicien intervenant*". Des mentions sont à visée professionnelle (*ASSV*, *DPEC*, *Culture et communication*, les masters *MEEF*, *Patrimoine et musées*) tandis que d'autres sont davantage marquées par leur finalité recherche (*ALC*, *Lettres*). Plusieurs masters présentent l'enseignement comme débouché par le biais des concours de recrutement de l'Éducation Nationale (*MEEF*, *ALC*, *Lettres*) ou ceux de professeurs dans les conservatoires ou écoles de musique (*ASSV*).

## Positionnement des formations dans l'environnement

Plusieurs formations ont su trouver des axes originaux : le littoral pour le master *Tourisme*, le genre épistolaire et les mémoires pour le master *Lettres*, la culture celtique pour le master *Langues et sociétés*. Sont également originaux le master ASSV, le parcours *Cognition, apprentissage, évaluation et remédiation : réalité virtuelle et simulation (CAER)* de la mention *Psychologie*, ainsi que certains parcours rares du master MEEF comme ceux de chinois, de breton ou d'italien. Le parcours *Histnum* du master EHST apparaît également sans concurrence à l'échelle nationale.

L'ensemble des formations est en général adossé à plusieurs équipes de recherche, notamment Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (HCTI), Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC). Dans la mention *Psychologie*, l'appui se fait sur trois équipes reconnues : Laboratoire de recherche en Psychopathologie, Nouveaux Symptômes et Lien Social ; Laboratoire de Psychologie, Cognition, Communication, Comportement ; Laboratoire des Sciences et Technologies de l'Information, de la Communication et de la Connaissance UMRS 6285. Plusieurs masters bénéficient d'une bonne articulation entre formation et recherche (*Lettres, FLE, Langues et Sociétés*), mais d'autres peinent cependant à expliciter leurs liens avec la recherche (MEEF 1er et 2e degrés, MEEF Encadrement éducatif, *Culture et communication*). C'est aussi le cas pour le parcours *Histnum* pour lequel les liens avec le Centre François Viète ne sont pas suffisamment définis. Si les poursuites en doctorat sont envisagées, ce n'est pas le cas pour toutes les formations (MEEF 1er et 2e degrés, et notamment MEEF PIF).

Des liens sont effectifs avec les partenaires socio-économiques ou culturels : un conservateur du patrimoine, directeur de musée, est ainsi professeur associé dans le master *Patrimoine et musées*; environ un tiers de l'équipe pédagogique est formée de professionnels dans le master *Culture et communication*. La diversité des partenariats est sensible : musées, assurances, agences de traduction, associations, structures culturelles et artistiques, à titre d'exemples, et apparaît de ce fait en adéquation avec les objectifs des formations. Le master ASSV est co-accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère de la Culture et de la communication.

Des liens ont été tissés avec des Universités étrangères (Leuven, Louvain-la-Neuve, Aberystwyth, Qindgao, Zadar...), mais ils apparaissent insuffisants dans bon nombre de formations : *ALC, Civilisations, cultures et sociétés*, masters MEEF, *Patrimoine et musées*. Trop régulièrement, les données manquent sur les modalités d'échanges, les flux exacts, et lorsqu'elles sont fournies, elles ne sont pas analysées ni commentées, ce qui ne témoigne pas de la mise en œuvre d'une politique d'ouverture internationale efficace – au moins pour les formations concernées. Il est surprenant qu'aucun service de relations internationales centralisé ne soit mentionné dans les différents dossiers d'évaluation, ni même de référents mobilité dans les formations.

## Organisation pédagogique des formations

Les lacunes, le manque d'informations et de précisions observés dans la plupart des dossiers fournis par les formations apparaissent notamment dans le domaine de l'organisation pédagogique. Les masters *Civilisations, cultures et sociétés, Culture et communication, MEEF PIF, Patrimoine et musées, Traduction et interprétariat* n'ont pas fourni de maquettes de leurs enseignements. Certaines démarches ou approches pédagogiques semblent exister, mais les preuves de leur présence ou des précisions les concernant ne sont pas fournies, ce qui est regrettable. Ce manque d'informations concerne principalement les stages, les modalités pédagogiques mises en place, les évaluations et les certifications, les partenariats. Les suppléments au diplôme sont très rarement communiqués. La plupart des cours de masters est assurée en présentiel, sauf dans le master ASSV, le parcours *Histnum* du master EHST et le master *Sciences de l'éducation* qui proposent des cours à distance pour les deux premiers et hybrides pour le troisième. Il est regrettable que des modalités d'enseignement à distance ne soient pas davantage proposées.

La mise en place de l'alternance n'est pas toujours mentionnée et on ne sait pas si cette omission sous-entend son absence : il est sûr qu'elle est présente dans les masters MEEF mais il est dommage qu'elle soit absente dans les masters *Culture et communication, Patrimoine et musées, Tourisme*. Il est regrettable que ce dispositif favorisant l'immersion professionnelle ne soit pas davantage développé.

L'enseignement par blocs de compétences semble présent dans les masters ASSV, *Culture et communication, DPEC, Langues et sociétés, MEEF, Sciences de l'éducation, Tourisme, Traduction et interprétation*, mais aucune preuve ou attestation ne vient à l'appui des déclarations de ces mentions de master. Le portefeuille de compétences, permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis, n'est pas mis en place, mis à part au sein du master *Sciences de l'éducation*. L'organisation en blocs de compétences et le portefeuille de compétences sont prévus pour la prochaine accréditation dans le parcours *Histnum*.

La place de la recherche n'est pas toujours clairement mentionnée, mais celle-ci est néanmoins présente dès la première année de master. Des allusions sont faites à un mémoire de deuxième année mais de façon très inégale d'un master à l'autre. Si des relations existent entre certains masters et les Écoles doctorales (journées d'étude organisées en *ALC, masteriales-doctoriales en Culture et communication*), ceci semble rarement déboucher sur une poursuite d'études en doctorat.

Des stages sont prévus, parfois très conséquents comme en *Sciences de l'éducation* (420 heures, voire 840 heures) en *Tourisme* (trois mois en M1, six mois en M2) et parfois très encadrés comme en *FLE* où ils sont pilotés par un professionnel du monde socio-professionnel. En revanche, leur durée, modalités et encadrement ne sont pas toujours précisés pour les masters *ASSV*, *Lettres*, *MEEF*. Il en va de même pour des modules de connaissance du milieu professionnel. Il n'est pas fait mention de stage dans le parcours *histnum* du master *EHST*.

Les formations permettent pourtant d'acquérir des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. De nombreux professionnels interviennent dans certaines formations : *Culture et communication*, *Patrimoine et musées* (près de 50 %), *Tourisme*, mais il est vrai que leur absence serait surprenante et dommageable à la qualité de ces formations. La recherche de stage et l'élaboration d'un projet professionnel sont particulièrement soignées dans certaines mentions comme les *Sciences de l'éducation*. Bien que la professionnalisation ne soit pas évidente dans certaines formations où elle est plus difficile à organiser, des modules d'initiation sont prévus comme par exemple le module « clés pour l'insertion professionnelle » en master *Lettres*.

Dans l'ensemble, la préparation des étudiants à l'international souffre d'un paradoxe : des enseignements en langues étrangères sont prévus dans la plupart des filières (*ASSV*, *Civilisations, cultures et sociétés*, *Culture et communication*, *DPEC*...), les partenariats affichés avec les universités étrangères sont nombreux, mais les détails manquent et les rares données fournies indiquent une mobilité étudiante et enseignante faible. Elle est quasi nulle en *Tourisme* et en *Traduction et interprétation* malgré l'appartenance au réseau *European Master in Translation*, exception faite des taux remarquables en *Langues et sociétés* (66 %). Les chiffres des mobilités sortantes sont encourageants (243 en 2019-2020 et l'année précédente), mais sont fournis globalement au niveau du champ tous niveaux confondus : la mobilité des masters n'est donc pas identifiable. La mobilité entrante n'est pas négligeable (en 2019-2020, 28 étudiants en M1 et 40 en M2), mais encore une fois, il s'agit d'un chiffre global, sans précision sur les masters concernés.

La place du numérique n'est pas souvent détaillée, car il s'agit de dispositifs classiquement utilisés dans toutes les universités : cours en ligne, usage de Moodle, salles informatiques réservées, Environnement Numérique de Travail (ENT) avec mise à disposition de documents et ressources, etc. Des cours spécifiques sur les techniques du numérique ou sur les humanités numériques existent dans les masters *Langues et sociétés* et *Lettres*, mais le volume horaire n'est pas précisé dans le premier, ni la nature ou la finalité des enseignements dans le second. Les formations sont conçues en quatre semestres et mettent en œuvre le système européen de crédits d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Elles affirment être en capacité d'accueillir les étudiants ayant des contraintes particulières : situation de handicap, sportifs de hauts niveaux ..., mais on s'interroge sur les moyens de mettre en œuvre ces intentions, vu notamment l'insuffisance d'enseignements à distance. Certaines formations présentent de véritables efforts d'adaptation au profil de leurs étudiants : c'est par exemple le cas du master *ASSV*, qui propose des enseignements à distance et/ou regroupés en atelier afin de répondre à la dispersion géographique et aux emplois du temps de ses étudiants salariés. Les formations offrent également la possibilité de valider les acquis de l'expérience (VAE) et les enjeux liés à la formation tout au long de la vie sont pris en compte.

Plusieurs dispositifs de sensibilisation à l'éthique, au plagiat, à la propriété intellectuelle sont intégrés aux enseignements. Des cours spécifiques sont parfois dispensés, comme par exemple « L'éthique du traducteur » dans le master *Traduction et interprétation*. Mais en général aucun détail précis n'est donné. Un outil de détection de plagiat existe, commun à toute l'Université de Bretagne Occidentale (UBO).

## Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques sont pour l'essentiel formées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants du second degré couvrant les différentes disciplines du champ *ALL-SHS*. Des professionnels extérieurs sont étroitement associés aux formations à caractère professionnalisant (masters *ASSV*, *DPEC*, *FLE*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*, *Sciences de l'éducation*), ce qui témoigne d'un solide réseau tissé à l'échelle locale et régionale, et la possibilité, pour les équipes de pilotage, de s'appuyer sur l'expérience des acteurs du territoire. Des équipes sollicitent également le concours des services internes de l'UBO en termes d'ingénierie et de soutien technique comme pour les masters *ASSV*, *Culture et communication*, *DPEC* : personnels de bibliothèque, accompagnement et suivi des dossiers de VAE et des acquis professionnels, « Service d'ingénierie d'appui de médiatisation pour l'enseignement » (SIAME), le Centre de formation en langues Calliope, le centre de documentation et d'orientation (Cap Avenir).

La plupart des dossiers indique clairement la composition générale des membres et les responsabilités endossées au niveau des mentions et des parcours. La composition des équipes et des responsabilités afférentes est donc opérante et répond aux objectifs et spécificités des formations (masters *ASSV*, *Culture et communication*, *Langues et sociétés*, *FLE*, *Lettres*, *Psychologie* parcours *Histnum*). Tel n'est pas le cas en revanche des masters *MEEF* qui comportent de nombreuses lacunes sur la composition des équipes de pilotage fondées en principe sur des équipes pluri-catégorielles. L'absence d'information sur ce point nuit à l'appréciation générale des formations et de leur niveau d'investissement dans la préparation des différents concours. On déplore aussi l'absence de listes de membres, ce qui aurait permis d'évaluer la qualité, le degré d'implication et le statut des intervenants professionnels (masters *ALC*, *Culture et communication*, *Psychologie*, *Sciences de l'éducation*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*).

Certaines formations sont organisées sous forme de co-pilotage comme pour les mentions *DPEC* (un enseignant-chercheur et deux professionnels associés) et *Sciences de l'éducation* (un enseignant-chercheur et un professionnel) ou d'une répartition des responsabilités selon les domaines comme pour le master *Patrimoine et musées* (un responsable et un adjoint). En revanche, certaines formations comme le master *ALC* souffrent d'un faible taux d'encadrement et, en l'absence d'un recrutement de personnel titulaire qualifié, des spécialités en linguistique anglaise et études américaines se trouvent menacées.

À l'échelle de l'UFR, un conseil des formations au niveau master existe et rassemble des représentants de l'ensemble des parties prenantes dans les formations, et un conseil scientifique a été réactivé depuis 2017 de façon à donner une cohésion à la diversité des formations du champ. Cette volonté d'un regard transversal au niveau du champ *ALL-SHS* est appréciable, mais ne résout pas totalement les carences et/ou les incohérences de pilotage au niveau des mentions et des parcours. L'organisation des instances de concertation collective comme les conseils de formation ou de perfectionnement est loin d'être intégrée aux pratiques de pilotage des équipes. Quand ces dernières existent, elles se révèlent non conformes au cadre légal et législatif (masters *Tourisme et Psychologie*). L'existence de ces réunions n'est parfois pas indiquée (*Langues et sociétés, MEEF*). De plus, la fréquence, la composition, les comptes rendus, le fonctionnement et le rôle demeurent vagues ou font défaut. Cette insuffisance ou absence d'informations ne permet pas d'identifier clairement l'association des étudiants – obligatoire aux niveaux national et européen – au pilotage des formations. Quelques mentions indiquent la présence d'étudiants au conseil de perfectionnement (*DPEC, Lettres, Tourisme*) ou à des conseils pédagogiques ou de formation (masters *ALC, Patrimoine et musées, Sciences de l'éducation, Traduction et interprétation*). Cette absence d'information et l'hétérogénéité apparente des pratiques des équipes pédagogiques dans les processus d'amélioration continue des programmes de formation n'est pas sans poser question par rapport aux modes de gouvernance. Il n'existe aucune donnée significative sur les enquêtes menées auprès des étudiants, ni sur les résultats tirés des réunions de concertation, sinon de manière très marginale.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC), quand elles sont indiquées comme dans les masters *Culture et communication, FLE, Traduction et interprétation*, sont portées à la connaissance des étudiants à l'aide de différents supports de diffusion : livrets de l'étudiant, affichage en ligne. La structuration en blocs de connaissance et compétence reste marginale, hormis pour les masters *Langues et sociétés, Sciences de l'éducation*. L'existence de supplément au diplôme n'est pratiquement jamais mentionnée et le supplément lui-même n'est jamais fourni, ce qui est dommageable.

### Dispositifs d'assurance qualité

Très peu d'informations sont données sur les effectifs, la réussite des étudiants et le suivi des diplômés, ce qui pose un réel problème pour analyser l'efficacité des formations. Les équipes pédagogiques ne reçoivent que peu d'informations de Cap'Avenir (l'Observatoire de la vie étudiante de l'UBO) et lorsque c'est le cas, elles ne sont pas analysées. Le dispositif général d'enquête reste donc à affiner et à améliorer. Les chiffres fournis sont parfois incomplets et trop rarement commentés, ce qui signifie que même s'ils existent, les équipes pédagogiques peinent à s'en saisir avec recul et précision sur ce qu'elles proposent. Dans certaines formations, toutefois, l'équipe suit elle-même le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle (masters *Patrimoine et musées, Sciences de l'éducation ou encore Traduction et interprétation*). Ces initiatives sont louables, mais devraient être davantage formalisées pour pouvoir analyser correctement les résultats des formations, tant en chiffres qu'en qualité d'accompagnement, et améliorer le devenir des étudiants durant et après leur formation. Les informations relatives à la mise en place et au fonctionnement des conseils de perfectionnement sont également lacunaires pour la plupart des mentions du champ et ne permettent pas une bonne appréciation des processus d'autoévaluation et, par conséquent, d'amélioration de la formation.

### Résultats constatés dans les formations

Les effectifs affichés par les formations sont modestes, mais généralement stables sur la période analysée. Les pourcentages d'étudiants inscrits dans une formation du champ qui viennent d'une autre université sont souvent élevés (80 % pour le master *Patrimoine et musées*, 70 % pour le master *Tourisme* ou le master *Traduction et interprétation*), ce qui révèle une certaine attractivité de l'offre de l'UBO dans ces filières. Les pertes d'effectifs entre les deux années du master sont cependant inquiétantes dans certaines mentions où elles avoisinent 40 % (masters *ALC, MEEF Encadrement éducatif, MEEF PIF, Traduction et interprétation*) sans être commentées pour autant. Les taux de réussite et d'abandon en M2 sont conformes à ceux observés dans les formations similaires et certains masters affichent des taux de réussite voisins de 100 %, ce qui est à souligner (à l'instar des masters *Patrimoine et musées, ou Traduction et interprétation*), et sans doute à mettre en relation avec la qualité de la formation, le recrutement et le suivi des étudiants effectué par les équipes pédagogiques.

Les quelques chiffres fournis indiquent une bonne insertion professionnelle pour les mentions *DPEC, Culture et communication, Patrimoine et musées* ou encore *Sciences de l'éducation*. Les rares données fournies indiquent que les taux de diplômés de masters à visée recherche (master *Civilisations, cultures et sociétés* ou master *Lettres*) qui poursuivent en doctorat restent très modestes. Les dispositifs permettant d'articuler les enseignements avec les travaux conduits dans les laboratoires de recherche et les Écoles doctorales locales restent trop peu nombreux.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Une originalité thématique de plusieurs parcours.
- De solides partenariats et réseaux avec des acteurs et des organismes socio-économiques locaux et régionaux.
- Une préparation au monde professionnel et bonne insertion professionnelle pour certaines mentions.

### Principaux points faibles

- Une autoévaluation généralement et de nombreux dossiers indigents.
- Carence de pilotage au niveau des formations et au niveau de l'UFR : données absentes ou lacunaires, et pas d'analyse des données lorsqu'elles sont fournies, suivi des étudiants rarement formalisé, manque d'information concernant les modalités de contrôle des connaissances et sur l'approche par compétences.
- Des pertes d'effectifs importantes en M1 pour certaines formations.
- Un manque de sensibilisation au monde de la recherche et peu de poursuites d'études en doctorat.
- Une mobilité étudiante sortante mal renseignée voire insuffisante pour plusieurs masters, et qui interroge la dynamique impulsée.

### Recommandations

La recombinaison de l'offre de formation due au passage à la nouvelle nomenclature des masters a abouti à une offre plus lisible avec des formations mieux identifiées. L'offre est cohérente en proposant une continuité entre les licences et les masters, mais elle est diverse au sein d'un champ large qui n'a pas d'originalité ou d'identité propre (ALL-SHS). L'offre est parfois innovante comme pour le master *Traduction et interprétation* qui dispose d'un label européen (*European Master in Translation*) et peut être originale dans un certain nombre de masters (*Langues et sociétés*, parcours *Langues et cultures celtiques en contact* ; ASSV, parcours *Artiste des musiques traditionnelles* ; *Tourisme*). Ces initiatives, encore trop rares, sont encourageantes et il est souhaitable qu'elles ne soient pas remises en cause par des gels de postes qui aboutissent à une perte de compétence et d'expertise, y compris pour des formations fortement demandées ou originales, ce qui serait dommageable. Si les structures de pilotage au niveau de l'UFR et des formations sont dans l'ensemble bien identifiées, l'absence de données et d'analyse est inquiétante. Les formations ne semblent pas s'être emparées des outils de pilotage préconisés et l'implication des étudiants dans le pilotage des mentions gagnerait à être systématisée notamment dans des conseils de perfectionnement (cf. article 11 de l'arrêté du 30 juillet 2018 ; article L. 611-2 du Code de l'Éducation). Pour la plupart des formations à visée professionnelle, il serait souhaitable de développer l'enseignement à distance et/ou en alternance dans la perspective d'accueil des publics spécifiques ; pour les autres, les liens avec la recherche pour favoriser les poursuites d'étude. La mobilité internationale, entrante et sortante, gagnerait à être définie, promue et valorisée de façon à renforcer la singularité de l'offre de formation.

## Points d'attention

Il n'y a pas de point d'attention spécifique à signaler.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET SPECTACLE VIVANT

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Arts de la scène et Spectacle vivant* parcours *Artiste des musiques traditionnelles* de l'Université de Bretagne Occidentale à Brest est rattaché à l'UFR Lettres et sciences Humaines. Cette formation située à Brest est co-accréditée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère de la culture et de la communication: Pont Supérieur et Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne Pays de Loire. La formation, sélective -sur dossier et entretien-, est ouverte aux candidats en formation initiale et continue.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master, fondé sur l'instauration d'un dialogue permanent entre la musique, le monde professionnel et les institutions culturelles et artistiques vise une meilleure compréhension des enjeux à l'œuvre dans le secteur des musiques traditionnelles. Il aborde et analyse en profondeur la question de la musique traditionnelle à partir d'un socle de fondamentaux en histoire et anthropologie articulés à la pratique. La dimension réflexive se concrétise par la réalisation d'un projet à portée scientifique sanctionné par un mémoire de recherche. La formation entend offrir aux praticiens de musique traditionnelle un bagage académique solide. Les débouchés permettent principalement d'accéder aux concours de recrutement des professeurs de musique dans les conservatoires ou les écoles de musique.

Le dossier ne contient pas d'informations précises sur le contenu de la formation et ses objectifs et se limite à renvoyer le lecteur vers un lien numérique.

### Positionnement dans l'environnement

La co-accréditation du master avec le Ministère de la culture et le Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne Pays de Loire (Le Pont Supérieur) lui confère un caractère unique sur le territoire national.

L'adossement du master au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (EA 4451/UMS CNRS 3554) mêlant équipe d'accueil et unité mixte de service (CRBC) joue un rôle central dans la formation tout en créant une dynamique entre pédagogie et recherche grâce à l'accès à l'ensemble des ressources documentaires et aux liens établis avec deux axes de recherche : "Figures de l'identité" et "Sources et ressources".

Le dossier mentionne l'obligation pour les étudiants, d'effectuer des séjours en résidence dans des structures du secteur des arts du spectacle avec une représentation publique des travaux réalisés. La formation est donc associée par convention avec plusieurs établissements culturels de la région. Le dossier ne précise pas la nature des accords avec les structures culturelles variées, des résidences en matière d'accompagnement artistique, technique, administratif, scientifique et universitaires. Le dossier confirme que si pour l'année 2018-2019 ces résidences n'ont pas été finalisées en raison du nombre restreint d'étudiants inscrits, les contacts demeurent pour planifier et mettre en œuvre ce maillage constructif entre universités et structures d'accueil des étudiants praticiens.

À l'échelle internationale, les informations relatives aux partenariats avec des établissements manquent de précisions. Il est envisagé d'établir des conventions Erasmus sans toutefois en expliciter les modalités. La version anglaise de la présentation du master facilitant la prise en contact avec les équipes constitue un premier atout pour initier les démarches de prospection. Le dossier atteste de la participation d'intervenants étrangers sans détailler le contexte et le niveau d'implication.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master s'organise sur quatre semestres avec une campagne de sélection des candidats tous les deux ans. La formation s'adapte aux besoins pédagogiques spécifiques liés au choix de l'instrument et à la diversité des aires géographiques de musique traditionnelle pratiquée. Le master accueille en effet des étudiants aux profils variés, en formation initiale, en reprise d'études ou en formation continue, la formation offre ainsi un

enseignement aux professionnels du domaine musical : enseignants dans des écoles de musiques municipales ou intercommunales, ou intermittents du spectacle.

L'organisation des cours à distance est justifiée dans le dossier en raison de l'éclatement géographique des étudiants pour la plupart artistes professionnels se produisant sur scène et soumis à des contraintes d'horaires peu compatibles avec les créneaux classiques d'un planning de cours à l'université. L'équipe pédagogique propose ainsi une modulation des enseignements à distance ou sur site, à Brest, à l'aide d'un regroupement des heures de formation sous forme d'atelier. Il est également indiqué des adaptations similaires transposables pour les publics en situation de handicap ainsi que pour les candidats à la validation des acquis de l'expérience ou validation des acquis professionnels.

La pratique musicale conçue sous forme de tutorat est dispensée par les enseignants et intervenants extérieurs rattachés au Pont Supérieur, structure du Ministère de la culture et de la communication co-accréditée avec le master. Elle coïncide a priori en tout point avec une approche personnalisée et par compétence. Le dossier ne précise toutefois pas les compétences en question sinon de manière lacunaire en indiquant l'existence d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

En matière de recherche, les étudiants en première année (M1) assistent à la présentation des fonds documentaires et archivistiques de l'équipe de recherche CRBC. Cela offre aux étudiants un appui scientifique intéressant notamment pour la préparation des mémoires conduite sous la direction des enseignants-chercheurs de l'UBO. L'équipe, par un suivi individuel et des séminaires, accompagne les étudiants dans la réalisation de ces travaux de recherche sous forme de mémoire. Ceux-ci font l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants du Pont Supérieur, de l'UBO et de professionnels à la fin du cursus de seconde année de master (M2). La poursuite d'étude en doctorat -quoique possible- est peu envisagée.

La formation prévoit, pour chacune des deux années des périodes de stage à réaliser dans des établissements culturels et des résidences d'artistes. La durée de stage n'est pas mentionnée dans le dossier.

Le dossier signale la possibilité de proposer un enseignement musical en anglais par des intervenants étrangers, sans autre précision.

La dimension numérique est opérante au regard des enseignements prévus à distance. Il est également mentionné la réalisation d'outils de communication numérique variés.

### **Pilotage de la formation**

La formation est coordonnée par deux enseignants-chercheurs et/ou enseignants du Pont Supérieur et de l'UBO. Des intervenants extérieurs issus du monde du spectacle : artistes, administrateurs, techniciens du spectacle sont partie prenante de la formation. Les coordonnateurs s'appuient sur un personnel administratif du Pont Supérieur comme à l'UBO, et sur l'aide de services techniques spécifiques. L'échange avec les étudiants est régulier du fait des effectifs restreints. La participation des étudiants à des réunions bilan est indiquée en dépit de l'absence de précision sur leur teneur ou leur fréquence ni à l'organisation de conseil de perfectionnement.

Les étudiants sont informés des modalités de contrôle des connaissances, l'attribution des crédits (ECTS), la seconde session, etc. Ces informations sont également explicites et indiquées dans les documents consignés sur les sites internet de l'UBO et du Pont Supérieur. L'existence d'un livret de l'étudiant n'est pas mentionnée.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement des étudiants se fait tous les deux ans selon un processus sélectif en plusieurs étapes justifié par les capacités d'insertion des étudiant.e.s dans les structures de spectacles : vérification des compétences musicales et audition sur dossier devant un jury formé de représentants des deux structures. Le dossier déclare un flux limité d'étudiants : six étudiants lors de la première promotion, 10 lors de la seconde recrutée en juin 2020 et entamant son cursus en septembre. Néanmoins, les flux croissants de candidatures dont il n'est pas indiqué le nombre malgré le contexte sanitaire délicat procurent des indices de l'attractivité potentielle de la formation. Avec un recrutement tous les deux ans, la formation n'a jusqu'à présent connu qu'une seule promotion d'étudiants qui termine son cursus à l'automne 2020. La question du suivi des diplômés ne se pose donc pas encore.

Le bilan de la première promotion devait être en concertation avec les étudiants concernés à l'automne 2020 en vue de réfléchir aux faiblesses et aux améliorations à apporter.

### **Résultats constatés**

La formation réunit des étudiants en formation continue et formation initiale. Elle s'adapte aussi aux besoins spécifiques de ces profils. La formation assez récente ne peut fournir de données significatives quant à l'évolution des effectifs ainsi que le taux de réussite et d'abandon : six étudiants inscrits pour la promotion 2018 et 10 pour la promotion 2020. Pour les mêmes raisons, concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude, le master ne possède a priori pas suffisamment de visibilité ou de données, même à l'échelle d'une seule cohorte de diplômés.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une co-accréditation entre deux ministères intéressante pour répondre aux spécificités d'une discipline.
- Un enseignement varié et complémentaire en théorie et pratique musicale.
- Une mise à disposition d'un fonds documentaire important pour articuler recherche académique et pratique artistique.

### Principaux points faibles :

- Un manque d'informations et d'indicateurs sur les activités et missions avec les structures partenaires et l'organisation et la répartition des enseignements et des stages.
- Une carence de pilotage : absence de conseil de perfectionnement semestriel ou annuel.
- Un mode de recrutement sur deux ans et des effectifs réduits qui peuvent fragiliser la formation.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Les liens avec les structures culturelles et artistiques locales et la co-accréditation avec le Ministère de la culture et de la communication confèrent à ce master *Arts de la scène et spectacle vivant parcours Artiste des musiques traditionnelles (ASSV)* une expertise dans le domaine des musiques traditionnelles. Les enseignements offerts dans cette formation sont rares et constituent un réel atout pour tous les étudiants en formation initiale ou continue en vue de compléter un parcours professionnel et accéder aux concours de recrutement dans les écoles de musiques ou assimilés. La rédaction incomplète du dossier nuit toutefois à la connaissance de l'offre de formation : elle ne permet ainsi pas d'apprécier son ancrage et son positionnement au sein de la mention *Arts, Lettres et Civilisations (ALC)* et de l'UFR Lettres et sciences humaines (LSH) de l'UBO. Il est vivement conseillé de rendre un dossier complet et étayé du programme de formation et du supplément au diplôme pour mieux expliciter sa teneur et le degré d'implication de l'équipe pédagogique. Le développement des relations internationales permettrait à cette formation d'offrir des perspectives et des collaborations artistiques et professionnelles dynamiques.

# MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Arts, lettres, civilisations*, relativement récent (ouvert en septembre 2017), s'articule autour d'un parcours principal intitulé *Textes, images, langues étrangères (TILE)*. Il fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) intitulée Lettres et Sciences Humaines.

Cette formation s'adresse principalement aux étudiants issus d'un parcours en *Littératures, langues et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* anglais et espagnol. Depuis septembre 2020, ce master est également ouvert aux étudiants détenteurs d'une licence *Arts*.

Cette formation intègre un parcours à finalité recherche ainsi qu'un parcours à visée professionnelle, « Préparation à l'enseignement supérieur », principalement destiné aux futurs candidats à l'agrégation externe d'anglais.

Les enseignements sont dispensés sur le site de Brest et ils sont également proposés à la fois en formation initiale ou continue.

## Analyse

### Finalité de la formation

Cette formation propose un parcours à finalité recherche (*Textes, images, langues étrangères*), ainsi qu'un parcours à visée professionnelle (*Préparation à l'enseignement supérieur*), principalement destiné aux futurs candidats à l'agrégation externe d'anglais. Le master a donc pour vocation d'offrir aux étudiants une intégration professionnelle en préparant à un concours de l'enseignement secondaire (agrégation) et une formation à la recherche pour une éventuelle poursuite en doctorat. Le master vise également des débouchés dans les métiers liés aux arts et à la culture (professions muséales, journalisme, traduction littéraire...).

Le supplément au diplôme n'est pas joint au dossier.

### Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, ce master est le seul à proposer une approche interdisciplinaire entre les arts visuels et la littérature, la culture des sociétés contemporaines.

La perspective historique est limitée à l'époque contemporaine et « ultra-contemporaine », afin de se démarquer d'autres masters proposés en études intermédiales à Poitiers, Limoges ou encore à l'Université Sorbonne Paris Nord (Villetaneuse).

L'articulation entre la recherche et la formation est claire. En revanche, les liens avec le monde socio-économique ne sont pas suffisamment développés, notamment pour ce qui concerne le domaine des arts, dans la mesure où ils se limitent le plus souvent à quelques interventions ponctuelles.

Les liens avec l'international ne sont pas explicités.

Il est envisagé de développer, dans le futur plan quadriennal, des séjours de recherche d'un mois dans trois universités européennes, dont une seule est liée au domaine des études anglophones (Université des Highlands). Aucun lien avec une Université espagnole n'est mentionné et peu d'étudiants hispanistes suivent la formation.

### Organisation pédagogique de la formation

Adossée au laboratoire « Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image » (HCTI), la formation s'appuie sur un socle commun en littérature, linguistique et civilisation qui est intégré à une réflexion plus large sur les arts visuels et le discours des médias, favorisant les approches « intermédiales » et « transmédiales ».

La formation pour les métiers de la recherche est présente. Si les étudiants de deuxième année (M2) organisent une journée d'étude en collaboration avec les doctorants, tous les étudiants sont encouragés à assister à des séminaires de recherche, et parfois à y participer plus activement. À ce titre, certains étudiants de M2 ont pu présenter des communications lors d'un premier colloque de doctorants et de jeunes chercheurs en 2019. Cependant les stages proposés pour la formation aux métiers de la recherche sont insuffisants pour les étudiants de première année (M1). En effet, le stage se résume alors à assister à des manifestations scientifiques.

La première année est structurée autour d'un tronc commun (centré sur la méthodologie disciplinaire) et d'unités d'enseignement (UE) spécialisées. Une initiation à la recherche est proposée au sein du laboratoire et par le biais de la rédaction d'un mémoire de recherche (60 à 80 pages en langue étrangère).

La deuxième année s'articule autour du même type d'enseignements (méthodologie et séminaires). Le mémoire de recherche est plus important (100 à 120 pages en français).

Les enseignements sont dispensés sous la forme de séminaires et non de cours. Le volume horaire de chaque semestre, présenté très clairement dans le dossier, correspond aux attentes nationales. Des examens de fin de semestre, dont les modalités sont communiquées à la rentrée universitaire, permettent de valider les UE.

Cette formation accueille des étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau selon la réglementation en vigueur. La validation des acquis (VAE) est possible.

La place du numérique dans la formation est difficile à évaluer car elle ne fait pas l'objet d'une description détaillée. Les étudiants sont informés des risques encourus en cas de plagiat.

Les étudiants ont la possibilité de partir une année comme lecteur dans un pays anglophone, mais plutôt pendant une année de césure entre le M1 et le M2 ou après l'obtention du master.

### **Pilotage de la formation**

Le recrutement est conforme à la procédure nationale avec une sélection dès la première année. Deux sessions sont organisées au printemps et au mois d'août.

La grande majorité des étudiants de ce master sont issus de l'Université de Brest et de la filière anglais.

Les candidats en formation continue et/ou en reprise d'études sont majoritairement des enseignants du second degré en congé formation, désireux de se présenter à l'agrégation d'anglais.

Le taux d'encadrement des étudiants est menacé pour la rentrée 2020-2021. Malgré l'arrivée de nouveaux maîtres de conférences (MC), le non-remplacement des départs à la retraite des professeurs d'université fait chuter le nombre d'enseignants habilités à diriger des recherches. Alors qu'à la rentrée 2017, on dénombrait 11 enseignants habilités, ils seront seulement six pour l'année 2020-2021 (trois en anglais, trois en espagnol). Les spécialités en linguistique anglaise et en études américaines sont concernées par ce déficit, inquiétant pour le recrutement de futurs doctorants et leur insertion professionnelle dans le monde universitaire : ces spécialités sont très recherchées dans les profils des maîtres de conférences.

De nombreux enseignants chercheurs extérieurs à l'UBO (national et international) interviennent dans les séminaires autant en M1 qu'en M2.

Quelques intervenants du monde professionnel non universitaire sont parfois sollicités pour une durée trop courte (seulement trois heures dans l'année pour un professionnel de l'édition d'art, par exemple).

Il existe un conseil de perfectionnement, constitué de l'équipe pédagogique et de deux représentants du monde professionnel (aucun étudiant n'est mentionné), mais on aimerait en savoir davantage sur son fonctionnement et son action. Il existe également un conseil pédagogique qui se réunit régulièrement et où siègent deux étudiants. Ainsi les enseignants ont pris en compte la demande des étudiants élus au sujet d'un rééquilibrage des enseignements au profit de la littérature et de la civilisation.

Ce master bénéficie d'un soutien logistique suffisant (une secrétaire est évoquée, sans que soit évoquée sa quotité de travail).

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le suivi des étudiants se fait par le biais du dispositif « Cap'Avenir ». Cependant, le devenir des étudiants de cette formation ne peut pas être évalué de façon très précise. En effet, les enquêtes menées par l'Université ne prennent pas encore en compte la première promotion de ce master (2017-2019). Les chiffres fournis correspondent à l'ancien master : les statistiques les plus récentes sont celles de la dernière promotion (2016-2017). S'il est difficile de se prononcer avec la plus grande précision sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants inscrits dans cette formation récente, le fort taux de réponse (entre 51 % et 100 % selon les années considérées) des étudiants aux enquêtes au fil des années précédentes est de bon augure pour la suite.

### **Résultats constatés**

La capacité d'accueil de ce master a été augmentée pour le M1. Lors de sa création il existait seulement 25 places pour 56 candidats. Malgré l'augmentation de la capacité d'accueil à 40, le nombre de candidats a chuté en 2018, avec seulement 26 candidats, qui ont été tous accueillis. Le nombre d'étudiants est remonté depuis lors à 43 inscrits pour 2020-2021. La part des candidats issus d'autres universités (Rennes, Lorient, Caen, Université Catholique de l'Ouest) n'est pas négligeable (8, soit 29 % pour 2019).

On note toutefois une chute des inscriptions en M2 : seulement la moitié des étudiants inscrits en M1.

Aucune perspective d'amélioration ni d'évolution n'est exposée.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une interdisciplinarité arts visuels / littérature / civilisation / linguistique.

### Principaux points faibles :

- Un taux d'encadrement insuffisant.
- Une faible place de l'international.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Même si ce master bénéficie d'un soutien logistique suffisant, le non-renouvellement des professeurs d'université partis à la retraite risque de fragiliser une formation qui demeure solide dans l'ensemble. L'absence de données précises sur le devenir des étudiants issus de la première promotion (2017-2019) ne permet pas d'apprécier encore si les nouvelles orientations de la formation choisies en 2017 (à savoir une formation interdisciplinaire alliant arts visuels et cultures anglo-saxonne et espagnole) ont eu un impact sur la poursuite en doctorat par exemple. La place de l'international paraît trop faible pour une formation en langues. Le lien avec le monde socio-économique en dehors du monde universitaire mériterait d'être approfondi.

# MASTER CIVILISATIONS, CULTURES, SOCIÉTÉS

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures, sociétés* de l'Université de Bretagne Occidentale est une formation tournée en priorité vers la poursuite d'études en doctorat dans les domaines de l'histoire, de l'ethnologie et de la philosophie. Il propose cinq options de spécialisation : *Histoire des mondes anciens et médiévaux*, *Histoire des mondes modernes et contemporains*, *Ethnologie*, *philosophie* et *Breton*. Il propose également un parcours à visée professionnelle, la préparation à l'agrégation d'histoire. La formation ne peut être suivie qu'en présentiel, sur le campus de Brest, et elle est ouverte à la formation initiale ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des études supérieures (VES).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont exposés dans un livret, de même que les connaissances et compétences à acquérir. Toutefois, dans la mesure où ces informations ne figurent pas dans le dossier d'autoévaluation, il est difficile d'analyser la pertinence du contenu sans connaître les objectifs précis ; de plus aucun supplément au diplôme n'a été joint au dossier. Un livret de l'étudiant précise les débouchés et les poursuites d'études et l'offre de formation apparaît en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34273, mais aucun détail n'est fourni dans le dossier.

### Positionnement dans l'environnement

La position exacte dans l'offre globale de l'établissement n'est pas détaillée et des passerelles entrantes et sortantes sont annoncées, mais non explicitées dans le dossier. La formation se démarque cependant au niveau régional par son option ethnologie, unique dans la grande ouest, et l'enseignement de la culture régionale bretonne qui est spécifique à la mention. Le caractère interdisciplinaire du master le distingue également des autres formations mais peut entraver la spécialisation des étudiants.

Le master est clairement adossé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) et associe le personnel du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et les enseignants-chercheurs du laboratoire mais l'adéquation entre les objectifs et la politique scientifique de l'établissement n'est pas analysée.

La formation s'appuie sur plusieurs partenariats conventionnés avec des bibliothèques municipales et des centres d'archives locaux et régionaux, ou encore avec la Maison des Cultures du Monde, qui pourvoient des intervenants extérieurs pertinents.

Outre les échanges Erasmus, conseillés, et le système Campus France, quelques enseignants-chercheurs étrangers interviennent ponctuellement dans le diplôme. Le système d'acquisition de crédits ECTS (European Credit Transfer System) est bien mis en place par la formation.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, elle présente cinq options de spécialisation (*Histoire des mondes anciens et médiévaux*, *Histoire des mondes modernes et contemporains*, *Ethnologie*, *Philosophie* et *Breton*), et un parcours qui ouvre ponctuellement (la préparation à l'agrégation d'histoire), mais aucune donnée permettant de vérifier la structure du diplôme et le système de crédits ECTS (une maquette notamment) n'est fournie dans le dossier. L'organisation en options, et non en parcours, du diplôme peut desservir la lisibilité de l'offre de formation et la spécialisation attendue pour une poursuite d'études en doctorat. La mention ne propose pas de parcours adapté au public en formation en alternance, ou la possibilité d'être suivi à distance. Elle offre bien la possibilité d'une formation tout au long de la vie, grâce à des validations des acquis de l'expérience (VAE), la validation des études Supérieures (VES) ou encore le régime spécial d'études et peut accueillir les étudiants à contraintes particulières par le biais de dispositifs classiques comme les dispenses d'assiduité.

Le master ne propose pas pour l'instant d'approche en référentiel, blocs ou portefeuille de compétences, son adossement au CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique) permet cependant de proposer de nombreux éléments de formation par et à la recherche, par exemple la recherche en archives, la participation aux séminaires et la découverte du laboratoire. Un mémoire de recherche sur les deux années est clairement évalué. La préparation au cursus doctoral est bien mise en avant par l'organisation de masteriales-doctoriales pour l'option philosophie et de rencontres avec les doctorants. Aucun lien avec des Ecoles Doctorales (ED) de l'établissement, en dehors de l'intervention ponctuelle des directeurs adjoints des ED ALL (*Arts, Lettres, Langues*) et STT (*Sociétés Temps Territoires*) pour informer les étudiants sur les poursuites d'études en thèse, n'est mentionné dans le dossier.

Des modules de connaissance de l'environnement professionnel sont mentionnés dans le dossier mais aucune précision n'est apportée sur ce point. Un stage optionnel en milieu professionnel est proposé mais ses modalités ne sont pas précisées et aucune structure d'accompagnement des étudiants en recherche de stage n'est citée.

L'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation et les étudiants bénéficient de quelques cours en langues étrangères et quelques échanges Erasmus son mentionnés.

La formation propose des cours en ligne et des enseignements sur les techniques numériques, elle dispose également d'un environnement numérique de travail (ENT), ce qui est classique dans ce type de mention. Elle sensibilise également à l'intégrité scientifique à l'aide d'un outil de détection de plagiat commun à toute l'université et en informe les enseignants et étudiants. L'éthique fait l'objet d'un enseignement spécifique dans l'option philosophie.

### **Pilotage de la formation**

L'insuffisance des informations présentes dans le dossier, et notamment l'absence de liste des intervenants dans le diplôme, ne permet pas d'apprécier l'adéquation de l'équipe pédagogique à l'offre de formation proposée. Néanmoins, la formation définit clairement les responsabilités pédagogiques, mentionne deux organes de concertation, le conseil du master et le conseil pédagogique, ainsi qu'un conseil de perfectionnement. Toutefois, les données fournies dans le dossier sont insuffisantes pour apprécier la conformité de ce dernier aux normes nationales, tout comme l'évaluation des connaissances et compétences des étudiants de la mention, ce qui interroge sur l'effectivité du pilotage..

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux des étudiants sont bien suivis à l'aide de tableaux annuels mais le processus de recrutement n'est pas précisé dans le dossier. L'attractivité de la formation est bonne pour les options *Histoire des mondes anciens et médiévaux* et *Histoire des mondes modernes et contemporains*, qui concentrent l'essentiel des étudiants de la mention, mais faible dans les autres options, avec moins de 25 % d'étudiants par rapport à la capacité d'accueil.

La formation ne dispose pas d'analyse de la réussite étudiante mais un service universitaire centralisé effectue des statistiques, qui n'ont pas été jointes, et aucune autre précision n'est apportée concernant les flux d'étudiants.

Les résultats des enquêtes sont publiées, l'insertion professionnelle est analysée uniquement pour l'option *Histoire des mondes anciens et médiévaux* de l'année 2016-2017.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an mais le reste du processus d'amélioration ne peut pas être analysé par manque d'informations.

### **Résultats constatés**

Les données sont largement insuffisantes pour évaluer les résultats constatés.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Options *Breton* et *Ethnologie* uniques dans l'offre de formation régionale.
- Forte synergie avec le Centre de Recherche Bretonne et Celtique.

### Principaux points faibles :

- Dossier très incomplet, ne permettant pas une évaluation correcte de la formation (pas de maquette du diplôme, de supplément au diplôme, absence de liste des intervenants dans la formation, de données concernant la mobilité étudiante, la réussite et l'insertion professionnelle pour toutes les options, etc.).
- Organisation en options et non en parcours.
- Attractivité faible : moins de 25 % des capacités d'accueil sont remplies en dehors des options *Histoire des mondes anciens et médiévaux* et *Histoire des mondes modernes et contemporains*.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Civilisations, cultures, sociétés* de l'Université de Bretagne Occidentale se caractérise par l'interdisciplinarité et la diversité de ses options. Le dossier, trop lacunaire, devrait être complété afin de permettre une juste évaluation de la formation mais la maquette mérite sans doute d'être repensée en termes de parcours et non d'options, et l'approche par compétences reste à développer. Une structuration plus claire de l'offre de formation et des partenariats avec des universités étrangères d'aires de tradition celtique (Galice en Espagne ou Galles au Royaume-Uni, par exemple) permettrait sans doute de renforcer son attractivité et sa spécificité.

# MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Culture et communication* est constitué d'un unique parcours, intitulé *Management des projets internationaux*. Les cours sont dispensés sur le site de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, à Brest, voire par des professionnels au sein de leur structure (par exemple, Océanopolis). Le master accueille les étudiants en validation des acquis de l'expérience et validation d'acquis professionnels en formation initiale ou continue.

Le volume horaire dédié à chaque année de formation n'est pas précisé, les semestres pairs sont dédiés en première année de master à des projets tutorés et en deuxième année du master à un stage en milieu professionnel.

## Analyse

### Finalité de la formation

La présentation de la formation ne donne que peu d'éléments sur ses objectifs ou sur les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles. Les possibilités de poursuite d'étude ne figurent pas et les débouchés mentionnés sont particulièrement larges, dans les domaines de la presse, de l'achat et du marketing, des nouvelles technologies, de la logistique, comme du tourisme ou des relations internationales.

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une licence LEA (*Langues étrangères appliquées*), et LLCER (*Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales*), *Anglais, Espagnol, Allemand et Chinois*. L'option MANDEG (*Mise à niveau en Droit économie et gestion*) permet en outre l'intégration d'étudiants bilingues issus de filières techniques, juridiques, scientifiques ou économiques.

Le supplément au diplôme mentionné n'est pas transmis dans le dossier.

Au vu du manque d'informations, il est complexe de cerner la manière dont la mention articule ses enseignements à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) ou comment ces informations sont rendues disponibles aux étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Les renseignements sur les partenariats académiques sont peu rares et surtout peu explicités. Il est fait mention d'un partenariat avec l'IAE (Ecole universitaire de management) de Brest dans le cadre de la mention *Management et commerce international*, parcours *Montage de projets internationaux* liés à l'export, mais la forme effective de ce partenariat n'est pas précisée.

Si des partenariats académiques à l'étranger sont mentionnés (en Allemagne, Autriche, Espagne, Belgique, Grande-Bretagne et Chine) on ne connaît pas les modalités d'échanges, à savoir s'il s'agit de mobilité étudiante ou enseignante, entrante ou sortante ainsi que pour les stages proposés sur un semestre d'études ou plus). Le positionnement de la mention dans son champ et son département n'est pas renseigné.

L'adossement à la recherche apparaît peu développé : hormis le fait que les enseignants intervenant dans la mention soient affiliés au laboratoire HCTI (Héritages, Cultures, Textes et Images) et que les étudiants soient invités à assister à des séminaires en langue étrangère, on n'en connaît pas la place dans le volume des enseignements, ni le caractère obligatoire ou optionnel. Le master accueille des étudiants en formation initiale et continue.

Au plan de l'environnement socio-économique et culturel, les liens consistent surtout en l'intervention de professionnels dans la formation, notamment lors de l'encadrement des projets tuteurés, les partenariats n'étant pas davantage explicités. Concernant la coopération à l'international, la formation bénéficie de partenariats pour permettre des stages à l'étranger. Aucun indicateur précis concernant le nombre d'étudiants réalisant un stage à l'étranger n'est fourni. De même, la part de soutien accordée par le service des relations internationales n'est pas mesurée. La mobilité enseignante n'est pas renseignée.

## Organisation pédagogique de la formation

On ne dispose que de peu d'informations sur les modalités d'organisation de la formation composée de trois blocs de compétences : « *Langues et communication* », « *Gestion et administration de projets* », « *Outils numériques* » et dont les volumes horaires ne sont pas détaillés. Des parcours de spécialisation sont mentionnés mais non repris dans la nomenclature de la formation, au niveau de la carte d'identité de la formation. Ils sont au nombre de quatre et correspondent aux langues de spécialité : "Anglais-espagnol", "Anglais-chinois", "Anglais-allemand", "Anglais-MANDEG".

La progressivité des enseignements apparaît surtout au niveau professionnel, du fait que le semestre 2 est dédié à des projets tuteurés et le semestre 4 à un stage d'une durée de 12 semaines à six mois. La maquette des enseignements n'est pas fournie. L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est assurée par la présence de nombreux professionnels dans la formation, à raison d'un tiers environ de l'équipe, les volumes d'enseignement correspondant n'étant pas renseignés. Des séminaires thématiques sont proposés en quatre langues étrangères et concourent, selon les explications transmises dans le dossier, à la formation à la recherche. L'exemple fourni dans le dossier ne permet toutefois pas de mesurer l'inscription de la démarche dans une dynamique scientifique en lien avec le domaine de formation. La part du numérique est classique, avec l'utilisation de la plateforme de mise à disposition de ressources des enseignants vers les étudiants et est complétée par des enseignements obligatoires en informatique et outils bureautiques. Des dispositifs de sensibilisation à l'éthique, au plagiat, à la propriété intellectuelle sont intégrés aux enseignements. Des étudiants en validation des acquis de l'expérience et validation d'acquis professionnels sont accueillis mais les chiffres précis ne sont pas mentionnés. L'accessibilité aux étudiants en situation de handicap n'est pas indiquée, mais on peut supposer qu'elle est prise en charge.

Concernant la mobilité internationale, le nombre d'étudiants sortants n'est pas mentionné et semble concerner surtout la réalisation d'un stage à l'étranger. Dans les contenus d'enseignement, la place accordée à l'international vise essentiellement à développer les compétences linguistiques des étudiants : des cours en anglais, allemand, espagnol, chinois sont prévus en plus des cours de langue mais sans précision sur les volumes horaires. En revanche, il n'y a pas d'information sur le caractère international des enseignements en conduite de projets, ce qui pose question pour un parcours *Management des projets internationaux*.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique n'est pas détaillée, elle se compose d'enseignants-chercheurs et de professionnels issus de Langues étrangères appliquées et Langues, littératures et civilisations étrangères.

Le pilotage de la mention est assuré par deux enseignants (un pour le master 1, l'autre pour le master 2) dont nous ne connaissons ni le statut ni la spécialité.

Un soutien administratif est assuré par un secrétariat en commun avec un autre master. L'équipe dispose aussi d'une salle informatique. D'autres personnels rattachés à des services de l'UBO viennent en renfort sur des compétences précises : "Service d'ingénierie d'appui de médiatisation pour l'enseignement (SIAME), le Centre de formation en langues Calliope et le centre de documentation et d'orientation (Cap'Avenir)".

Des responsables par UE participent également au pilotage, ainsi que pour les stages et projets tuteurés.

Un conseil de master se réunit à quatre reprises au cours de l'année universitaire.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an mais nous n'en connaissons pas la composition exacte (aucun compte-rendu n'est attaché au dossier). Un deuxième conseil de perfectionnement semble exister au niveau de la composante, la distinction entre les deux n'étant pas explicitée. L'ensemble des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) sont communiquées aux étudiants.

Les candidats à la formation continue se voient proposés des parcours personnalisés adaptés à leur profil.

## Dispositif d'assurance qualité

L'élargissement du bassin de recrutement des candidats provenant de licence LEA (*Langues étrangères appliquées*) à d'autres sites de la région et au-delà témoigne du rayonnement de la formation. L'option de mise à niveau « *Droit, économie, gestion* » (MANDEG) constitue aussi un facteur d'attractivité et d'accueil d'étudiants étrangers favorisant ainsi une plus grande mixité culturelle.

Le suivi des diplômés est réalisé par le service universitaire Cap Avenir mais ne donne pas lieu à une analyse.

L'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas mentionnée, elle gagnerait à être systématisée et réalisée de manière anonyme.

La mention relève elle-même le manque d'outils d'auto-évaluation contribuant au processus d'amélioration continue.

## Résultats constatés

L'attractivité de la formation semble résider dans la mixité des étudiants entrants qui proviennent de la région comme d'autres régions françaises et de l'étranger mais les proportions respectives ne nous sont pas accessibles. La capacité d'accueil est de 60 étudiants en M1. Il n'est pas dit si elle est atteinte chaque année et quels sont les effectifs en master 2. Les taux de réussite ne sont pas renseignés. L'insertion professionnelle apparaît satisfaisante avec 91,3 % à 18 mois mais le type de contrat et le niveau d'emploi n'est pas analysé. La mesure de l'insertion des diplômés, bien que satisfaisante (on note 91,3 % de diplômés en activité à 18 mois) ne renseigne pas sur le type d'emploi occupé, et le type de contrat obtenu. Par ailleurs, cette dominante professionnalisante n'ouvre que très peu à une poursuite d'études en doctorat.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bons taux d'insertion des diplômés.
- Attractivité de la formation.
- Programme de formation en adéquation avec le premier cycle.
- Formation accessible et adaptée aux étudiants étrangers.
- Des contenus conçus pour accueillir des publics étudiants issus de différentes filières.

### Principaux points faibles :

- Caractère lacunaire du dossier d'autoévaluation. Taux de réussite à renseigner.
- Formation par la recherche à développer pour permettre des poursuites d'études en doctorat.
- Evaluation des enseignements à formaliser.
- Dimension internationale des enseignements à renforcer ou à minima à clarifier.
- Articulation plus cohérente de l'intitulé du parcours avec le contenu de la formation.
- Précisions sur les emplois occupés au sortir du diplôme.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master *Culture et communication parcours Management des projets internationaux* délivre une formation articulée sur deux années autour de compétences en *Langues et communication, Gestion et administration de projets* et *Outils numériques*. Cette formation bénéficie d'une insertion professionnelle satisfaisante, bien que les débouchés soient à clarifier. Cette clarification des objectifs pourrait aussi passer par un renforcement de la formation par la recherche et la réalisation d'un mémoire en lien avec les questionnements inhérents au master et dans l'éventualité d'une poursuite d'études en doctorat. Il est nécessaire de préciser la dimension internationale du master pour une meilleure lisibilité de l'intitulé avec les contenus de formation ainsi que les enseignements qui correspondent à l'acquisition des connaissances et compétences en management de projets internationaux. Une formalisation de l'évaluation des enseignements permettrait de poursuivre la réflexion déjà engagée sur l'amélioration de la formation. De manière générale, le dossier est à compléter, de nombreux indicateurs manquant : taux de réussite, volumes horaires et organisation des enseignements, composition de l'équipe de formation, supplément au diplôme, composition du conseil de perfectionnement.

# MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels (DPEC)*, parcours *Management du spectacle vivant* s'inscrit dans la continuité des acquis et caractéristiques issus du master 2 *Management du spectacle vivant* créé en 1999 et auquel il succède en 2017.

La formation, accessible en formation initiale et continue en présentiel seulement sur le site de l'Université de Brest, offre une double spécialisation en *Management et Spectacle vivant*.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master *Direction de projets ou Établissements culturels*, parcours *Management du spectacle vivant (DPEC-MSV)* repose sur l'étude des pratiques culturelles, des enjeux du spectacle vivant et des arts de la scène. Il forme principalement des futurs professionnels qui interviennent dans les métiers touchant à la direction, l'administration, la gestion, la production et la communication dans des structures culturelles et artistiques. La formation associe les savoirs théoriques issus du domaine des *Sciences humaines et sociales (SHS)* à l'expertise de professionnels du secteur et à la mise en œuvre de projets tutorés réels et permet d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper des postes à responsabilités dans le domaine du spectacle vivant. En effet, par son contact direct avec le secteur professionnel, elle possède déjà une visibilité régionale et un réseau solide de partenaires institutionnels et associatifs. La formation répond aux profils de candidats en formation initiale et continue désireux d'accéder à une VAE ou VAP avec la possibilité d'une formule à la carte selon les demandes.

### Positionnement dans l'environnement

Une des principales lignes de force du master tient au domaine d'expertise dans les métiers de la culture, du spectacle vivant mais également aux contenus proposés autour du management et de l'administration. Il bénéficie d'une étroite collaboration avec les structures et les acteurs professionnels du territoire.

Le parcours comporte des cours mutualisés avec le master *Arts de la scène et spectacle vivant* de l'Université de Bretagne occidentale, parcours *Artistes des musiques traditionnelles*. Le programme de formation de licence mention *Arts* davantage orienté vers la pratique artistique ne constitue toutefois pas un vivier privilégié de recrutement pour le master en *Direction de projets ou établissements culturels*. La formation, par sa double spécialisation est la seule formation de ce type à l'échelle régionale et au-delà grâce à sa spécialisation autour du spectacle vivant. Il existe des partenariats avec l'Université Rennes 2 au sein du master *Médiation numérique* dont la teneur nécessiterait d'être précisée dans le dossier.

Le « Laboratoire Héritages et Constructions dans le texte et l'image (HCTI, EA n°4249) » et le Laboratoire d'Études et Recherche Sociologiques (LABERS, EA N°3149) offrent un cadre favorable à l'initiation à la recherche. Depuis 2019 seulement, les étudiants accompagnés par les enseignants-chercheurs organisent d'une manière ponctuelle des séminaires de recherche en lien avec le monde professionnel. Même si la dimension recherche n'est pas clairement identifiée dans la plaquette de formation, cette démarche témoigne d'une volonté des équipes à sensibiliser les étudiants à la recherche universitaire. Le master bénéficie d'une reconnaissance marquée au sein du secteur professionnel. Plusieurs structures culturelles et artistiques participent étroitement à cette formation : interventions pédagogiques, rencontres, séminaires thématiques, conseils de perfectionnement, tutorat de projets étudiants, conseils en ingénierie de formation, jurys, etc.

Les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle internationale constituent un axe à développer.

## Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du parcours en master 1 (505 heures) et master 2 (448 heures) fondée sur un recrutement tous les deux ans, se caractérise par une logique de progression et de complémentarité pour répondre à des parcours adaptés tant pour la formation initiale que continue. L'enseignement généraliste et pluridisciplinaire en master 1 favorise la découverte du champ culturel et prépare la poursuite du cursus vers des enseignements de spécialité en master 2. L'implication de professionnels dans le cadre des cours ou des projets tutorés au sein de la formation et l'expérience de stage de 12 semaines permettent une immersion dans le secteur professionnel pour mieux en cerner les métiers et les attentes.

La plaquette de formation propose une répartition des contenus sur les quatre semestres entre gestion, droit, langues, informatique et enseignements fondamentaux liés au champ artistique et culturel : approche esthétique, politique culturelle, création, programmation et l'aspect professionnel avec un stage de quatre semaines minimum en master 1, et de 12 semaines minimum en master 2.

Le projet pédagogique s'appuie sur l'expérience et l'expertise des acteurs culturels du territoire associés à la formation. Il est conçu de manière à répondre aux constantes évolutions et particularités du secteur culturel.

L'accompagnement des candidats à la formation continue est adapté aux profils et aux besoins de ces derniers. Il est adossé aux services spécialisés de l'université tels que celui portant sur les reprises d'études et de validation des acquis (REVA) et le service universitaire de formation continue et d'éducation permanente (SUFCEP). Le dossier mentionne l'obligation d'assiduité aux cours en présentiel pour bénéficier des atouts de la formation reposant – entre autres – sur les rencontres avec des professionnels et la mise en œuvre effective de projets collectifs. L'accueil des étudiants en situation de handicap est pour sa part conditionnée au régime d'assiduité.

Le référentiel de compétences se répartit de la manière suivante : « Administration » ; « Environnement de la culture » ; « Management et conduite de projet » et "outils transversaux ». La finalité professionnelle de la formation et du parcours indiqués sur la plaquette de formation mise en ligne et l'existence de projets culturels collectifs est bien définie. L'équipe mise également sur une professionnalisation par la recherche, proposée par l'organisation de séminaires de recherche et l'exigence d'une dimension réflexive des rapports de stage. Cependant les unités d'enseignement dédiées à la recherche ne sont pas clairement identifiées dans le parcours de formation. L'ouverture à l'environnement professionnel passe par l'intervention des professionnels au sein du master, la création et le suivi des projets culturels collectifs ainsi que deux stages de quatre semaines en première année et 12 semaines en deuxième année. Les relations avec le monde professionnel sont bien ancrées au sein de la formation en vue d'une insertion professionnelle immédiate.

Le master offre des enseignements mutualisés en anglais, soit 24 heures au premier semestre puis bénéficient d'enseignements de spécialité. L'équipe confirme en outre que la certification en langue n'est pas une finalité du master qui ne vise pas particulièrement à encourager la mobilité étudiante.

Au sujet de la place au numérique au sein de cette formation, les enseignements conçus pour permettre aux étudiants de travailler via les espaces collaboratifs en ligne (Moodle) afin de communiquer et valoriser leurs productions individuelles et collectives.

## Pilotage de la formation

Cette formation est pilotée par une enseignante-chercheuse en sociologie et de deux professionnels associés issus des domaines artistiques et associatifs, marques d'une collaboration fructueuse entre les deux parties. Le reste de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, PRAG et intervenants extérieurs aux profils adaptés aux contenus de la formation.

Titulaires : deux maîtres de conférences en sociologie, deux maîtres de conférences en droit, un maître de conférences en études théâtrales, un maître de conférences en esthétique, un maître de conférences en histoire, un professeur agrégé en gestion, un professeur agrégé en informatique, ce qui représente moins de 40 % de l'ensemble de la formation.

Les personnels du service d'ingénierie, d'appui et de médiatisation pour l'enseignement (SIAME) et de la bibliothèque universitaire de Lettres interviennent de façon ponctuelle en soutien technique aux enseignants chercheurs.

Intervenants extérieurs et professionnels associés : professionnels du secteur de la culture assurent environ 60 % des enseignements en master 1, 70 % en M2.

Un secrétariat de formation partagé avec d'autres masters de l'UFR *Arts, lettres et sciences humaines* est mis à disposition ainsi qu'une salle dédiée dont il est mentionné la nécessité d'être davantage adaptée aux spécificités des réunions et travaux collectifs. Le conseil de perfectionnement est composé de l'équipe pédagogique, des étudiants et des membres extérieurs à l'Université. Il n'existe pas de document sur ce point dans le dossier.

Le dossier précise que l'analyse des questionnaires envoyés aux étudiants à la fin de l'année universitaire rend possible une adéquation de leurs aspirations au contexte professionnel. Les informations relatives aux modalités de contrôle des connaissances sont a priori accessibles dans le livret de l'étudiant. La production d'un bilan individuel à l'issue du M1 conforte les candidats dans la poursuite du cursus en master 2 ou au contraire les réoriente vers d'autres masters dont celui de « Médiation » de l'Université Rennes 2.

## Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement a lieu tous les deux ans par deux étapes de sélection : sur dossier et entretien à l'entrée en master 1, associant des étudiants en formation initiale et continue et pour quelques places en master 2 (exclusivement en formation continue). Plus de 120 dossiers reçus pour la rentrée 2019, 40 étudiants auditionnés, 20 retenus.

Les effectifs oscillent entre 20 et 25 étudiants en formation initiale sur les deux années de master dont un tiers en formation continue. Concernant les débouchés, au-delà des résultats d'enquêtes et observatoires menées par l'Université, l'équipe pédagogique fournit des extraits d'une enquête interne démontrant l'intérêt accordé par les étudiants aux enseignements, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, 12 sur 13 répondants, dans le domaine des arts vivants : chargé de production, chargé d'action culturelle, administrateur, etc.

L'ensemble des candidatures pour l'entrée en master est soumise à une sélection sur dossier puis entretien. Les candidatures relevant de la formation continue sont mises en relation avec le service compétent de l'Université. Les critères de sélection des candidatures à la formation initiale se fondent en grande partie sur l'intérêt porté au spectacle vivant, au parcours antérieur, au projet professionnel et à l'exposé d'un projet de stage ou de mémoire.

L'identité du master bien qu'inscrite dans une dimension plus professionnelle permet toutefois d'envisager un doctorat sans qu'il en soit explicité les modalités dans le dossier. L'échec lié à l'obtention du grade de master 2 pâtit de l'abandon d'une poignée d'étudiants avant la soutenance du mémoire de fin d'étude. Ces derniers étant en activité à l'issue de leur stage embauchés ou mobilisés par la mise en œuvre de projets personnels ne finalisent pas la rédaction de leur mémoire initiée depuis le master 1, et ce, en dépit des résultats satisfaisants obtenus dans les autres matières ainsi que les aménagements pris par l'équipe pédagogique pour mieux appréhender l'exercice d'écriture du mémoire.

## Résultats constatés

Effectifs et évolution des effectifs : la formation réunit des étudiants en formation continue et formation initiale. Elle s'adapte aussi aux besoins spécifiques de ces étudiants, cela permet l'accueil des étudiants avec des profils variés. Cependant le dossier manque d'informations précises et chiffrées concernant les effectifs, et leur évolution ainsi que les taux de réussite et d'abandon.

Insertion professionnelle : même si l'équipe constate un taux fort d'insertion au regard de la situation de l'emploi dans le secteur culturel et du spectacle vivant, une étude statistique approfondie et systématique mérite d'être mise en place. Le dossier ne présente pas de données chiffrées concernant les taux de diplômés en emploi, mais seulement une enquête menée sur les 20 étudiants de la promotion 2017-2019 : 12 étudiants sur 13 répondants travaillent dans le secteur culturel et artistique, ce qui ne présente qu'une vue partielle du devenir des étudiants. Ces informations témoignent malgré tout du potentiel du master *DPEC* dans l'orientation adéquate des étudiants dans la vie professionnelle.

Poursuites d'études : une étudiante du master effectue une thèse financée en *Arts du spectacle*.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une forte interaction avec le secteur professionnel régional et diversité des enseignements pensée pour couvrir le domaine d'intervention.
- Un copilotage par les enseignants-chercheurs et professionnels associés.
- Un bon taux d'insertion professionnel des diplômés.

### Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire sur plusieurs points (supplément au diplôme, maquettes, conseil de perfectionnement, etc. ).
- Un manque de clarté dans l'identification des unités d'enseignement liées à la recherche et à la rédaction du mémoire.
- Une durée du stage limitée à quatre semaines en master 1.
- Une absence de données statistiques et de documents complémentaires permettant d'évaluer l'ensemble des atouts de la formation.
- Un recrutement sur deux années peu justifié au vu de l'attractivité du master.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Direction de projets ou établissements culturels, parcours Management du spectacle vivant (DPEC-MSV)* possède une expertise dans le champ des pratiques culturelles et des enjeux du spectacle vivant et des arts de la scène pour former de futurs professionnels du domaine. Cette formation à visée professionnelle jouit d'un rayonnement à l'échelle territoriale en raison l'implication des acteurs et des structures partenaires au projet pédagogique. Le développement de relations internationales permettrait d'élargir et de dynamiser à une autre échelle les perspectives professionnelles. On encourage l'équipe à créer et systématiser des enseignements spécifiques sur les quatre semestres autour de l'initiation à la recherche appliquée aux spécificités du champ culturel et artistique telle que la recherche-crédation particulièrement adaptée au spectacle vivant. La prolongation du stage sur huit semaines minimum en master 1 est conseillé pour favoriser une meilleure appropriation par les étudiants des missions et activités du secteur. En vue d'encourager une pleine diplomation de tous ses étudiants, l'équipe pédagogique est également invitée à faire évoluer son modèle de mémoire de fin d'études par un travail analytique équivalent adapté aux spécificités et au calendrier de la formation. Une ouverture en médiation et relation avec les publics pourrait également être envisagée pour offrir d'autres horizons professionnels dans le secteur des arts vivants. En vue de maintenir et de pérenniser une dynamique de travail collaborative, il est souhaitable que l'équipe pédagogique et les étudiants puissent profiter d'un espace de travail adapté aux projets tutorés et aux activités spécifiques de l'équipe pédagogique.

# MASTER EPISTEMOLOGIE, HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

## ÉTABLISSEMENT(S) :

Université de Nantes  
Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Épistémologie, histoire des sciences et des techniques (EHST)* a pour vocation de former des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et/ou de la recherche en épistémologie et histoire des sciences et des techniques ainsi qu'à ceux de la médiation et du patrimoine scientifiques. Il se compose de deux parcours (première année (M1) et deuxième année de master (M2)) pluridisciplinaires, en termes d'objets comme de méthodes, l'un intitulé "Sciences et techniques aux époques moderne et contemporaine" (*Stemoc*), dispensé à l'Université de Nantes, l'autre "Histoire culturelle des sciences et techniques, humanités numériques et médiations" (*Histnum*), rattaché à l'Université de Bretagne Occidentale. Les deux parcours peuvent être intégralement suivis en présentiel ou, depuis 2009, à distance.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les deux parcours du master *EHST* offrent chacun des débouchés spécifiques 1) journalisme et médiateur scientifique, muséologie (chargé d'études et d'inventaire patrimoine, conservateur du patrimoine scientifique et technique), concours de la fonction publique (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de recherche, etc.) pour le parcours *Stemoc*, et 2) gestion de projet dans le domaine de la médiation scientifique et technique, enseignement et recherche en humanités numériques pour le parcours *Histnum*.

La présentation des débouchés est claire et bien explicitée et ils sont cohérents avec la formation. La formation adopte une démarche approche programme. Cette démarche, mise en place à l'échelon de l'université, semble partagée par l'équipe pédagogique mais son application reste floue sur la base des éléments disponibles.

### Positionnement dans l'environnement

À l'échelon local, le positionnement est explicite. Il s'agit d'une double tutelle unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langages et de l'UFR Science et Techniques ce qui fait sens avec la formation. Il est souvent fait mention du Centre François Viète (CFV) mais son rôle n'est pas toujours très bien défini ni son contour, ce qui rend difficile l'appréciation des retombées de cette association. La coordination régionale est assurée par le CFV et depuis 2017 la formation est co-accréditée avec l'université de Brest avec l'objectif d'améliorer le contenu de la formation et d'augmenter le nombre d'inscriptions possibles. Le positionnement à l'échelon national est également explicite et étant donné que peu d'universités offrent cette formation, aucune concurrence réelle n'apparaît.

La formation s'appuie sur le CFV qui coordonne l'aspect disciplinaire scientifique et l'aspect épistémologique. Il s'agit là d'un atout majeur de la formation car la réputation d'excellence du CFV permet des interactions scientifiques à l'échelon national comme international. Ainsi le programme DataSanté porté par le CFV et l'arrivée dans l'équipe d'un MCF en épistémologie et histoire de la médecine va conduire à introduire une UE d'épistémologie et histoire de la médecine dans la future maquette et à proposer des sujets de mémoire en rapport.

La formation a su diversifier ses partenariats à l'international. En 2017, le partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie est arrêté suite à un choix de ce dernier de réorienter ses priorités. Depuis, de nouveaux partenariats sont en cours de finalisation Université Cheikh Anta Diop de Dakar et avec l'Université de Valence (Espagne). Il s'agit pour cette dernière d'une convention Erasmus+ signée avec le *Máster oficial interuniversitario en Historia de la Ciencia y Comunicación Científica*. Un troisième partenariat avec l'Université de Lund (Suède) est à l'étude). On note toutefois que si les partenariats avec l'AUF sont compatibles avec un enseignement en français, il n'y a pas d'éléments décrivant comment la formation va s'adapter aux nouveaux partenaires européens (100% anglais ?).

La formation bénéficie des liens établis entre le CFV et les institutions locales (médiathèques et bibliothèques publiques, archives municipales et départementales, musées, CCSTI, associations de médiation, etc.) sur le plan patrimonial, scientifique et technique.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Le master *EHST* est constitué de deux parcours spécifiques mais complémentaires qui, par le jeu de choix d'UE en M1 et en M2, ne sont pas étanches. Cette porosité semble s'inscrire dans la démarche approche programme (même si cela n'est pas explicité)

La continuité logique de la formation serait théoriquement le doctorat mais en pratique ce débouché ne concerne qu'une minorité d'étudiants. En effet dans un souci de cohérence par rapport aux débouchés académiques, seul un très petit nombre d'étudiants sont acceptés à poursuivre en thèse. L'ensemble est bien argumenté.

Le master d'Epistémologie est ouvert à un très grand nombre de profils d'étudiants. Cette diversité vient aussi de ce que ce master s'adresse à des candidats de formation scientifique, mathématique ou d'ingénierie désirant acquérir une culture en sciences de l'Homme et de la société aussi bien qu'à des candidats ayant une formation en Sciences Humaines et Sociales (SHS) désirant se spécialiser dans les domaines des sciences et des techniques.

La formation est extrêmement flexible en terme d'emploi du temps - fait exceptionnel dans le paysage national. L'emploi du temps est conçu pour que les étudiants puissent consacrer les deux derniers jours de la semaine à la rédaction de leur mémoire de recherche. La formation pouvant être suivie à distance de manière asynchrone, elle est bien adaptée aux étudiants ayant des contraintes horaires pour des raisons professionnelles. Ces mêmes étudiants sont autorisés à réaliser leur M1 ou leur M2 en deux ans. La formation est en outre parfaitement adaptée aux enseignants du secondaire qui souhaitent s'ouvrir à l'*EHST*.

Pour la prochaine accréditation, la formation sera organisée en blocs de compétences et un portefeuille de compétences sera élaboré. Sans être détaillée, la formation à la démarche scientifique occupe une part importante de la formation par la rédaction d'un long mémoire de recherche, la démarche scientifique est donc au cœur de la formation (à minima du M2).

La formation propose des modules pour l'insertion professionnelle, un suivi individualisé ce qui correspond aux attentes standards. Et compte tenu du thème du master, cet aspect apparaît difficilement perfectible. un annuaire des anciens élèves est en cours de construction (via l'association des anciens élèves).

Louverture à l'international n'est pas clairement discutée, elle semble reposer sur des initiatives individuelles. La mutualisation des UE avec les institutions partenaires non francophones (langues anglaise, espagnole) n'est pas détaillée, alors qu'il aurait été intéressant de pouvoir apprécier ce point.

Bien avant 2020, l'équipe pédagogique du master *EHST* de l'Université de Nantes, a dû réfléchir à la dispersion des forces liée à une discipline académique rare sur le territoire. Cette réflexion a donné lieu à des développements d'enseignement à distance de façon qui semble pertinente et opérationnelle. Ainsi, en moyenne, les deux tiers des étudiants suivent la formation entièrement à distance (plateforme Extradoc). Une classe virtuelle Big Blue Button est également disponible. Un modèle auquel réfléchir dans les circonstances actuelles.

L'intégrité scientifique et à l'éthique sont abordés en M2 à un degré supérieur aux modalités standards.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est conforme aux attentes Le master *EHST* est sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs en HST, le plus souvent docteurs et agrégés, constituant une équipe pédagogique stable, resserrée et proche des étudiants, à laquelle se joignent ponctuellement des intervenants extérieurs au monde académique.

Le pilotage apparaît d'une grande qualité. En plus du conseil de perfectionnement (réunion une fois l'an), l'équipe pédagogique resserrée permet des échanges constants entre les enseignants mais aussi avec les étudiants. Il s'agit d'un point fort de cette formation.

la procédure d'évaluation est conforme aux attentes, on note qu'elles ne sont pas les mêmes entre Nantes et Brest sans que la raison soit précisée.

## Dispositif d'assurance qualité

Le devenir des étudiants est difficile à appréhender car le taux de retour aux enquêtes est faible, ce point changera sans doute avec la construction d'un annuaire des Alumni. Compte tenu de la diversité des profils des étudiants inscrits et des débouchés limités du master, les chiffres sont en tous points compréhensibles. L'équipe pédagogique effectue un travail important d'orientation des étudiants. Il s'agit ici d'un problème structurel qui ne remet en aucun cas la qualité de la formation, ni des motivations de l'équipe pédagogique.

## Résultats constatés

Le master *EHST* constitue formation rare et exceptionnel sur le site du grand Ouest grâce à la bonne coordination pédagogique. Si le débouché reste la thèse de doctorat, ce point n'est logiquement pas le leitmotiv de la formation tant le nombre de places est limité. La formation permet un accès au plus grand nombre avec des conditions de suivi très souples. Le défi reste à gérer l'hétérogénéité des profils pour assurer leur réussite

# Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation solide et originale.
- Une formation offerte à distance depuis 2009, permettant un suivi par une grande diversité de publics.
- Un pilotage de qualité.

### Principaux points faibles :

- L'absence de données dans le dossier sur les flux étudiants issus de M1 questionne sur l'organisation en deux ans de la mention.
- La mutualisation des UE à l'international n'est pas explicitée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

L'équipe pédagogique du master *Épistémologie, histoire des sciences et des techniques* paraît dynamique et très impliquée. Pour consolider ses effectifs, le master pourrait s'ouvrir davantage aux étudiants de lettres et de Sciences humaines et sociales, qui ne devraient pas être plus déconcertés que leurs homologues scientifiques sur ces questions.

Enfin, une attention particulière devra être portée sur l'organisation de la mention qui pour l'instant ressemble davantage à un diplôme universitaire en un an (DU) qu'à une mention.

# MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de Lettres et sciences humaines, le parcours *Français langue étrangère (FLE)* du master *Arts, lettres et civilisations (ALC)* vise les métiers de la formation dans le domaine du *FLE* en fournissant aux diplômés une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans le domaine de l'enseignement des langues et cultures étrangères au sein de structures publiques et privées en France et à l'étranger. La formation, qui est dispensée à Brest, ne précise pas à qui elle s'adresse.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les connaissances visées correspondent aux blocs de compétences identifiées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les savoirs développés sont (1) de type transversal et pluridisciplinaire en lien avec l'analyse de pratiques pédagogiques, de communication et de gestion de la parole ; (2) de type disciplinaire : expertise dans le domaine de la description linguistique et de la sémiotique ; (3) de type organisationnel : coordination d'une équipe pédagogique, animation et gestion d'un établissement privé. Ces finalités sont communiquées par les voies de diffusion traditionnelles : journées portes ouvertes, événements dédiés, matériaux disponibles sur le site. Les débouchés indiqués correspondent à ce qui est attendu de ce master à la fois en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études en doctorat. Ces débouchés, communiqués à travers les supports disponibles, sont évoqués sans être détaillés dans le dossier d'auto-évaluation, lequel ne précise pas suffisamment les publics et/ou profils d'étudiants visés. Le master favorise la formation tout au long de la vie.

### Positionnement dans l'environnement

La formation énonce son positionnement dans la carte nationale des établissements du supérieur, mais sans souligner ses spécificités propres, et dans la politique scientifique de l'UBO en étant partie prenante de l'École universitaire de recherche (EUR). Elle assure des passerelles pour les étudiants étrangers issus de la formation de pôle langues et permet à ses diplômés l'intégration de l'École doctorale « *Arts, lettres, langues* » (ALL).

Le master est adossé principalement au laboratoire « Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image » (HCTI), et plus particulièrement à l'axe de recherche consacré à la construction des frontières culturelles, linguistiques, identitaires, ainsi qu'au déploiement des discours sociaux relatifs aux normes linguistiques. Des enseignants-chercheurs rattachés à d'autres équipes de recherche (lesquelles mériteraient d'être brièvement décrites) interviennent aussi dans la formation, notamment pour encadrer les travaux de recherche.

L'articulation entre formation et recherche est efficacement assurée sous plusieurs formes : enseignements de méthodologie de la recherche (master 1) ; formation à la recherche documentaire et à l'analyse bibliographique par une enseignante bibliothécaire de l'UBO ; expériences de terrain ; élaboration d'un travail de recherche, initié en M1 et approfondi en M2, encadré par des enseignants-chercheurs ; journées d'étude et séminaires de recherche, inscrits dans l'emploi du temps de la formation, en lien avec les problématiques du *FLE* : anthropologie culturelle, relations interculturelles, didactique des langues étrangères, pédagogie auprès de différents publics.

En ce qui concerne les liens avec le milieu socio-professionnel, la formation est impliquée dans des partenariats avec différents acteurs : assurance, cabinet de traduction, École de langue (*Centre International d'Études Linguistiques*), centre de formation (*Centre linguistique de promotion sociale*) et associations comme le *Secours populaire* ou l'*Association brestoise pour l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour les étrangers*. Ces différents partenariats sont facilités notamment par la présence, au sein de la formation, d'intervenants issus des mondes socio-économiques et culturels. Les partenariats avec ces structures permettent d'anticiper les besoins de stages et de diffuser les offres en début d'année.

Au plan international, la mobilité et les collaborations pourraient être renforcées. Sont documentés des partenariats de longue date avec les universités de Qindgao et de Zadar et une école d'apprentissage de la langue française par immersion aux États-Unis. Des accords de coopération sont en cours avec les universités de Belgrade, de Bar-Ilanet et de Delhi.

## Organisation pédagogique de la formation

Les connaissances et compétences à acquérir sont non seulement transversales et pluridisciplinaires, mais aussi disciplinaires et spécifiques au domaine des sciences du langage ; en outre elles concernent la coordination d'équipe, l'animation et la gestion d'un établissement privé. La formation met en place des enseignements théoriques et méthodologiques et des expériences en milieu professionnel sous la forme de stages obligatoires répartis au cours de chaque année.

La formation prévoit des dispositifs adaptés pour les étudiants en régime spécial : étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau et artistes. De plus, elle intègre régulièrement la formation continue. Depuis 2004, la formation s'inscrit dans la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES). Le numérique occupe une place importante au niveau des méthodologies utilisées. La formation à l'*Environnement numérique de travail (ENT)* est délivrée par le département informatique. On constate que l'intégration du *digital learning* aux contenus spécifiques de FLE n'est pas précisée.

Quant aux dispositifs efficaces d'aide à la réussite, ils sont à identifier dans l'accompagnement individualisé de chaque étudiant par un membre de l'équipe pédagogique sous diverses formes : entretiens individuels réguliers, aide à la recherche de stage et à la construction du projet professionnel, développement du réseau professionnel de l'étudiant, visites de stage, bilan, aide à la formalisation et à la restitution des expériences. Il est précisé que cet accompagnement, intégré au cursus, est piloté par un professionnel issu du monde socio-professionnel ayant une connaissance des problématiques de terrain.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formée par des enseignants-chercheurs et des professionnels de terrain, dont la présence est considérée essentielle car ils renforcent le domaine des compétences, notamment dans le domaine de la formation des adultes. Le nombre d'enseignants et l'organisation en termes de responsabilités ne sont pas communiqués. Si la formation est adossée principalement au laboratoire HCTI, certains enseignants-chercheurs qui interviennent dans les deux années de la formation, appartiennent à deux autres équipes sur lesquelles aucun renseignement n'est fourni (hormis leurs acronymes). Est organisé un séminaire annuel de recherche associant enseignants du master et enseignants-chercheurs issus d'autres Universités (par exemple Rennes et Paris) – mais on aimerait en savoir davantage sur le déroulement pratique et sur les thématiques retenues. Les dispositifs d'évaluation ne sont malheureusement pas décrits.

## Dispositif d'assurance qualité

Le dossier d'autoévaluation ne propose aucune analyse qualitative des données contenues dans les tableaux fournis en annexe. Ces données brutes sont relatives, d'une part, aux effectifs et aux différents régimes d'inscription, au taux de réussite, à la poursuite d'études en M2 ou en doctorat (données disponibles pour la période 2017-2019), d'autre part, au taux d'insertion professionnelle à 18 et à 30 mois depuis l'obtention du diplôme (données disponibles pour la période 2009-2017). L'attractivité de la formation n'est pas analysée. Aucune information n'est donnée sur l'existence d'un conseil de perfectionnement, ni même sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique en lien avec des représentants étudiants. Seul le dispositif de conseil de discipline en cas de fraude/plagiat est évoqué de manière générale.

## Résultats constatés

La lecture des deux tableaux (et non trois, deux fichiers fournis contenant le même tableau) joints au dossier montre que les effectifs sont relativement stables et plutôt modestes dans les trois dernières années : 25 en 2017, 17 en 2018, 24 en 2019 pour le M1 ; 16 en 2017, 19 en 2018, 20 en 2019 pour le M2. Le taux de réussite est plus élevé en M2 qu'en M1 : 68 % en 2017, 64,71 en 2018 pour le M1 ; 100 % en 2017 et 84,21 en 2018 pour le M2, avec un taux de poursuite en thèse relativement stable : 6,25 % en 2017 et 5,26 % en 2018. L'un des tableaux montre un bon taux d'insertion professionnelle depuis 2009. Les cursus antérieurs des candidats ne font l'objet d'aucune analyse ni projection : seul un constat d'interdisciplinarité en raison de la différence de ces cursus est livré, mais on voudrait en savoir davantage.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Des modalités pédagogiques diversifiées.
- Une approche par compétences très développée.
- Un dispositif de stages très développé.

### Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire sur plusieurs points : équipe pédagogique; conseil de perfectionnement; positionnement national, architecture et intitulé et contenu des cours.
- Une mobilité internationale entrante et sortante peu développée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le parcours *Français langue étrangère (FLE)* du master mention *Arts, lettres et civilisations (ALC)* offre une bonne articulation entre enseignement et recherche, une bonne transcription des connaissances en compétences et un dispositif de stages très développé. En termes de progression pédagogique, il serait utile de préciser l'articulation entre licence et master, notamment en raison du caractère généraliste de la première année de master, et de donner une meilleure lisibilité à l'implication des contenus d'analyse linguistique mobilisés par la formation. Il conviendrait de consolider la place de l'international en termes de mobilité entrante/sortante. Il serait non seulement utile de décrire l'équipe pédagogique et le pilotage de la formation, notamment en termes de responsabilités collectives, mais encore nécessaire de doter la formation d'un conseil de perfectionnement et de prévoir d'autres dispositifs de retour d'expériences.

# MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés* est une formation visant la recherche et une poursuite d'études en doctorat. Il comporte un seul parcours intitulé *Langues et cultures celtiques en contact*. A l'intérieur de ce parcours, deux options sont proposées : « *Mondes celtiques médiévaux* » et « *Mondes celtiques modernes* ». Il a pour objectif d'étudier les langues et littératures celtiques anciennes (moyen gallois, vieil irlandais et moyen-breton) et modernes (gallois, gaélique irlandais, breton), ainsi que les langues et littératures anglo-celtiques (modernes) et françaises (ancienne et moderne). Le cursus est bilingue français-anglais, il se déroule en présentiel sur le campus brestois et il est ouvert à la formation initiale, ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Analyse

### Finalité de la formation

Un livret de l'étudiant fournit clairement le détail des objectifs, connaissances et compétences à acquérir au cours des deux années de formation. Il récapitule également le contenu du master et l'ensemble est cohérent. Aucun supplément au diplôme n'est fourni, les débouchés cités dans le dossier sont cependant pertinents et bien exposés, tout comme les poursuites d'études. La formation est cohérente avec le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

### Positionnement dans l'environnement

Ce master est unique dans l'établissement et en France de manière générale, et propose des combinaisons de langues celtiques uniques même à l'international. Il dispose de plusieurs passerelles pertinentes et s'appuie sur plusieurs partenariats académiques nationaux (Tours, Rouen, Rennes, Paris) et internationaux (Center for Advanced Welsh and Celtic Studies d'Aberystwyth).

La formation est adossée à un laboratoire spécifique, le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC), source de la majeure partie des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme. Les contenus de la formation sont en accord avec le programme de recherches du laboratoire et avec la politique scientifique de l'établissement.

Le master bénéficie également de l'intervention de personnes issues du monde de la culture et du patrimoine, sans que cela ne donne lieu à un partenariat formalisé avec leurs institutions d'origine, mais des conventions de stage ont été passées avec des archives locales et des établissements scolaires.

Plusieurs accords Erasmus fonctionnent actuellement et permettent des mobilités sortantes et entrantes avec des Universités d'aires de tradition celtique (Irlande du nord, Irlande, Pays de Galles). Des projets de partenariat avec de nouvelles Universités sont également à l'étude (Galway, Tours, Montréal) mais aucune précision concernant les crédits ECTS associés n'est fournie dans le dossier.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est bien structurée en quatre semestres avec un tronc commun. Elle ne s'articule pas en parcours de spécialisation mais en options, et met en place le système européen d'unités d'enseignement capitalisables (ECTS) et transférables.

Le master ne propose pas d'alternance mais s'adapte aux publics à contraintes particulières et aux étudiants salariés. Seule la validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée et l'approche par compétences est encore à l'étude en concertation avec les étudiants et le conseil de perfectionnement. En dehors de l'utilisation de la plateforme Moodle, des sorties de terrain sont mentionnées à plusieurs reprises, ce qui est incontestablement positif, mais non quantifiées, pas plus que n'est indiquée la prise en compte de ces sorties dans l'évaluation.

La formation encourage la participation aux activités scientifiques du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) mais ne formalise pas cet aspect, ce qui est dommage, tout comme le fait que les projets évoqués dans le dossier ne sont pas clairement formalisés dans la maquette à ce jour.

Le mémoire de recherche et les unités d'enseignement (UE) consacrées à la recherche documentaire permettent une formation à la recherche.

La formation propose des unités d'enseignement (UE) consacrées à l'insertion professionnelle, et il est possible de remplacer au semestre 10 le projet de recherche par un stage professionnel facultatif, en France ou à l'étranger, dont les modalités sont formalisées par l'enseignant-tuteur. Il est dommage de dispenser les étudiants du projet de recherche alors que la poursuite d'études en doctorat constitue un des débouchés naturels du diplôme.

La formation, qui propose des enseignements bilingues français-anglais, est internationale par son objet. La mobilité sortante est fortement encouragée, mais pas obligatoire, ce qui n'empêche pas que 66 % des inscrits effectuent au moins un semestre d'études dans une université partenaire lors de leur deuxième année de master. Trois intervenants anglophones et un ou deux conférenciers issus de ces mêmes Universités partenaires participent régulièrement à la formation.

L'unité d'enseignement (UE) Humanités numériques est propre à la mention mais le volume horaire associé à cette UE n'est pas précisé dans le dossier; les étudiants sont formés aux pratiques numériques via des blogs et création de sites web. Un environnement numérique de travail, Moodle, est à la disposition des étudiants et la formation documentaire les sensibilise à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Il n'est pas fait mention d'un dispositif particulier pour détecter les fraudes.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique, d'envergure internationale grâce à des enseignants-chercheurs d'universités partenaires qui assurent une vingtaine d'heures dans le diplôme, est bien adaptée à la formation et s'appuie également sur des intervenants extérieurs pertinents (spécialistes en langues anglo-celtiques ou en littérature médiévale comparée) au vu des objectifs du master. L'approche par compétences n'a cependant pas encore été formalisée.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement réparties et la formation dispose d'un secrétariat partagé et d'espaces de formation adéquats, malgré un flux tendu au niveau de l'université. Un conseil de formation rassemble tous les acteurs de la formation (enseignants titulaires et vacataires, intervenants et représentants étudiants), ses fonctions sont clairement affichées et des comptes rendus sont rédigés à l'issue de chaque réunion et diffusés aux parties prenantes du diplôme. En revanche, le conseil de perfectionnement n'est pas conforme dans la mesure où il a été assimilé au conseil de formation parce que les intervenants extérieurs ne se sont pas impliqués et n'ont pas assisté aux réunions du conseil de perfectionnement introduit en 2017.

La composition des jurys, leur rôle, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont bien exposés. Les crédits ECTS ou les compensations ne sont pas mentionnés dans le dossier mais de nombreuses dispenses sont possibles pour les publics à contraintes particulières (sportifs de haut niveau, handicap, étudiants salariés) et des sessions de rattrapage pour les deux années du master permettent de respecter le principe de seconde chance.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux étudiants sont bien suivis grâce à des tableaux de bord et le processus de recrutement, qui s'appuie sur la plateforme e-candidat, est transparent. Les effectifs sont faibles et fluctuent entre 15 et 28 inscrits sur les deux années du diplôme, mais cela est fréquent dans des formations aussi spécifiques. L'attractivité de la formation, bien analysée, est en baisse de moitié depuis son ouverture en 2017, notamment en raison de la fermeture d'une partie de l'option médiévale, mais une reprise semble s'amorcer à la rentrée 2020.

A ce jour la réussite étudiante n'est ni réalisée, ni analysée, tout comme pour les flux sortants et le devenir des diplômés, même si une première remontée de données est annoncée pour le mois de décembre 2020. La formation s'évalue en interne mais sans formalisation précise et aucun suivi au niveau des instances centrales, permettant de recueillir les données, n'est évoqué dans le dossier.

### **Résultats constatés**

Les effectifs ont baissé de moitié depuis l'ouverture du master, mais une remontée semble s'amorcer et il est fait mention, sans autre précision, d'étudiants ayant obtenu une bourse de thèse

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une offre de formation unique en France et à l'international (langues celtiques).
- Une formation bilingue.
- Une forte synergie avec le Centre de Recherche Bretonne et Celtique.

### Principaux points faibles :

- Une baisse inquiétante et rapide des effectifs depuis 2017.
- Un manque de renseignements sur la formalisation des stages, mémoires et compétences et d'un conseil de perfectionnement non-conforme au cadre national.
- Un caractère lacunaire du dossier (absence de supplément au diplôme, manque d'analyse des résultats du master, manque de données concernant les résultats).

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Langues et sociétés* de l'Université de Bretagne Occidentale propose une formation très originale et adaptée aux défis régionaux. Toutefois, le dossier, lacunaire en plusieurs endroits, gagnerait à être complété afin de permettre une évaluation plus précise de la formation et une évolution adaptée à ses réels atouts. Il devrait ainsi préciser ses débouchés et ses possibilités d'insertion professionnelle, notamment en s'appuyant sur une approche par compétences permettant de rendre son offre plus lisible et attractive pour les étudiants. Une formalisation plus grande des éléments professionnalisants ou permettant une poursuite d'études, comme les stages ou les mémoires de recherche, permettrait aussi de mieux valoriser ce master et la dimension internationale de la formation devrait être davantage mise en avant pour renforcer ce diplôme.

# MASTER LETTRES

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'Université de Bretagne Occidentale dispense sur deux ans un enseignement principalement en littérature française, générale et comparée, mais encore en latin, grec et langues vivantes. Il s'adresse à des étudiants qui ont une licence de lettres, mais aussi à des étudiants qui ont étudié un domaine connexe aux lettres (histoire et philosophie par exemple). Il prépare aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le domaine des lettres. La formation, offerte depuis 2018 sur le site de Brest, s'organise en deux parcours à partir de la deuxième année : un parcours *Littératures, correspondances, éditions (LICE)* et un parcours *Préparation à l'enseignement supérieur (PES)*.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master *Lettres* a pour finalité de former les étudiants principalement dans le domaine des littératures française, générale et comparée en les initiant à la recherche et/ou en les préparant aux épreuves de l'agrégation ou à d'autres concours de l'enseignement (lettres modernes, lettres classiques). Hormis l'enseignement, les débouchés professionnels ne sont pas précisément énoncés et il est plutôt question de poursuite d'études en doctorat.

### Positionnement dans l'environnement

En dehors du master *Métiers de l'édition* de l'Université de Bretagne Sud (Lorient), mentionné sans plus de détail, aucune information précise n'est fournie sur le positionnement de la formation dans son environnement local et régional. L'articulation à la recherche est, en revanche, très clairement décrite. La formation est adossée à une unité de recherche qui s'est spécialisée depuis trente ans dans les correspondances et journaux intimes. Cette orientation est partagée par les membres de l'unité, qui sont eux-mêmes majoritaires dans la formation, et elle se vérifie dans le contenu des enseignements.

Des contacts internationaux existent, au niveau de l'unité de recherche, dont la formation semble devoir tirer parti. Mais aucune indication précise n'est donnée, même si le dossier fait état d'étudiants partis à l'étranger (le nombre n'est pas spécifié) ou de trois professeurs invités à Brest ou à l'étranger.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est commune en première année (M1) et se divise en parcours à partir de la deuxième année (M2).

La logique d'une division en deux parcours n'est pas claire *a priori* : si le parcours *LICE* semble destiner les diplômés à poursuivre en doctorat, dans le cadre de l'unité de recherche à laquelle la formation est adossée, la finalité du parcours *PES* est plus ciblée. Ce dernier parcours comporte peu d'enseignements méthodologiques, et ne comporte pas de mémoire de recherche, ce qui fragilise quelque peu son objectif de former à l'enseignement supérieur, même si une partie du public étudiant a déjà obtenu un poste dans l'enseignement secondaire.

Selon le choix du parcours, la formation comprend un total de 409 heures (*LICE*) ou 611 heures (*PES*) d'enseignement pour l'étudiant, un stage en deuxième année (dans les deux parcours), la rédaction d'un mémoire de recherche (*LICE*).

Les étudiants sont associés aux activités de l'unité de recherche, selon des modalités qui ne sont toutefois pas précisément décrites. On sait seulement que l'assistance à quatre heures de séminaire est prévue dans la maquette (deuxième année, parcours *LICE*).

Durant les deux premiers semestres, les enseignements se distinguent par des contenus principalement littéraires (historiques ou poétiques). On compte une trentaine d'heures d'enseignements orientés vers les humanités numériques (sans plus de détails sur la nature et la finalité de ces enseignements).

En M2, s'opère le partage entre les deux parcours. Pour le parcours *LICE*, les deux derniers semestres sont plus explicitement professionnels, dans la mesure où sont proposés des enseignements à visée méthodologique.

On note toutefois un nombre d'heures restreint (156, contre 358 pour l'autre parcours), qui permet en fait de dégager du temps pour la rédaction du mémoire. Pour le parcours *PES*, la formation se poursuit dans la stricte continuité du M1 : les enseignements consistent pour beaucoup en littératures française, générale et comparée – auxquels il faut ajouter des enseignements de latin et de grec.

La professionnalisation est assurée par un stage, au sujet duquel on n'a aucun détail, et par un module « Clés pour l'insertion professionnelle », dont on ne sait par qui il est proposé, dans quelle perspective, ni pour quel usage. On aimerait aussi en savoir davantage sur l'organisation et le contenu des enseignements de latin et de grec, dans la mesure où les concours de recrutement en lettres classiques sont concernés par le parcours *PES*.

### **Pilotage de la formation**

La formation est mise en œuvre par une équipe composée pour l'essentiel des membres de l'unité de recherche à laquelle est adossé le master. La cohésion thématique de la formation s'en trouve renforcée, ce qui constitue un atout spécifique. L'équipe pédagogique comprend 14 membres (neuf professeurs et cinq maîtres de conférences).

Des détails sont donnés sur le rythme et l'objet des réunions de l'équipe dirigée par les responsables des deux parcours et par une collègue chargée des enseignements de lettres classiques. Le conseil de perfectionnement est décrit : composition conforme aux recommandations nationales, fréquence des réunions, missions.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les données quantitatives sont peu ou pas commentées. Il est question de la réussite des étudiants, mais non du suivi précis de tous les diplômés ni de leur insertion professionnelle, dont s'occupe l'organisme central Cap'Avenir de l'UBO.

L'autoévaluation semble opérer sur un mode empirique et régulier, par une prise de parole des étudiants ou de leurs représentants lors de réunions collectives et des réunions du conseil de perfectionnement.

### **Résultats constatés**

Les effectifs sont stables mais relativement modestes : une dizaine d'étudiants en M1 et une quinzaine en M2. Ils viennent majoritairement d'une licence de l'établissement. La poursuite en M2 oscille entre 55 et 67 %. Le taux de réussite du diplôme se situe entre 72 et 100 %. La poursuite en doctorat reste faible pour une formation axée sur l'initiation à la recherche et sur la préparation à l'enseignement supérieur. Il faut souligner que les étudiants inscrits dans le parcours *PES* ont tous réussi jusqu'à présent un concours d'enseignement (CAPES, CAFEP ou agrégation).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une originalité et une cohérence des thématiques.
- Un suivi des étudiants facilité par des effectifs modestes.
- Une bonne insertion professionnelle (parcours *PES*).

### **Principaux points faibles :**

- Un manque d'information sur le suivi des diplômés (parcours *LICE*).
- Une internationalisation encore discrète.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Lettres* de l'Université de Bretagne occidentale, qui est en grande partie une émanation de l'unité de recherche à laquelle il est adossé, vise essentiellement une initiation originale et ciblée au monde de la recherche et à celui de l'enseignement dans le domaine littéraire. La réflexion sur la professionnalisation pourrait être élargie à d'autres débouchés que l'enseignement secondaire et l'inscription en thèse. L'implication d'intervenants extérieurs devrait être une option à considérer. Une autre perspective consisterait à renforcer l'attractivité du diplôme, notamment à l'étranger, en tirant parti des accords existants.

# MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) PREMIER DEGRÉ

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* 1er degré de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectifs principaux de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours *ad hoc*. La formation, adossée au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, est assurée par des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré en poste à l'Inspé et des professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire. La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement affichés et bien en adéquation avec, d'une part, le référentiel métier et, d'autre part, avec le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) permettant d'accéder à ce métier. Les contenus de la formation prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles mais on peut regretter que cela ne soit pas davantage visible dans la maquette. Des suppléments au diplôme sont annoncés mais ne sont pas consultables dans le dossier remis. Ils concernent l'engagement des étudiants comme élus au conseil d'école, sportifs de haut niveau ou à ceux ayant validé un semestre à l'étranger dans le cadre de la mention européenne.

Le principal débouché professionnel, celui de professeur des écoles (PE) est en adéquation avec la formation. Le dossier contient plusieurs lacunes : aucun élément n'est communiqué concernant les possibles poursuites d'études ; la position de la formation dans l'univers de la certification professionnelle n'est pas précisée.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF* 1er degré est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de Bretagne qui est rattaché à quatre Universités bretonnes. Cependant, aucun élément n'est fourni permettant d'évaluer le positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur ou académiques. Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire, mais rien n'est dit sur l'articulation entre la formation et ces différentes institutions.

De nombreuses informations font défaut, ce qui tout à fait regrettable. Aucun élément ne permet d'évaluer le positionnement de la formation vis à vis la recherche. Ainsi, il est impossible de savoir si les objectifs de la formation s'inscrivent dans la politique scientifique de l'établissement. On ne sait pas non plus s'il existe un continuum master-doctorat. Aucune mention n'est faite à propos de l'existence de relations avec des entreprises ou avec d'autres partenaires. La présence d'un supplément au diplôme "semestre validé à l'étranger dans le cadre de la mention européenne" ne permet pas de savoir si celui-ci se fonde sur un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue classiquement en quatre semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS).

Deux parcours sont proposés : un parcours *Monolingue classique* et un parcours *Bilingue* dans lequel le breton est présent à hauteur de 25 heures par semestre. On peut regretter cependant qu'aucun descriptif ne soit proposé pour présenter le parcours bilingue. La première année (M1) s'articule autour d'enseignements théoriques, de stages de pratique accompagnée et de la préparation au concours (CRPE).

La deuxième année se passe en alternance pour les étudiants ayant été admis au concours. Rien n'est mentionné concernant l'adaptation de la formation pour les étudiants ayant échoué au concours. Il n'est pas précisé si ces derniers effectuaient un stage de pratique accompagnée, ni si des enseignements étaient mis à leur disposition pour repréparer le concours.

Les modalités pédagogiques ne sont pas renseignées, et il en est de même pour la possibilité de suivre les enseignements à distance pour les étudiants empêchés.

Les contenus de formation ne sont pas détaillés dans le dossier, mais ils semblent cohérents avec les objectifs du master.

Aucune information ne permet d'évaluer comment l'approche par compétences est mise en œuvre dans les deux années de master.

Un bloc d'enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent en première et en deuxième année du master. La première année est consacrée à l'initiation à la recherche et à la méthodologie, et la deuxième année offre un séminaire autour du mémoire de recherche à orientation professionnelle. Le cadrage du mémoire n'est pas précisé.

La formation au contexte d'exercice du métier et les stages en milieu professionnels sont présents aux quatre semestres, comme on peut le constater dans la maquette. Cependant, il tout à fait est surprenant qu'aucune précision ne soit apportée quant à la mise en œuvre, la durée, le type d'accompagnement ou l'évaluation des stages. En effet, le master *MEEF* étant un master professionnalisant, le stage de pratique en milieu professionnel constitue le point d'articulation de l'ensemble des UE et nécessite une attention particulière.

Comme cela est attendu dans les masters *MEEF*, les problématiques liées à la formation au numérique et à l'éthique sont bien traitées sur les deux années. Cependant, sans descriptifs ou informations supplémentaires, il est difficile de se prononcer sur leur adéquation avec les attendus de formation.

### **Pilotage de la formation**

Conformément aux textes réglementant les masters *MEEF*, la formation implique des équipes pluri-catégorielles permettant une articulation entre formateurs de terrain et universitaires. Cependant, aucun élément quantitatif ne permet d'évaluer dans quelle proportion chaque catégorie intervient dans la formation.

L'organisation et les rôles des différentes instances de pilotage de la composante ne sont pas non plus spécifiés, rendant impossible son évaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de compensation et d'attribution des ECTS, les modes de fonctionnement des jurys ne sont pas non plus précisés.

En d'autres termes, rien n'est dit concernant les moyens mis à disposition pour la formation des étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Il en est de même pour la répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation, ce qui est pourtant une problématique importante dans la formation *MEEF* mention 1. Il n'est pas non plus possible de se prononcer quant à l'attractivité de la formation dans la mesure où aucune d'information n'est fournie sur la tension à l'entrée en master 1 (nombre de candidatures par rapport aux places disponibles) ni sur les critères de sélection.

Les taux de réussite au master ne sont pas clairement mentionnés mais ceux indiqués semblent avoir progressé depuis les trois dernières années. Aucune donnée n'est fournie sur les résultats au concours, ni sur les taux d'insertion professionnelle des diplômés, ce qui ne permet pas d'effectuer une évaluation pertinente de la formation.

Le dossier n'indique pas non plus si un processus d'évaluation et d'amélioration continue de la formation est en place. On ne sait pas si un conseil de perfectionnement a été mis en place et par conséquent si l'Inspé de l'UBO s'attache à faire évoluer les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement.

### **Résultats constatés**

Les données fournies montrent que les effectifs d'entrée en M1 fluctuent fortement d'une année à l'autre. Dans la mesure où aucune explication n'est fournie pour en expliciter la raison, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité de la formation.

Aucune information n'est donnée concernant le taux d'insertion des diplômés dans l'enseignement primaire, principal débouché de ce diplôme, ni sur les poursuites d'études, ni sur le nombre de personnes inscrites en formation continue, ni sur les taux d'abandon.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Un parcours bilingue de langue bretonne adapté à la région, même si aucune description n'est fournie.

### Principaux points faibles :

- Un dossier plus que lacunaire, qui ne permet pas d'apprécier la formation réellement dispensée aux étudiants.
- Absence d'information quant à l'accompagnement des étudiants de M2 non admis au concours.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *MEEF* 1er degré de l'Inspé de l'UBO forme les étudiants au métier de professeur des écoles et les prépare au concours de recrutement *had hoc* (CRPE).

La nature extrêmement succincte du dossier fourni ne permet pas d'analyser les perspectives ni de prodiguer des recommandations, ce qui est regrettable. On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seules des versions simplifiées des maquettes parcours monolingue et bilingue sont fournies, ce qui laisse penser que quiconque souhaitant obtenir des informations doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins tant en termes de renseignements que d'enseignement soient traités avec plus de considération.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - MENTION SECOND DEGRÉ

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

La mention 2 du master *Métier de l'enseignement et de l'éducation et de la formation (MEEF)* de l'Institut national du professorat et de l'éducation (INSPE) de Bretagne, composante de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), propose aux étudiants le choix entre 21 parcours : *Allemand, Anglais, Arts plastiques, Breton, Chinois, Documentation, Éducation physique et sportive (EPS), Enseignement professionnel, Espagnol, Histoire-géographie, Italien, Lettres modernes, Lettres classiques, Mathématiques, Musiques, Numérique et sciences informatiques, Philosophie, Physique-chimie, Sciences économiques et sociales (SES), Sciences et vie de la terre (SVT) et Sciences industrielles de l'ingénieur (SII)*. Elle permet aux étudiants d'acquérir en deux ans les compétences professionnelles, ainsi que les connaissances disciplinaires essentielles pour devenir enseignant. Durant la deuxième année (M2), les étudiants lauréats du concours au Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré (CAPES) suivent une formation en alternance.

La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

## Analyse

### Finalité de la formation

Conformément au cadre national des formations des *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation de la Formation (MEEF)*, l'objectif de ce master est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles disciplinaires, didactiques et méthodologiques, requises pour l'exercice du métier de professeur du second degré. Ces compétences prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Les étudiants qui réussissent un concours au CAPES se dirigent vers le professorat. En revanche, le dossier présente de très nombreuses lacunes. Aucun supplément au diplôme ne précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Aucune information n'est fournie quant aux débouchés possibles de ce master pour les étudiants non lauréats du concours.

Aucune information n'est apportée quant au positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans un espace local, régional, national ou international.

Aucune référence n'est faite aux activités de recherche ou aux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Ces lacunes soulèvent de nombreuses questions sur les conditions de remise du dossier.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF* est porté par l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO. La formation est organisée par l'Inspé de Bretagne et assurée avec quatre universités partenaires: Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2. La mention *MEEF* Second degré comporte 21 parcours, assurés sur les différents sites de formation.

La visibilité de l'Inspé en tant qu'organisme chargé de la formation initiale des professeurs est clairement établie au sein du réseau de l'enseignement supérieur à l'échelle locale et régionale. Il n'est pas précisé s'il existe des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants à l'échelle internationale, ce qui est regrettable.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master *MEEF* Second degré se décline en 21 parcours. La première année (M1) s'articule entre apports théoriques et stages de pratique accompagnée et prépare ainsi les étudiants aux épreuves des concours de l'enseignement secondaire. Rien n'est indiqué sur l'organisation de la formation des étudiants non admis au concours et on ne sait pas s'ils bénéficient d'un stage de pratique accompagné et d'une formation adaptée.

L'organisation pédagogique n'est renseignée pour aucun des parcours. Il n'est par conséquent pas possible d'émettre un avis sur la place de l'approche par compétences, sur la démarche scientifique, la place du numérique ou la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique dans les différents parcours MEEF de l'Inspé de l'UBO. Ce constat amène à s'interroger sur ce qui se passe réellement dans la mention Second degré (ou mention MEEF 2) de l'Inspé de Bretagne.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage de la mention MEEF 2 n'est pas renseigné. On ignore donc si l'équipe pédagogique est multicatégorielle et comprend enseignants-chercheurs, enseignants du second degré en poste à l'université et de formateurs de terrain exerçant à mi-temps dans l'académie de Rennes, conformément au cahier des charges des Inspé. On s'interroge également sur l'existence d'un conseil de perfectionnement et, en sa possible absence, à la façon dont les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement peuvent évoluer.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Aucun renseignement n'est fourni.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants ne sont pas communiqués. Aucun élément n'est fourni sur la réussite des étudiants des différents parcours, ni sur le flux d'étudiants sortant sans diplôme. Il en va de même pour le suivi des étudiants diplômés, ce qui est à déplorer.

### **Résultats constatés**

Les chiffres bruts ne permettent pas d'avoir une idée sur le taux de réussite au master et au concours dans les différents parcours.

Un calcul des pourcentages de réussite au concours à la fois globaux et par parcours aurait été appréciable. Cela aurait permis de déterminer le potentiel d'attractivité de la mention et d'avoir un aperçu de ses forces et faiblesse via l'observation du taux de réussite de chaque parcours.

L'évolution du taux de réussite au master 1 connaît une augmentation sensible (33 %, 36 % et 53 %), en revanche, la proportion d'étudiants lauréats de concours ayant validé un master MEEF 1 subit en léger tassement (53 %, 52 %, 48 %).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

### **Principaux points faibles :**

- Un dossier extrêmement lacunaire, sans explication.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La mention 2 du master MEEF de l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, propose aux étudiants une formation professionnalisante dans 21 parcours du second degré général ou du second degré technologique et professionnel, ainsi qu'une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement. Il est regrettable que l'autoévaluation extrêmement succincte ne permette pas d'analyser ni d'expertiser ces formations.

On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seul un lien vers le site de l'Inspé de Bretagne est communiqué, ce qui laisse conclure que les informations requises existent bien, mais que quiconque souhaitant les obtenir doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins soient traités avec plus de considération et d'investissement.

# MASTER MEEF - ENCADREMENT EDUCATIF

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* mention *Encadrement Éducatif* (MEEF 3, ou EE) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante ayant pour objectif principal de former les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). La formation est délivrée dans la composante Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Bretagne. Elle compte 521 heures d'enseignement pour la première année (M1) et 232 heures pour la deuxième (M2), soit un total de 753 heures d'enseignement sur les deux années. Un lien existe entre ce master et l'Université de Rennes 2 mais sa nature n'est pas précisée.

Une partie des enseignements est mutualisée et intégrée au tronc commun à tous les masters MEEF.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs du master *Encadrement éducatif* sont clairs. Ce master répond à un cahier des charges prévu par le cadre national des formations dispensées au sein des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et prépare plus particulièrement au métier de conseiller principal d'éducation (CPE). D'autres débouchés sont également possibles à l'issue du master, à l'instar d'adjoint éducatif dans les établissements secondaires privés, responsable de secteur éducatif ou de dispositifs en direction des jeunes, au sein d'organismes, d'associations ou de collectivités territoriales.

D'après le tableau de la maquette à disposition, les compétences et connaissances développées dans la formation semblent correspondre à celles énoncées dans le référentiel des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation ainsi qu'aux compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation. Les enseignements semblent donc en adéquation avec les objectifs.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est organisée par l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, et assurée avec l'Université de Rennes 2. L'absence de précision sur la raison et la nature du partenariat avec cette université est regrettable. Le positionnement du master vis à vis du monde de la recherche n'est pas renseigné.

L'existence de partenariats avec des entreprises ou associations n'est pas mentionnée. Des professionnels et des enseignants de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire prennent part à la formation, ainsi que des enseignants-chercheurs.

Rien n'est précisé quant aux relations avec les entreprises, associations et autres partenaires. On ne sait pas non plus s'il existe des partenariats avec des établissements supérieurs étrangers.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est articulée en quatre semestres. D'après la maquette, l'organisation pédagogique de la formation est organisée autour des compétences du référentiel de compétences professionnelles communes aux professeurs et personnels d'éducation, ainsi qu'aux acteurs du service public d'éducation, et spécifiques aux conseillers principaux d'éducation. L'absence d'informations ne permet pas de juger de l'adaptation de la structure de la formation aux différents profils d'étudiants.

La présentation de la maquette rend la formation lisible aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants. Les informations données ne permettent pas vraiment d'analyser si l'approche par compétences est développée au-delà de la présentation des maquettes.

Elles ne rendent pas non plus possible l'observation de la place de la démarche scientifique, du numérique et de l'intégrité scientifique et éthique.

Même si on observe la présence d'unités d'enseignement (UE) intitulées "recherche" au premier et deuxième semestres, le lien de la formation vis-à-vis de la recherche n'est pas explicité.

Le nombre d'heures alloué à l'UE de langue vivante varie du simple au triple dans la maquette, ce qui aurait mérité d'être explicité, tout comme l'absence de crédits du Système européen de transfert et d'accumulation (ECTS) à cette même UE au premier semestre. Par ailleurs, des lacunes subsistent également quant à la mise en place de partenariats internationaux permettant la mobilité des étudiants dans le cadre d'échanges.

Aucune précision n'est apportée sur l'organisation du parcours M2 alternants suivi par les étudiants reçus au concours, ni sur celle du parcours adapté dit "non alternants" destinés aux étudiants de M2 non admis au concours.

### **Pilotage de la formation**

Le dossier présente d'importantes lacunes quant au pilotage de la formation, que ce soit l'identification de l'équipe pédagogique, les modalités de pilotage, ou encore l'évaluation des connaissances et compétences. Trop peu d'informations sont données sur l'équipe éducative. On ne connaît pas le ratio enseignants-chercheurs / formateurs de l'Université / professionnels de terrain, ce qui est important pour l'équilibre de la formation et la préparation des étudiants aux divers attendus (stage de pratique accompagnée, préparation au concours, mémoire, etc.).

Il n'est pas précisé si un conseil de perfectionnement avait été mis en place et, le cas échéant, la composition de celui-ci. Cette absence d'information est regrettable : il est essentiel de savoir si cette instance, obligatoire, permet de faire évoluer les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement.

Par ailleurs, rien n'est indiqué sur les modalités d'évaluation des connaissances et compétences. Ainsi, on ignore si des règles de compensations sont mises en place, si des certifications sont délivrées pour attester de l'acquisition de connaissances et de compétences, ou si l'engagement étudiant donne lieu à des dispenses.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement mais on peut regretter qu'aucune analyse n'accompagne le tableau fourni.

Les effectifs sont assez élevés, aussi bien en M1 (51 en 2019-2020) qu'en M2 (33). En revanche aucun renseignement ne permet d'évaluer l'attractivité de la formation par un rapport entre le nombre de candidatures et la capacité d'accueil.

Aucune information n'est fournie concernant le devenir des étudiants diplômés. On ne sait pas si l'établissement prend en compte les situations particulières dans le cadre de l'accueil des publics, s'il s'engage à apporter aux stagiaires les informations susceptibles de les aider dans leur connaissance de l'offre, des ressources mises à leur disposition et des services pouvant les accueillir, pour répondre à leurs besoins, interrogations et difficultés tout au long du parcours.

### **Résultats constatés**

Si le nombre d'inscrits en M1 est relativement élevé, il est étonnant de constater que peu de M1 poursuivent en M2. Une analyse aurait été intéressante pour comprendre ces chiffres et notamment pour savoir si cette chute était due à des abandons. L'absence d'informations sur le taux d'insertion professionnelle et sur la poursuite d'étude est regrettable.

## Conclusion

### Principaux points forts :

### Principaux points faibles :

- Une chute des effectifs inexplicquée entre le M1 et le M2.
- Un dossier beaucoup trop succinct pour mettre en avant des points forts.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *MEEF* mention *Encadrement éducatif* de l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, a pour objectif principal de former les étudiants au métier de conseiller principal d'éducation (CPE). La construction des maquettes est articulée autour du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation communes à tous les personnels et spécifiques aux CPE, ce qui rend lisible la maquette de formation pour les formateurs et pour les étudiants.

Des perspectives de débouchés autres que le métier de CPE sont proposés aux étudiants. Cependant, la mise en perspective de ces débouchés avec les étudiants n'est pas précisée et ne permet pas de savoir s'ils font l'objet d'un module d'enseignement pour les étudiants qui ne souhaiteraient plus / ou ne parviendraient pas à devenir CPE. Le faible pourcentage de M1 accédant en M2 pose question sur le recrutement et le suivi des étudiants. Le manque d'information rend impossible la formulation de recommandations réellement adaptées, ce qui est regrettable.

# MASTER MEEF - PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le Master *Métiers de l'Enseignements, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, mention *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* se décline en trois parcours : "*Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire* » (HG2DS), "*Recherches en didactique* » et "*Musicien intervenant* ».

Ces parcours s'adressent à des étudiants titulaires d'une licence ou à des professionnels de l'enseignement ou de l'éducation. Le parcours « *Recherches en didactique* » est également ouvert à des étudiants ou des professionnels étrangers. Les lieux où sont dispensées les formations ne sont pas mentionnés.

## Analyse

### Finalité de la formation

Avant tout, il est surprenant de constater qu'il n'existe pas de lien ou de fil conducteur entre ces trois parcours, ce qui est pour le moins souhaitable au sein d'une mention. En l'état, il ne peut donc pas y avoir d'objectifs globaux pour la mention.

Les objectifs sont très succinctement définis pour chacun des trois parcours.

Si le parcours « *Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire* » vise à former des professionnels intervenant dans le champs de l'éducation et de l'enseignement dans les domaines de la difficulté scolaire, de la grande difficulté et du handicap, le lien avec la Certification d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'École Inclusive (CAPPEI) n'est pas explicité. Pour le parcours « *Recherches en didactique* », le débouché professionnel vers la carrière de formateur d'enseignant est indiqué, mais les liens avec la Certification d'Aptitude aux Fonctions de Professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF) ou avec la Certification d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA) ne sont pas non plus explicités.

Pour finir, les compétences du parcours « *Musicien intervenant* » sont sommairement décrites comme relevant de la pédagogie, de la didactique et de la recherche dans le domaine de l'intervention musicale, mais sans que les débouchés professionnels soient indiqués.

### Positionnement dans l'environnement

Pour l'ensemble des trois parcours, le ou les sites de la formation ne sont pas indiqués. Il en est de même pour les partenaires académiques, les partenaires universitaires.

Le positionnement régional ou national de la mention n'est pas précisé.

Le lien avec la recherche n'est explicite que pour le parcours « *Recherches en didactique* » qui offre une poursuite en doctorat.

Le parcours « *Recherches en didactique* » est ouvert à des étudiants ou professionnels étrangers mais les partenaires d'enseignement supérieurs étrangers ne sont pas renseignés.

### Organisation pédagogique de la formation

Le dossier présente de nombreuses lacunes.

Aucune donnée n'est présentée sur l'organisation de la formation, ni sur la prise en compte des différents publics, alors que les formations de la mention semblent accueillir des publics différents en formation initiale et en formation continue.

Il n'est pas précisé si la formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières, notamment des étudiants en situation de handicap ou des artistes, ni si elle peut être suivie à distance.

Aucun référentiel de compétences n'est cité.

Les apports de la recherche sont présents dans le parcours « *Recherches en didactique* » et une poursuite en doctorat est possible pour ce parcours. Il n'y a cependant aucune donnée chiffrée sur la réalisation de cette possibilité de poursuite d'études. Par ailleurs, ce parcours est ouvert aux étudiants et professionnels étrangers sans que l'on sache s'il existe un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

On ne sait pas si les deux autres parcours du master offrent une poursuite d'étude en doctorat et s'ils bénéficient de relations avec des entreprises, association ou établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

### **Pilotage de la formation**

Aucune indication n'est donnée sur le pilotage de la mention ni sur celui de la formation. L'équipe pédagogique n'est pas identifiée.

Les responsabilités exercées par les membres de l'équipe pédagogique ne sont pas précisées, et on peut regretter que les différents organes, auxquels pourraient participer les étudiants, pour piloter cette mention de master ne soit pas mentionnés.

Les modalités de contrôles de connaissance ne sont pas explicitées, ni les règles d'attribution des crédits du Système européen de transfert et d'accumulation (*European Credit Transfer and Accumulation System, ECTS*). Il n'est pas précisé s'il existe des règles de compensation entre les UE et / ou entre les semestres, ni si les modalités de seconde chance sont clairement explicitées aux étudiants.

Rien n'est indiqué sur l'éventuelle reconnaissance de l'engagement étudiant.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Très peu d'informations sont fournies, ce qui est à déplorer.

Les modalités de recrutement ne sont pas indiquées.

Les effectifs communiqués sont globaux et intègrent les trois parcours, ce qui ne permet pas de connaître les effectifs propres à chaque parcours ni leur évolution sur les deux ans du master. De plus, l'absence de commentaire rend les données communiquées inexploitable.

Le taux de réussite des étudiants au master n'est pas indiqué et aucun élément n'est explicité sur la publication de ces résultats.

Aucun élément n'est présenté sur le devenir des diplômés ni sur celui des étudiants qui ont échoué.

### **Résultats constatés**

Les effectifs de la mention sont indiqués sur trois ans. Ils étaient relativement bas (46) en 2017-2018 et ont augmenté de près de 50 % en deux ans (63), signe d'une plus grande attractivité des parcours de la mention. Cependant, il n'est pas possible de savoir si cette tendance concerne les trois parcours ou si elle est le fait d'un seul. S'il est intéressant d'avoir l'effectif global de la mention, les effectifs de chaque parcours auraient en effet été nécessaires pour suivre l'évolution entre le M1 et le M2 sur trois ans.

Le taux d'inscription des étudiants de M1 admis en M2 est globalement assez faible et concerne moins d'un étudiant sur deux. Aucune précision n'est apportée pour comprendre cette chute d'effectif. On peut regretter qu'aucun commentaire ne permette d'analyser les éventuelles difficultés que peuvent rencontrer les étudiants de M1 de différents statuts, tant en formation initiale qu'en formation continue. On ne sait pas si le nombre d'échec est important à l'issue du M1, ou si les étudiants désertent une formation qui ne répond pas à leurs attentes. Aucune indication n'est apportée sur d'éventuelles passerelles ou dispositifs de validation d'acquis.

Le taux de réussite des étudiants en M2 est aussi globalement moyen et avoisine 50 %.

## Conclusion

### Principaux points forts :

### Principaux points faibles :

- Trop peu d'informations pour pouvoir présenter des points forts.
- Manque de cohérence : parcours très éloignés les uns des autres en termes de publics, d'objectifs et de débouchés professionnels.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier fourni sur la mention *Pratiques et ingénierie de la formation* du master MEEF de l'Inspé de l'UBO donne trop peu d'informations pour pouvoir conduire une analyse et produire des recommandations sur les formations proposées.

On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins soient traités avec plus de considération et d'investissement.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur le manque de lien entre les différents masters proposés et donc sur l'absence de cohérence interne à la mention. La mise en place d'un tronc commun d'enseignements aux trois masters pourrait éventuellement pallier cette lacune.

# MASTER PATRIMOINE ET MUSEES

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master mention *Patrimoine et musées* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) propose une formation sur deux ans suivant un parcours unique, *Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels*, associant professionnalisation et recherche. Ce master à caractère polyvalent est tourné vers les métiers du patrimoine, de l'animation et de la muséologie. Les objectifs sont de donner aux étudiants un socle solide de connaissances et de méthodes, et une maîtrise des outils, des facteurs et des enjeux liés au patrimoine et aux musées. La formation a lieu uniquement en présentiel sur le site universitaire de Quimper.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation vise l'acquisition d'un socle solide de connaissances de culture générale, de méthodes (conception, organisation, médiation, animation), d'outils de communication et une compréhension des facteurs et des enjeux propres au monde des musées et du patrimoine. Les objectifs de la formation sont clairement définis et connus des étudiants comme des enseignants. Un site web et un livret de l'étudiant complètent l'information sur les débouchés et les attendus. L'approche par compétences est privilégiée dans la formation. Les compétences acquises sont mises en œuvre lors de projets tutorés et de stages. Le répertoire des compétences est rassemblé dans une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Une annexe descriptive au diplôme relative aux connaissances et compétences à acquérir est remise aux étudiants. Les contenus des enseignements et des apprentissages apparaissent cohérents et bien maîtrisés par l'ensemble des parties prenantes. Les débouchés sont cohérents avec la formation, mais mériteraient d'être mieux explicités. Les enquêtes de l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle sont utilisées dans la communication auprès des étudiants et lors de journées portes ouvertes

### Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Patrimoine et musées* est l'une des dix formations ainsi définies par la nomenclature officielle et la seule existant dans le Grand Ouest. Elle est implantée sur le site universitaire de Quimper (1200 étudiants environ), tout comme un master et deux licences professionnelles en *Tourisme* et une licence d'*Histoire de l'art* parcours *Patrimoine*, ce qui représente au total plus du quart des effectifs du site. Les étudiants du master viennent à plus de 80 % de licence d'*Histoire de l'art* ou d'*Histoire*. La formation accueille aussi des étudiants déjà titulaires d'un master 1 (M1) ou master 2 (M2) recherche ne souhaitant pas poursuivre en doctorat. Il est souligné que les étudiants privilégient l'insertion professionnelle directe à l'issue de la formation. Il serait nécessaire de préciser si cette orientation est choisie ou par défaut puisque la possibilité de poursuivre des études en doctorat à l'issue de la formation n'est pas évoquée.

Le master est adossé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) auquel un certain nombre d'enseignants-chercheurs de la formation sont rattachés. Cela offre aux étudiants la possibilité d'inscrire leurs travaux dans les thématiques du laboratoire, de bénéficier, via un système de prêt distant, des fonds de sa bibliothèque brestoise et de réaliser des partenariats avec des collectivités et organismes locaux dans le cadre de projets tutorés en lien avec les programmes du Centre de Recherches. Un conservateur du patrimoine, directeur de musée, docteur en histoire de l'art et chercheur associé au CRBC, occupe un poste de professeur associé au sein de la formation, ce qui facilite les contacts avec l'environnement professionnel sans que celui-ci ne soit précisé.

La formation affiche des partenariats au niveau local (musées, villes d'art et d'histoire, services culturels et patrimoniaux, entreprises privées) qui forment des relais efficaces pour la réalisation des projets tutorés et l'accueil des stages. La présence de professionnels dans l'enseignement comme dans les jurys, ainsi que les liens existant avec les structures locales, favorisent l'offre de stage à destination des étudiants. Celle-ci s'étend au niveau national. Une association d'étudiants du master sollicite anciens et professionnels dans le cadre de tables-rondes annuelles. L'ouverture nationale est uniquement mentionnée pour préciser que chaque stage est l'objet de convention entre la formation et la structure d'accueil.

La formation est peu impliquée à l'international : aucun partenariat avec des établissements d'enseignements supérieurs étrangers n'est cité. Rien n'est dit sur la mobilité enseignante ou des personnels administratifs et celle des étudiants apparaît faible. La justification par le fait que les débouchés des étudiants sont pour l'essentiel à l'échelle nationale apparaît insuffisante. Les autres freins invoqués sont l'obligation de gratification prévue par la loi française pour les stages de plus de deux mois et la situation financière de certains étudiants. Pourtant, des bourses à la mobilité internationale attribuées par la région Bretagne existent, mais sans que l'on sache si elles sont jugées suffisamment encourageantes.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation se distingue par son caractère polyvalent et le recours à de nombreux professionnels. Son dispositif est adossé à une équipe de recherche locale et aux acteurs locaux du patrimoine. Le cursus est conçu en quatre semestres et met en œuvre le système des ECTS. Certains enseignements sont mutualisés avec le master *Tourisme* avec lequel la formation n'entre pas en concurrence. La formation est adaptée aux profils étudiants. Si elle est ouverte aux étudiants en situation de handicap ou en formation continue et au titre de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), la structure des enseignements n'autorise en revanche ni les cours à distance, ni l'alternance.

Outre les cours de méthodologie de la recherche en M1, qui donnent lieu à des travaux universitaires classiques (exposés, dossiers) et les enseignements de langue sur objectif (anglais obligatoire et, au choix, espagnol, italien ou allemand), la formation comporte près de 50 % d'enseignements assurés par des professionnels : conservateurs et attachés du patrimoine, guides conférenciers, médiateurs culturels, responsables de sites culturels, webmasters, infographistes, directeurs de services culturels, professionnels de la restauration, de l'exposition, de la conservation... La part de ces enseignements est plus importante en M2 qu'en M1, mais n'est pas davantage détaillée. Les compétences professionnelles sont développées grâce à des enseignements et des mises en situation devant les œuvres, deux projets tuteurés encadrés par des professionnels en M1 et M2, et deux stages en milieu professionnel : trois mois en M1 et au moins cinq mois en M2. En M2, l'organisation d'entretiens d'embauche fictifs prépare les étudiants à l'insertion professionnelle. Les étudiants diplômés du master sont en outre éligibles à l'obtention de la carte de guide conférencier compte tenu des modalités d'enseignement par compétences. Projets tuteurés et stage de M2 comportent la rédaction d'un dossier de restitution pour les uns, d'un rapport en forme de mémoire intégrant des travaux de recherches pour l'autre. En l'absence de maquette, il est difficile d'apprécier le poids conféré à ces éléments dans l'évaluation finale. Un enseignement juridique sur la propriété intellectuelle et le droit à l'image ainsi qu'une formation à l'usage d'outils infographiques et multimédia et un « challenge numérique » en M1 avec des étudiants du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) *Design graphique* de la technopole Quimper-Cornouaille viennent compléter l'approche par compétences. Enfin, deux cours de préparation aux concours de la filière culturelle de la fonction publique sont proposés aux étudiants. Le master bénéficie par ailleurs de deux salles spécifiques et d'une salle informatique dont l'accès est partagé avec les formations en tourisme (master et licences professionnelles). Les étudiants sont sensibilisés aux problèmes de fraude et de plagiat. Le logiciel anti-plagiat de l'Université (Compilatio) est accessible sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) et utilisés par certains enseignants. La formation affirme favoriser la mobilité entrante et sortante, mais constate qu'elle reste limitée. Malgré des candidatures de l'étranger (quinze à vingt annuellement via Campus France), celles-ci sont trop souvent d'un niveau insuffisant en langues, en histoire et histoire de l'art du monde occidental (une étudiante étrangère en 2020-2021).

### **Pilotage de la formation**

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique dont la composition, enseignants et professionnels, est communiquée dans le livret de l'étudiant remis à chaque début d'année. La formation est pilotée par un enseignant assisté d'un adjoint, lui-même enseignant-chercheur et spécifiquement chargé des stages. La direction dispose d'un secrétariat qui veille au suivi des tâches administratives en rapport avec les services centraux et suit les étudiants dans leurs démarches de stages. Un conseil d'enseignement, distinct du conseil de perfectionnement, réunit une à deux fois par an, enseignants, intervenants extérieurs, secrétaire et délégués étudiants pour veiller à l'organisation pédagogique. Un conseil de perfectionnement paritaire composé de 14 membres et présidé par une personnalité extérieure se réunit au moins une fois par an pour suivre les attentes du monde professionnel et proposer les adaptations nécessaires de l'enseignement. Le dossier ne donne pas de compte rendus ni de liste des participants de ces réunions. Les modalités de contrôle des connaissances figurent dans le livret remis aux étudiants lors de la pré-rentrée ; elles respectent le principe de seconde chance. Vu les résultats du master, le pilotage paraît efficace et adapté à la forme d'enseignement.

## Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs sont de 20 étudiants en master 1 et en master 2, l'admission en M2 reste exceptionnelle. Un comité de sélection des candidatures, dont la composition n'est pas précisée, procède en deux temps : tout d'abord, examen des dossiers comprenant les notes universitaires, un curriculum vitae et une lettre de motivation, puis un entretien. A l'issue, le comité propose deux listes, une principale, une complémentaire. On constate que nombre de candidats de la liste complémentaire intègrent la formation suite à des désistements.

A la fin de chaque semestre, les délégués étudiants font remonter à la direction du master l'évaluation des enseignements et de l'organisation pédagogique, recueillie collectivement auprès de leurs camarades, sans autre précision. L'évaluation des cours par les étudiants est l'objet d'une discussion avec les formateurs. Le responsable des stages fait la synthèse des informations en provenance des tuteurs professionnels. Par ailleurs depuis 2017, l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) dont dépend la formation a mis en place une évaluation des enseignements et des formations.

Un suivi d'insertion professionnelle est assuré par la secrétaire et grâce à l'exploitation des données de l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle de l'UBO, transmises aux étudiants. Les postes occupés par les diplômés à l'issue de la formation correspondent aux attendus du master, bien qu'on manque d'informations sur les salaires médian : médiateur culturel, chargé de médiation, chargé de mission en médiation et communication, responsable de musée, médiathécaire, assistant dans le domaine culturel, chargé de production.

Les bilans annuels de l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle de l'UBO sont analysés par le directeur du master et présentés aux étudiants, au conseil d'enseignement et au conseil de perfectionnement, mais les compte rendus de ces réunions ne sont pas annexés.

## Résultats constatés

La formation est attractive et sélective. Les statistiques fournies depuis 2012 font état d'un flux annuel de 90 à 135 candidats pour 20-21 places. Sur les trois dernières promotions près de 80 % des candidats en M1 sont extérieurs à l'UBO, et selon les années entre 4 et 10 % viennent de formation continue ou sont en reprise d'études.

Le taux de réussite se situe selon les années au-delà de 90 % avec pour les deux dernières promotions un taux de 100 %. Sur 90 % de répondants aux enquêtes à 30 mois, on compte jusqu'en 2017 – année la plus récente pour laquelle nous pouvons disposer de données – un taux d'emploi supérieur à 80 %. On n'observe en revanche aucune poursuite en thèse ni quasiment aucune mobilité ni entrante ni sortante (un étudiant étranger en 2020-2021). En revanche, aucune poursuite en doctorat n'est signalée et aucune explication n'est donnée sur cette situation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation attractive, sélective et de qualité .
- Un caractère professionnalisant du master qui assure d'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Un bon pilotage de la formation.

### Principaux points faibles :

- L'absence de poursuite en doctorat.
- De faibles mobilités sortantes et entrantes, et une ouverture internationale quasi inexistante.
- Un dossier qui mériterait d'être davantage détaillé (débouchés, partenariats par exemple) et renseigné par des annexes.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université de Bretagne Occidentale a de bons résultats dus à ses qualités intrinsèques, mais aussi à une absence de concurrence proche. La formation doit sans doute continuer à veiller à son évolution et rester ouverte aux innovations. Il serait notamment utile de rechercher des partenaires internationaux et de développer les mobilités et les coopérations internationales. De même, un renforcement de la recherche et du lien entre master et doctorat pourrait renforcer la position originale et l'expertise de ce master au-delà de sa sphère professionnelle et académique.

# MASTER PSYCHOLOGIE

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Psychologie* de l'Université de Brest est une formation sur deux ans permettant l'obtention du titre réglementé de psychologue. La formation comporte trois parcours dont la finalité est spécifique : le parcours *Représentations sociales, pratiques et interventions, études qualitatives et quantitatives (RESPI)* vise à former des psychologues chargés d'études, le parcours *Subjectivité et processus inconscients : trauma souffrance et exclusion (SPI)* vise à former des psychologues cliniciens, et le parcours *Cognition, apprentissage, évaluation et remédiation : réalité virtuelle et simulation (CAER)* vise à former des psychologues cognitivistes. Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'unité de formation et de recherche *Lettres et sciences humaines (UFR LSH)* de l'Université de Brest.

L'accès au titre de psychologue est un objectif commun aux trois parcours, ce qui laisse penser que ceux-ci sont réservés aux étudiants titulaires de la licence *Psychologie*. Chaque parcours a une capacité d'accueil de vingt étudiants.

## Analyse

### Finalité de la formation

Chaque parcours a pour finalité de permettre aux diplômés d'accéder au titre de psychologue. Les trois parcours présentent les conditions d'accès au titre avec un stage professionnalisant dont le volume horaire est supérieur à 500 heures et un travail de recherche. Les enseignements sont en cohérence avec les finalités spécifiques, connaissances et compétences visées, ces dernières étant clairement exposées. Les trois parcours intègrent une formation à et par la recherche et ont ainsi une double finalité recherche/professionnelle, ce qui est appréciable, bien que la possibilité de poursuite en doctorat ne soit explicitée que pour les parcours CAER et RESPI, et non pour le parcours SPI. Les emplois visés par la formation sont définis par parcours, en cohérence avec les objectifs spécifiques, mais il est très regrettable qu'aucune référence ne soit faite dans le dossier à la fiche du répertoire nationale de certification professionnelle (RNCP) de la mention et que le supplément au diplôme ne soit pas fourni.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur est énoncé par parcours de formation et non au niveau de la mention, ce qui est regrettable - et suggère qu'il n'y a pas de pilotage au niveau de la mention du master. La spécificité des parcours RESPI et CAER fait que ces derniers ne rentrent pas en concurrence avec les parcours proposés par les master *Psychologie* du grand ouest. Le parcours CAER est unique dans le paysage national. En revanche, les spécificités du parcours SPI, par rapport aux autres formations de master proposées dans le grand Ouest dans le domaine de la psychologie clinique, ne sont pas mises en avant, notamment pour ce qui concerne le positionnement par rapport aux formations dans ce domaine proposées à l'Université de Rennes. Il n'y a pas d'analyse détaillée du positionnement de la formation par rapport à l'autre formation de master proposée par l'UBO (co-accrédité avec l'université d'Angers) dans le domaine de la psychologie, le master *Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé*, ce qui conduit à s'interroger sur la pertinence de la présence de ces deux offres dans le même établissement.

La formation est adossée à l'École doctorale *Éducation, langages, interactions, cognition, clinique (ELICC)* et à trois unités de recherche reconnues : *Laboratoire de recherche en Psychopathologie, Nouveaux Symptômes et Lien Social* pour le parcours SPI, le *Laboratoire de Psychologie, Cognition, Communication, Comportement (LP3C)* pour le parcours RESPI et le *Lab-STICC UMRS 6285* pour le parcours CAER. Des membres de ces laboratoires interviennent dans la formation, encadrent les travaux de recherche des étudiants de première année (M1) et accueillent des stagiaires de seconde année (M2). Le positionnement dans l'environnement socio-économique est solide et bien décrit, bien qu'il reste à formaliser les liens existants par l'établissement de conventions pour les parcours RESPI et CAER. Quelques conventions à l'international existent et devraient favoriser la mobilité étudiante, laquelle n'est malheureusement pas analysée de façon systématique dans le dossier. Seul le parcours CAER mentionne une mobilité étudiante sortante en 2018-2019.

## Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est très lisible et la spécialisation y est progressive, avec une part importante d'enseignements mutualisés en première année (M1), qui comprennent des enseignements sur l'éthique et la déontologie du psychologue, assurés conjointement par une universitaire et un psychologue issu du monde socio-économique, ce qui est appréciable. Les contenus d'enseignements compris dans le tronc commun et ceux spécifiques à chaque parcours sont cohérents avec les compétences et connaissances ciblées. La proportion de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), qui varie selon les parcours et selon les années de formation, fait apparaître un déséquilibre au détriment du format TD, plus ou moins prononcé selon les parcours, avec une proportion de TD qui se situe entre 21 % (M2 parcours *RESPI*) et 39 % (M2 parcours *SPI*). L'approche par compétences n'est pas développée, mais la formation inclut des modalités pédagogiques diversifiées, notamment avec des projets tutorés dans les parcours *CAER* et *RESPI*, ce qui est appréciable. La recherche est bien représentée dans la formation, qui comprend des enseignements de méthodologie de la recherche, la réalisation d'un travail de recherche (*TER*) sur l'entièreté de l'année de M1, et l'implication dans la formation d'enseignants chercheurs appartenant aux laboratoires d'appui. La professionnalisation est également très présente : selon les informations disponibles les professionnels du monde socio-économique représentent environ la moitié des intervenants, la formation comprend la réalisation par les étudiants de projets tutorés collectifs pour les parcours *CAER* et *RESPI*, ainsi que de stages professionnalisant pour l'ensemble des étudiants. La réalisation de ces derniers est organisée de façon appréciable : d'une durée de 140 heures minimum en M1 et de 500 heures minimum en deuxième année (M2), les stages sont réalisés sur les deux semestres de M1 et sur une période bloquée en fin d'année en M2. Ils donnent lieu à un rapport de stage en M1 et à un mémoire de stage et à une soutenance en M2.

Néanmoins, cette organisation ne permet pas d'accueillir des étudiants en alternance, ce que la finalité de la formation notamment pour les parcours *RESPI* et *CAER* permettrait d'envisager, l'ancrage dans le bassin socio-économique étant clairement présenté.

On note également la présence, dans le parcours *CAER*, de modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise incluant des visites de sites. Le poids de la recherche et de la professionnalisation dans la formation est très bien équilibré, avec notamment en M1 l'attribution de cinq Crédit Transfer System (ECTS) à chaque semestre pour le stage d'une part et pour le travail d'étude et de recherche (*TER*) d'autre part. L'enseignement de l'anglais est assuré sur un volume horaire appréciable en M1 et en M2, mais le dossier ne donne aucune information sur les possibilités de certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation, ce qui est surprenant. Par ailleurs, les données concernant la mobilité entrante et sortante étant quasi-inexistantes dans le dossier, et celles concernant la présence d'enseignements dispensés en langues étrangères étant hétérogènes selon les parcours, les possibilités d'appréciation sur la préparation à l'international des étudiants par la formation sont très limitées. La formation accorde de façon positive une place spécifique au numérique, en particulier dans les parcours *CAER* et *RESPI* qui offrent, au côté des outils numériques classiques, des contenus disciplinaires et méthodologiques en lien avec le numérique.

Le nombre total d'heures d'enseignement varie selon les parcours : 702 heures (*CAER*), 710 heures (*RESPI*) ou 737 heures (*SPI*).

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Il est toutefois regrettable qu'elle ne soit présentée que sous la forme de sous-équipes spécifiques aux parcours *CAER* et *SPI*, le parcours *RESPI* ne présentant pas son équipe pédagogique mais annexant à la place des publications scientifiques émanant de l'équipe pédagogique, ce qui est vraiment très surprenant. En accord avec la finalité de la formation, les informations présentes font apparaître une part appréciable d'enseignements confiés à des intervenants extérieurs dont les compétences sont en cohérence avec les contenus abordés. Les modalités de pilotage de la formation ne sont pas mises en avant dans le dossier, et en particulier l'existence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention n'est ni évoqué, ni attesté par des comptes-rendus annexés. Il est de fait impossible d'apprécier sa composition et son mode de fonctionnement. Les modalités de contrôle des connaissances sont décrites de façon très hétérogène selon les parcours, et souvent de façon incomplète. Les modalités de fonctionnement du jury ne sont pas abordées et le supplément au diplôme n'est pas fourni. Les éléments fournis dans le rapport d'autoévaluation vont dans le sens d'une absence de pilotage au niveau de la mention.

## Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne présente pas les données de suivi des flux étudiants pour l'ensemble de la formation, ni d'analyse quant à l'attractivité de la formation, ce qui est regrettable. Les données de suivi des effectifs, des taux de réussite des étudiants et des données d'insertion à six mois et à 30 mois ne sont ni annexées ni analysées globalement dans le dossier. Il en va de même pour les données concernant les étudiants qui sortent non diplômés de la formation.

Les seules données quantitatives et qualitatives présentées concernent les étudiants du parcours *SPI*. Ces données font apparaître des effectifs fluctuant selon les années (14, 10 et 16 inscrits de 2015 à 2017), toujours inférieurs à la capacité d'accueil du parcours (20 places), ce qui peut correspondre à un problème d'attractivité, même si une conclusion en ce sens est difficile à énoncer en raison de l'absence d'information sur le nombre de candidatures à l'entrée du master. Le nombre d'étudiants en formation initiale est en augmentation sur la période, passant de trois en 2015 à neuf en 2017 alors que le nombre d'étudiants en formation continue, en reprise d'étude ou en validation des acquis de l'expérience (VAE) est en diminution, passant de huit en 2015 à deux en 2017.

Un processus d'amélioration de la formation est mis en place dans le cadre du parcours *SPI*, dans lequel une double évaluation est réalisée, d'une part par les étudiants sur les aspects de la formation, de manière anonyme et indépendante, et d'autre part par l'ensemble des intervenants dans la formation. Cette double évaluation permet à l'équipe d'introduire des modifications souhaitables pour la pertinence et le bon déroulement de la formation. Aucune indication n'est en revanche donnée sur les processus d'amélioration continue mis en place dans les autres parcours, ni sur l'existence et la participation d'un conseil de perfectionnement dans d'éventuels dispositifs d'assurance qualité.

### **Résultats constatés**

La formation dispose de 20 places à l'entrée de chaque parcours, soit un total de 120 places en M1 et M2. Les données relatives au taux de pression et à l'origine des étudiants ne sont pas précisées. Les données concernant la réussite et le devenir des étudiants, issues de l'enquête établissement à six mois et 30 mois ne sont pas annexées et ne sont pas évoquées pour les parcours *CAER* et *RESPI*. Des indications assez lapidaires sont données pour le parcours *SPI*, uniquement sur l'insertion professionnelle des étudiants et la poursuite d'études. Elles font apparaître, sur la base d'un taux de répondant moyen de 68,75 % assez modeste, un taux d'emploi relativement faible (65,33 % à 18 mois en moyenne sur la période et 73,66 % à 30 mois), sans indication sur le niveau des emplois effectifs. Sur la période considérée, un étudiant a poursuivi en doctorat après l'obtention du master, et deux étudiants ont poursuivi des études hors doctorat. Ces quelques données ne permettent pas d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle effective et des poursuites d'études aux objectifs affichés de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une bonne représentation de la professionnalisation dans la formation.
- Une bonne formation à et par la recherche avec un adossement des parcours à des unités de recherche.
- Une structure de formation lisible avec spécialisation progressive.

### Principaux points faibles :

- Une faible identité de la mention dans sa globalité, qui se traduit notamment par un pilotage par parcours, et non au niveau de la mention, et par une incertitude sur l'existence et le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement propre à la mention.
- Une faiblesse du dossier : certification professionnelle non évoquée, informations lacunaires sur le recrutement des étudiants entrants et le suivi des étudiants diplômés, absence du supplément au diplôme.
- Une approche par compétences non développée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Psychologie* de l'UBO constitue une formation solide, à la fois au niveau de la formation théorique et méthodologique, au niveau de la qualité de la professionnalisation et au niveau de la qualité de la formation à et par la recherche. Cependant, le dossier remis présente de nombreuses faiblesses. La formation, bien que comportant des éléments d'enseignements communs à tous les parcours et disposant d'un responsable de mention, semble fonctionner par un pilotage au niveau des parcours sans coordination particulière au niveau de la mention, qui apparaît plus virtuelle qu'effective. L'équipe pédagogique, qui a choisi de proposer une formation avec trois parcours relevant de trois domaines de la psychologie sous une même mention *Psychologie*, devrait à l'avenir envisager un travail de réflexion centré sur la mention de façon à renforcer son identité : l'autoévaluation est à réaliser au niveau de la mention et non par parcours.

L'installation d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et jouant pleinement son rôle est recommandé. L'équipe pédagogique devrait accorder plus d'importance à l'analyse du suivi des données étudiantes, tant les flux concernant les effectifs que le devenir des diplômés et des non diplômés. De manière générale, l'analyse du fonctionnement des dispositifs d'assurance qualité mis en place doit être réalisée par l'équipe pédagogique.

Des réflexions sont souhaitables pour une approche par compétences en référence à la fiche RNCP de la mention, qui pourrait s'accompagner d'un rééquilibrage des volumes entre cours magistraux et travaux dirigés dans la formation.

Le positionnement du parcours *SPI* par rapport au master *Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé*, co-accrédité UBO-Université d'Angers devrait être clarifié.

De façon générale, le nombre important d'informations manquantes dans le dossier d'autoévaluation limite fortement la pertinence des recommandations pouvant être formulées.

# MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master mention *Sciences de l'éducation* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation de l'unité de Formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation.

Cette mention propose un parcours unique intitulé : *Formation des adultes (FA)* : analyse activité pédagogie innovante. À ce titre, elle propose de former des professionnels susceptibles d'intervenir à différents niveaux de la formation professionnelle d'adultes tant dans le secteur public que dans le secteur privé (formateur spécialisé, ingénieur pédagogique, responsable de l'innovation, de la conception et de la modernisation des dispositifs, ingénieur de formation, etc.).

Les enseignements sont localisés sur le site de Brest, il est possible de suivre la formation à distance. La formation accueille principalement des étudiants en reprise d'études ou en formation continue qui peuvent bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP). Elle est également ouverte aux étudiants issus de la licence de *Sciences de l'éducation*.

## Analyse

### Finalité de la formation

L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires et de les former à une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans le domaine de la formation des adultes. Il s'agit de former de futurs animateurs de formation, des ingénieurs pédagogiques, des responsables de l'innovation, de la conception et de la modernisation des dispositifs. La formation proposée répond à ces objectifs.

Les diplômés pourront agir dans tous les secteurs, aussi bien public que privé. A ce titre, il est indiqué que chaque métier a fait l'objet d'une analyse en termes de compétences qui se retrouvent dans les différents blocs de compétences du diplôme. Il est indiqué que la formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle et qu'elle est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. Le document est transmis aux étudiants et autres parties prenantes.

Le fait que les objectifs de la formation aient été négociés avec des représentants d'employeurs potentiels (association des instituts de formation en soins infirmiers et du travail social, Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Groupement d'établissements publics d'enseignement (GRETA) association des formateurs indépendants de Bretagne) afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre emploi et formation est particulièrement appréciable. Il est également indiqué que l'élaboration de la nouvelle maquette et le contenu de la formation ont été intégralement repensés afin d'être en adéquation avec les besoins du bassin de l'emploi.

### Positionnement dans l'environnement

La dimension « réseau » est prise en compte dans la mesure où la formation s'inscrit dans un réseau national (CNAM-Paris, Agrosup Dijon) et international (Fribourg, Genève et Louvain-la-Neuve) en formation des adultes. Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche s'effectue en collaboration avec les unités de recherche de l'UBO et de Rennes 2, les Écoles doctorales et le collège doctoral, le cas échéant. Un complément d'information aurait été apprécié : thématiques de recherche, lien avec les contenus, profils des intervenants sur les cours de méthodologie de la recherche.

Le fait que des chercheurs issus de la recherche et du monde socio-économique interviennent est appréciable, même si un complément d'informations aurait été apprécié, afin de confirmer la bonne articulation formation-emploi-recherche. La participation à des journées thématiques sur des thèmes spécifiques de recherche est un point positif.

Il est surprenant qu'aucun lien ne soit mentionné avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

## Organisation pédagogique de la formation

La prise en compte des différents profils d'étudiants fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, la formation offre des parcours adaptés au public en formation en alternance, elle prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie et offre la possibilité d'être suivie à distance. Un découpage en blocs de compétences permet de proposer deux blocs d'enseignement à la formation continue.

Le master est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap et sportifs de haut niveau), et ce point est particulièrement bien détaillé avec des exemples concrets de prise en charge spécifique et adaptée.

L'organisation pédagogique du diplôme, à travers notamment l'explicitation des différentes unités d'enseignement est claire et bien pensée. Le master prévoit 420 heures de stage réparties au cours de chaque année. Il est cependant indiqué que deux stages de 210 heures chacun sont conseillés en master 1 afin d'appréhender différentes facettes du monde de la formation et un stage de spécialisation de 420 heures en master 2. 420 heures représentent un volume horaire conséquent, mais il est possible de doubler ce volume horaire en passant à 840 heures. De tels volumes horaires ne sont pas sans conséquences sur l'organisation de la formation (cours regroupés sur 15 semaines de 30 heures sur cinq jours, neuf semaines d'autoformation). Des précisions sur cette période d'autoformation auraient été utiles.

Il est regrettable que ne soit pas mentionné s'il existe un suivi et une vérification des projets réalisés pendant la période d'autoformation et des missions validées durant les stages. L'explicitation des compétences visées aurait été également appréciée, pour ce qu'elle permet de clarifier pour les étudiants.

Les possibilités de séjours d'études à l'international, ainsi que leur reconnaissance par l'acquisition de crédits ECTS, auraient également pu être plus clairement explicitées. Des accords de coopération/partenariats sont conclus avec des établissements étrangers, mais malheureusement sans plus de précisions sur les universités partenaires ou sur la mobilité étudiante entrante et sortante. La participation bisannuelle des étudiants à des séminaires internationaux mérite d'être soulignée et leur reconnaissance dans le cursus précisée. En revanche, il n'est pas clairement indiqué si les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger ou d'intégrer des organisations éducatives internationales, ni si la formation accueille des chercheurs étrangers.

L'ouverture de la formation aux étudiants passés par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la Validation d'acquis professionnels (VAP) est appréciable.

Le recours à des pratiques pédagogiques innovantes est particulièrement notable. Il est indiqué qu'une partie des enseignements du master est proposée sous un format hybride (mélange d'enseignements présentiels et distanciels) notamment pour l'UE en lien avec le numérique. Le numérique est indiqué comme tenant une part importante dans le master afin de répondre aux évolutions des métiers de la formation. Cet objectif est également illustré par la visite au Salon des Learning technologies de Paris proposée aux étudiants de deuxième année de master (M2).

L'organisation de la formation sous forme de six blocs de compétences est particulièrement cohérente et très bien présentée. Ainsi, les unités d'enseignement sont transcrites en compétences et la formation est définie en blocs de compétences. Il est indiqué qu'un portefeuille de compétences permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis, malheureusement, il n'y a pas d'informations complémentaires concernant sa présentation, son rôle et son utilisation.

L'existence d'une structure active comme un observatoire de l'insertion professionnelle qui accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stage, ainsi que dans l'élaboration de leur projet professionnel est particulièrement appréciable. Le fait de proposer un accompagnement individualisé de chaque étudiant par un membre de l'équipe pédagogique (réfèrent professionnel issu du monde socio-économique) est également un élément favorable. Les modalités de cet accompagnement sont bien détaillées.

L'organisation du master, pensée afin de répondre aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage, est un point très positif. Il est également fait état de collaborations très actives avec les environnements socio-économiques notamment à travers les interventions de professionnels, l'accueil de stagiaires et le développement de l'alternance. A ce titre, l'anticipation des besoins de stages et leur diffusion en début d'année est un point notable. De plus, ces interventions permettent d'aborder concrètement les problématiques que les professionnels de terrain rencontrent. Il aurait été intéressant de présenter les taux de partage entre les interventions des enseignants-chercheurs et des professionnels.

Le livret pédagogique (intitulés, contenus et compétences visées) est facilement accessible. La clarté de la communication faite sur les évaluations (modalités, dates, grilles d'évaluation) vient également s'ajouter aux points particulièrement positifs.

La communication autour du diplôme semble dynamique, et efficace : plusieurs journées informations collectives, où sont invitées toutes les personnes intéressées par le master sont organisées entre les mois de décembre et juillet. L'implication systématique d'un représentant du service chargé de la VAE et de la reprise d'études est également un point fort.

## Pilotage de la formation

Le parcours est piloté par une enseignante-chercheuse, appuyée par une enseignante-chercheuse pour chaque année d'études. Chaque bloc de compétence est piloté par un binôme composé d'un membre de l'équipe pédagogique et d'un professionnel. Les interlocuteurs des étudiants sont clairement identifiés dès le début de l'année universitaire.

La fréquence mensuelle des réunions pédagogiques regroupant tous les intervenants est appréciable dans un souci d'amélioration de la qualité de la formation et de garantie de cohérence entre la formation en licence et en master. Une attention est apportée à la transmission des informations auprès des intervenants extérieurs. Le recrutement des intervenants extérieurs semble également faire l'objet d'une attention particulière. Néanmoins, il aurait été intéressant de préciser leur profil.

## Dispositif d'assurance qualité

Les conseils de perfectionnement fonctionnent et se réunissent régulièrement. Il est toutefois dommage qu'il n'y ait pas davantage d'informations sur leurs bilans. De plus, il n'est pas précisé dans quelle mesure les remarques en vue d'améliorer les dispositifs de formation transmises par les étudiants sont prises en compte.

Des délégués de promotion sont élus et sont des interlocuteurs privilégiés pour les responsables d'année de master qui s'entretiennent avec eux lors de la fin de chaque regroupement de cours afin d'identifier les difficultés et d'y répondre au mieux, ce qui constitue un gage de qualité.

Le suivi des étudiants diplômés, souvent compliqué pour les formations, est assuré. Non seulement, la qualité du recensement de leur situation est indéniable, mais la prise en compte de leurs avis afin d'améliorer l'adéquation entre la formation et les compétences attendues sur le terrain est également un point très positif.

## Résultats constatés

Les principaux résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés du master mention *Sciences de l'éducation* indiquent un taux d'emploi élevé, ce qui est particulièrement appréciable. Ce taux est à relativiser malgré tout compte tenu de la faiblesse des effectifs (11 étudiants diplômés en 2017, 13 en 2018 et 11 en 2019).

Le niveau d'adéquation avec la spécialité du master obtenu ainsi que l'incidence des stages effectués durant le M1 et le M2 sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ne sont pas précisés.

Les données sur le nombre de diplômés, ainsi que les taux de réponse sont appréciables. Il serait intéressant d'indiquer les pourcentages de réussite. Les informations sur le nombre de diplômés en poursuite d'études, en emploi et sans emploi sont également particulièrement utiles.

# Conclusion

### Principaux points forts :

- Une clarté de l'organisation pédagogique pensée pour une ouverture à la formation continue.
- Une attention soutenue apportée à la qualité de la formation avec de nombreux dispositifs d'évaluation et la prise en compte de leurs résultats.
- Un accompagnement personnalisé des étudiants et un bon suivi des diplômés.
- Une réelle connaissance du bassin d'emplois et des interactions avec l'environnement socio-économique et culturel.

### Principaux points faibles :

- Un manque de précision du lien entre l'insertion professionnelle des diplômés, le stage qu'ils ont effectué et l'objectif de formation du parcours.
- Un manque de précisions sur les compétences visées par le stage et l'autoformation.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université de Bretagne Occidentale propose un parcours attractif en phase avec les problématiques actuelles. Toutefois, la nature de la formation proposée dans ce master interroge sur la possibilité, et/ou l'existence de passerelles avec l'INSPE.

L'existence d'un réseau international est un point positif qui pourrait être utilisé pour faire intervenir des collègues d'université partenaires dans la formation.

Les liens étroits avec le monde économique et le taux élevé d'insertion professionnelle, déjà très positifs, doivent continuer à être renforcés.

# MASTER TOURISME

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Tourisme* au parcours unique *Management des activités et structures touristiques littorales* est le seul master en tourisme de la région Bretagne et le seul master en France spécialisé dans le tourisme littoral. Le master est à visée professionnelle, et se déroule sur deux ans, soit quatre semestres; il s'effectue en présentiel sur le site de Quimper. Un système de validation des acquis et de l'expérience (VAE), est aussi proposé pour l'obtention du diplôme.

## Analyse

### Finalité de la formation

Il est difficile de faire l'évaluation tant les informations manquent.

Le master semble se conformer à la fiche RNCP, de même qu'il semble répondre aux objectifs fixés en terme de débouchés mais il est impossible de le vérifier puisque n'ont été fournis ni la maquette ou le syllabus des enseignements, ni le supplément au diplôme, ni les prospectus ou autres documents fournis aux étudiants afin de les informer des modalités d'examen, des débouchés ou des poursuites d'étude possible à la sortie de la formation.

Selon le dossier d'autoévaluation, une plaquette de présentation et un livret au format papier et numérique décrivant le syllabus des enseignements, le volume horaire etc. sont remis aux étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Le master revendique divers partenariats (privés et public), l'affiliation à des associations en lien avec le secteur du tourisme et sa participation régulière à des salons professionnels et académiques, mais rien ne vient détailler ces affirmations. Il revendique également une bonne adéquation entre ses objectifs de formation et le domaine d'excellence « *Mer et littoral* » de l'Université de Bretagne Orientale (UBO), ainsi que l'appui scientifique de l'équipe d'accueil « EA géoarchitecture ». Des partenariats à l'étranger, l'accueil d'étudiants internationaux et l'intervention d'une trentaine d'intervenants extérieurs sont également évoqués, sans détail, explication ou précision. L'absence de documents de présentation témoignant de ces partenariats et de l'activité du master en dehors et au sein de l'Université de Bretagne Orientale (UBO), qui semble au demeurant intéressante, ne permet pas d'apprécier pleinement la place de la formation dans son territoire ou au sein de l'Université.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation a lieu sur deux ans et est divisée en quatre semestres. Une place importante semble donnée à l'approche par compétences.

La démarche scientifique est fréquemment abordée, notamment par la présence d'UE intitulées « la recherche et la production scientifique » pendant trois semestres sur quatre.

En outre, dans le domaine de la professionnalisation des étudiants, les intervenants professionnels assurent une part importante des enseignements; des contacts étroits et réguliers sont organisés par la formation entre les étudiants et le monde professionnel du tourisme via des stages, un stage court de trois mois en première année ( M1) et un stage long de six mois en deuxième année (M2), ainsi que des projets tutorés en première et deuxième année et des échanges réguliers avec des intervenants extérieurs du secteur touristique.

La formation prépare les étudiants à l'international. Ils doivent ainsi suivre un apprentissage de deux langues étrangères. L'importance des langues dans la formation est donc à souligner, de même que deux enseignements en lien avec la gestion des outils du numérique : l'e-tourisme et le webmarketing.

Dans les faits, la mobilité sortante n'a toutefois concerné qu'un unique étudiant en 2019. La mobilité entrante n'a pas été renseignée depuis 2017.

Ici encore, les informations sont trop succinctes et brutes. L'absence de syllabus ou de maquettes d'enseignements dans le dossier empêche d'évaluer l'organisation pédagogique de la formation.

## Pilotage de la formation

La formation est pilotée par deux enseignants-chercheurs clairement identifiés et disposant d'un secrétariat dédié à la formation. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de professionnels du secteur touristique. Ne sont toutefois précisés ni l'implication ni les statuts de chacun.

Élus étudiants, enseignants et membres extérieurs se rassemblent en un conseil de perfectionnement qui traite notamment de l'adéquation de la maquette pédagogique avec les attentes du secteur touristique en constante évolution. Toutefois, aucun document ne précise les modalités de rencontre de ce conseil, ni sa composition ou son organisation.

Ici encore, aucun document ne permet d'évaluer concrètement les modalités ou l'organisation du pilotage de la formation: maquettes administratives, comptes-rendus du conseil de perfectionnement, liste des services ou du matériel mis à disposition des étudiants etc., ce qui est fort dommageable.

## Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement. La réussite étudiante est connue des parties prenantes et fait l'objet de publications lors du conseil de perfectionnement.

La formation ne renseigne pas le devenir de ses diplômés, ni en matière de poursuite d'étude ni en matière d'insertion professionnelle.

Le dossier souligne un travail d'autoévaluation constant en raison de la relation de proximité qui unit le corps enseignant et les étudiants, qu'il n'est néanmoins pas possible d'évaluer : dans les faits, aucun outil formel d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionné.

## Résultats constatés

La formation est sélective. Un peu plus de 90 étudiants postulent au master en 2018 et 2019 pour une capacité d'accueil de 20 places. Le master connaît une forte attractivité puisque depuis 2017, plus de 70 % des postulants, 84 % en 2019, viennent d'université extérieures. La provenance de ces étudiants n'est toutefois pas détaillée.

La mobilité sortante, comme indiqué *supra*, est très faible. Elle n'a concerné qu'un étudiant en 2019 .

Le nombre d'étudiants est relativement stable dans le master avec 15 étudiants environ (de 14 à 16) en M1 et le même nombre en M2, ce qui implique que le taux de réussite des deux années varie de 95 à 100 %.

Il semble qu'il y ait eu avant 2016 un second parcours, désormais fermé (*Développement de projets en tourisme culturel*) mais il n'y pas d'informations à ce sujet.

Enfin, le dossier mentionne l'utilisation du service Cap'Avenir de l'UBO dédié au suivi des étudiants, mais l'absence de tout résultat dans le dossier ne permet pas d'évaluer le taux d'insertion des étudiants ni même de confirmer qu'un outil de suivi a bien été mis en place.

# Conclusion

### Principaux points forts :

- Une position thématique pertinente au vu du contexte géographique régional.
- Une position thématique unique sur le plan national .

### Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire où nombre d'informations importantes n'apparaissent pas (taux d'insertion professionnelle des étudiants, justifications des compétences/thématiques enseignées syllabus, jurys, etc.).
- Une mobilité étudiante faible.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Tourisme* présente un positionnement intéressant sur le plan local et national ainsi qu'une forte attractivité auprès des étudiants. Il est dommage que l'aspect lacunaire du dossier empêche son évaluation objective.

Sur le plan de la mobilité internationale, la formation gagnerait à être internationalisée davantage en exploitant ses nombreux partenariats étrangers.

Concernant le processus d'autoévaluation des enseignements, le dossier fait état d'un fort suivi de ses étudiants et d'une d'autoévaluation constante et efficace alors qu'aucun outil n'apparaît pour le justifier. La formalisation de ces outils incluant les étudiants constituerait un atout certain.

Enfin, si le faible nombre d'étudiants dans le master représente sans nul doute des avantages, la sélectivité de la formation mériterait d'être justifiée.

# MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

## Présentation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), porté par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH) propose un parcours unique *Rédacteur/traducteur*. Cette formation professionnalisante, d'une durée de deux ans, est dispensée en présentiel sur le campus de Brest et bénéficie d'un label EMT (*European Master in Translation*). Elle est par ailleurs ouverte à la formation initiale et continue, ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels (VAP).

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation a pour objectif principal de former des traducteurs, des rédacteurs techniques et des localisateurs opérationnels dès leur sortie de master, mais le dossier, très lacunaire, ne contient aucune information sur la façon dont les objectifs et les débouchés du diplôme sont explicités ou portés à la connaissance des étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Traduction et interprétation* de l'UBO dispose d'un label EMT (*European Master in Translation*) qui lui permet de se distinguer au niveau régional d'une formation comparable proposée par l'Université de Rennes 2, avec laquelle quelques enseignements ont par ailleurs été mutualisés, et lui permet de faire partie d'un réseau constitué de 15 universités au niveau national et 81 au niveau international.

La formation s'appuie, de façon classique, sur le laboratoire d'adossement du diplôme, le HCTI (Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image), pour associer les étudiants aux différentes activités de recherche organisées au sein de l'UBO. La formation co-organise également avec l'Université belge KU Leuven le « Forum T&R » (Théories et Réalités en Traduction et Rédaction) ce qui a permis d'accueillir deux colloques internationaux sur la traduction, dont le dernier remonte à 2014, à Brest. L'intérêt de ces colloques pour la formation n'est cependant pas développé dans le dossier.

Des partenariats ont été noués avec des entreprises et des agences de traduction locales et des conventions ont été signées avec des Organisations non gouvernementales (ONG), mais le dossier n'apporte aucune précision sur leur identité ou les bénéfices qu'en tirent les étudiants. 11 intervenants professionnels sont cités mais aucune liste n'a été fournie dans le dossier. L'affiliation au réseau EMT offre une bonne visibilité au master qui se traduit par un nombre de candidats hors UBO plutôt élevé (80 %).

La formation reçoit quelques chercheurs invités, elle dispose d'une convention Erasmus avec l'Université KU Leuven (Anvers, Belgique) et quelques étudiants internationaux (entre un et quatre) intègrent le diplôme chaque année. L'origine géographique de ces étudiants ou les modalités d'accès à la formation ne sont cependant pas précisées dans le dossier et aucune mobilité sortante n'a été recensée entre 2017 et 2019.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation se décline en quatre semestres et se structure autour d'un tronc commun, offrant une base de connaissances et de compétences cohérentes avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et de deux parcours de spécialisation dans la post-édition et dans les jeux vidéo. Aucune maquette n'est cependant fournie dans le dossier et les langues proposées ne sont pas précisées, ce qui ne permet pas d'apprécier correctement l'organisation pédagogique de la formation.

La formation est dispensée uniquement en présentiel, même si une partie des cours, non précisée dans le dossier, peut être proposée à distance. Le diplôme est ouvert à la validation des acquis professionnels (VAP) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucune donnée concernant leur modalités précisées ou le nombre de bénéficiaires n'est fournie.

Le référentiel des masters EMT, comprenant 35 grandes compétences, qui ne sont pas indiquées, est décliné dans les différentes unités d'enseignement (UE) de la formation. La rédaction d'un mémoire de recherche, sous la double direction d'un universitaire et d'un professionnel, est intégrée à la première année du diplôme. La deuxième année de master prévoit un stage long (quatre mois ou plus) obligatoire qui donne lieu à rédaction d'un rapport de stage dans lequel l'expérience professionnelle doit être adossée à la recherche en traduction et/ou rédaction, ce qui peut sembler surprenant pour une formation professionnalisante.

Des modules de connaissance de l'environnement professionnel, de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat intégrés à la maquette, ainsi que de nombreux intervenants professionnels en master 2 sont évoqués dans le dossier, l'absence de maquette et de liste d'intervenants ne permet cependant d'apprécier cet aspect. Les étudiants doivent réaliser un stage obligatoire de un mois minimum en M1 et de quatre mois minimum en M2. Chaque stage donne lieu à la production d'un rapport écrit, dont l'évaluation est intégrée à la maquette, mais les modalités d'évaluation ne sont pas indiquées.

D'après le dossier les enseignements sont partiellement dispensés en anglais, mais aucune information concernant le nombre d'étudiants qui effectuent leur stage à l'étranger et l'absence de mobilités sortantes (au sein d'universités partenaires du réseau EMT ou par le biais de l'accord Erasmus avec l'Université de Leuven) entre 2017 et 2019 est fâcheux pour ce type de diplôme. L'utilisation des nouvelles technologies est conforme à ce qui se pratique dans les autres masters de ce type, avec des matières d'application intégrées à l'offre de formation et l'utilisation d'un environnement numérique de travail (ENT).

La formation sensibilise ses étudiants à une déontologie du travail par le biais de différents modules, dont « L'éthique du traducteur », qui abordent les questions d'éthique, de confidentialité et de propriété intellectuelle. D'après le dossier la norme européenne EN 15038, qui régit l'activité des prestataires de services de traduction (PST), est formellement enseignée, ce qui semble indiquer un certain décalage entre le contenu de cet enseignement et la réalité du marché de la traduction, dans la mesure où cette norme a été annulée et remplacée par une nouvelle norme (NF EN ISO 17100) en 2015. L'absence de maquette du diplôme ne permet cependant pas d'apprécier correctement cet aspect.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée 10 enseignants-chercheurs issus de l'UBO, l'Université de Bretagne Sud et la Brest Business School, spécialistes de traductologie, linguistique, informatique, droit privé ou encore psychologie cognitive et 11 professionnels issus du milieu de la traduction ou la rédaction technique, la gestion de projet, les sites web, le design, l'imagerie et la mise en page numérique interviennent dans la formation. L'absence de liste des intervenants ne permet cependant pas d'apprécier correctement cet aspect.

Le pilotage est assuré par un directeur et une co-directrice, également responsable du M2, et un responsable du M1. L'équipe de formation se réunit en un conseil de master, qui associe des étudiants, mais à la lecture du dossier il n'est pas possible de savoir si ce conseil est propre à la mention *Traduction et interprétation*. Ce même conseil, augmenté de professionnels extérieurs, dont la qualité ou le nombre ne sont pas précisés dans le dossier ou en annexe, fait office une fois par an de conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas tout à fait conforme aux textes réglementaires.

La composition et les dates de réunion des jurys est précisée, le suivi de l'acquisition des connaissances est classique (examens écrits et oraux), tout comme le dispositif de deuxième chance (session de rattrapage).

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement passe par plusieurs tests écrits et un entretien devant un jury, dont la composition n'est pas précisée, permettant de retenir 20 étudiants sur liste principale, et une quarantaine sur liste d'attente, ce qui reflète l'attractivité de la formation. La réussite des étudiants et leur devenir sont analysés par le service d'orientation de l'université, Cap'Avenir. L'évaluation de la formation par les étudiants repose sur un questionnaire anonyme en ligne proposé par l'équipe pédagogique.

## Résultats constatés

Les taux de réussite et leur évolution sont établis par Cap'Avenir et les taux d'emploi, ainsi que les noms des entreprises qui embauchent les étudiants, à 18 mois puis à 30 mois, sont affichés sur le site de ce service commun de l'établissement.

La formation présente un taux de réussite en M2 de 95,45 % en 2017 et de 100 % en 2018, signe de sa qualité, mais les causes du taux d'échec relativement élevé en M1 (25 % en 2017 et 45 % en 2018) ne sont pas analysées dans le dossier. D'après les rares données fournies, 100 % des étudiants de la promotion 2017 se trouve actuellement en situation d'emploi (56 % après une création d'entreprise, 33 % en répondant à une offre, 11 % immédiatement embauchés par l'entreprise qui les a accueillis en stage) et pour les années précédentes, les chiffres sont toujours supérieurs à 90 %, ce qui est très bon.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation à l'attractivité reconnue et un label EMT permettant de la distinguer au niveau régional.
- Une véritable insertion professionnelle des diplômés.

### Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire (absence de maquette de la formation, de tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique, de liste des intervenants extérieurs, notamment).
- Une très faible internationalisation de la formation compte tenu du label EMT.
- Un taux d'échec en M1 non interrogé par l'équipe pédagogique.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Traduction et interprétation* semble se distinguer au niveau régional par sa labellisation EMT (*European Master in Translation*), reçue en 2014, et par une très bonne insertion professionnelle de ses diplômés même si le dossier, très lacunaire, ne permet pas une bonne appréciation de la mention. La faible internationalisation de la formation et l'absence de mobilités sortantes sur la période analysée est cependant plus que regrettable pour une formation en langues. Aussi la mobilité au sein des universités étrangères partenaires du réseau EMT devrait-elle être encouragée, et un stage dans un pays étranger rendu obligatoire.

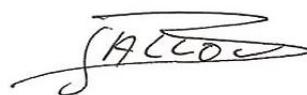
## Observations de l'établissement

Brest, 18 février 2021,

Vous trouverez ci-dessous les observations concernant le rapport d'évaluation relatif au champ Arts, Lettres, Langues / Sciences Humaines et Sociales.

Le président

Matthieu GALLOU



Nicolas BERNARD, Emmanuelle PEYVEL, co-directeurs du Master  
« *Management des activités et structures touristiques littorales* »

**Objet : observations suite à l'évaluation HCERES du Master « Management des activités et structures touristiques littorales ».**

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation par l'HCERES du Master « Management des activités et structures touristiques littorales », nous souhaiterions apporter quelques observations.

L'un des principaux reproches formulés par l'HCERES fait mention d'un « *dossier lacunaire où nombre d'informations importantes n'apparaissent pas* ».

Pourtant, les rubriques du dossier d'évaluation ont toutes été renseignées, et à aucun moment il n'est mentionné d'apporter, par des pièces jointes, les informations complémentaires (maquette de la formation, modalités de contrôle des connaissances, composition des jurys, etc.). Nous l'aurions fait sans problème puisque nous disposons bien évidemment de ces pièces. Encore fallait-il que cela soit clairement explicité dans le dossier d'évaluation qui nous a été adressé.

Parmi ces « manques », Il est notamment fait mention de l'indication du taux d'insertion des étudiants diplômés.

A ce sujet, nous nous permettons de rappeler que cette formation est récente (ouverture en septembre 2017), et que seules deux promotions en sont sorties à ce jour, dont la dernière en septembre dernier. Les enquêtes de Cap'avenir sur le taux d'insertion professionnel des étudiants ne concernent que des promotions diplômées sorties avant 2019 : il n'est donc pas possible de fournir ces informations par le biais du service de l'université en charge de ce suivi. Les données dont nous disposons sont liées à notre propre suivi des étudiants diplômés des deux dernières promotions, avec lesquelles nous nous efforçons de garder contact.

Autre point faible signalé : la faible mobilité étudiante. Cette mobilité se manifeste pourtant à l'occasion des stages courts (3 mois) et longs (6 mois) effectués par les étudiants de M1 et M2 dans toute la France, outre-mer et à l'étranger. Par ailleurs, nous avons accueilli des étudiants étrangers dans le Master depuis sa création (Grande-Bretagne, Vietnam). Nous rappelons ici que ce Master est récent et la mise en œuvre d'échanges internationaux prend du temps, et s'avère complexe dans le contexte actuel.

Fait à Quimper, le 10 février 2021

Patrick KERNEVEZ,

Directeur du master Patrimoine et musées Quimper

Parcours Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation de l'HCERES du master Patrimoine et musées, je n'ai pas d'observations à formuler.

Les points faibles relevés ont été explicités : si les étudiants ne continuent pas en doctorat c'est parce que le master privilégie l'insertion professionnelle directe à laquelle aspirent les étudiants sélectionnés. L'ouverture internationale quasi inexistante résulte du faible nombre d'étudiants recherchant désormais des stages à l'étranger et du faible nombre de candidats campusfrance remplissant les pré-requis pour une intégration au sein d'un master très demandé.

Les annexes auraient effectivement être amplifiées, avec des cartes, la liste de nos partenaires, la recension des articles de presse concernant les projets étudiants...

Fait à Quimper, le 10 février 2021.


Nom de l'établissement : Université de Bretagne Occidentale

Intitulé du champ, domaine etc. : Arts Lettres Langues

Observations en réponse au rapport HCERES  
Master FLE de l'UBO

ITEM Présentation :

**Remarque :** « La formation, qui est dispensée à Brest, ne précise pas à qui elle s'adresse. »

**Réponse :** Le Master FLE s'adresse à tous les étudiants ayant une licence, qu'ils viennent de France ou de l'étranger. Plus particulièrement, la formation s'adresse aux étudiants issus de la filière Lettres (au sens précis du terme : LEM, mais aussi au sens plus large LEA, anglais, allemand, espagnol... histoire, psychologie, autant de formations que l'on peut trouver dans une faculté de lettres et sciences humaines).

Au fil des années, nous avons accueilli des étudiants issus de toutes ces formations. Nous accordons de l'importance à la filière antérieure suivie par le candidat, assurément, mais nous sommes également attentifs à la motivation de celui-ci en ce qui concerne le FLE. Par exemple, un stage à l'étranger ou un poste occupé durant plusieurs années à enseigner le FLE en France ou à l'étranger constitue pour la commission un élément très favorable à son admission dans le Master FLE.

La formation du Master FLE s'adresse à des étudiants issus des filières :

- Licences lettres et langues ou apparentés
- Licence FLE
- Licences en sciences humaines et sociales mais aussi des autres filières
- Étudiants étrangers
- Candidats issues de la VAE/VES qui souhaitent valoriser leur parcours professionnel après plusieurs années passées à enseigner le français à l'étranger

Le recrutement est global : local, (UBO / Finistère / Bretagne), national (étudiants originaire de toute la France) international (étudiants en échange (ex : Erasmus) ou inscription directe dans le Master).

ITEM Finalité de la formation :

**Remarque :** « Ces débouchés, communiqués à travers les supports disponibles, sont évoqués sans être détaillés dans le dossier d'auto-évaluation, lequel ne précise pas suffisamment les publics et/ou profils d'étudiants visés. »

**Réponse :** Les débouchés possibles après la formation Master FLE de l'UBO (précisés dans la fiche AOF) : Enseignant de FLE ; Gestionnaire de formation ou d'école de langue ; Conseiller pédagogique ; Attaché de langue ; Médiation culturelle ; Chargé de communication interculturelle ; Chercheur en sciences du langage

Les postes concernés peuvent être soit en France (éducation nationale, écoles privées, écoles de langue, grandes écoles, associations...) et surtout à l'étranger dans les Alliances françaises, les instituts français, les écoles, universités et écoles privés dans les pays étrangers.

**ITEM Positionnement dans l'environnement :**

**Remarque :** « La formation énonce son positionnement dans la carte nationale des établissements du supérieur, mais sans souligner ses spécificités propres »

**Réponse :** Le Master FLE de l'UBO a la particularité d'être une formation généraliste dans le FLE dont l'objectif est de proposer un programme de formation complet permettant aux futurs professionnels du FLE et chercheurs dans le domaine d'avoir un bagage théorique et pratique complets.

Cette approche stratégique de notre master est à l'origine d'une attractivité reconnue par les candidats à la formation et louée par les étudiants sortants eux-mêmes, tout comme par la communauté universitaire et scientifique.

**ITEM Positionnement dans l'environnement :**

**Remarque :** Des enseignants-chercheurs rattachés à d'autres équipes de recherche (lesquelles mériteraient d'être brièvement décrites) interviennent aussi dans la formation, notamment pour encadrer les travaux de recherche.

**Réponse :** Le tableau suivant donne un aperçu des équipes de recherches dont dépendent les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

Murielle Balaïan, PRAG chercheuse active, laboratoire HCTI

Ronan Calvez, Pr, laboratoire CRBC

Sophie Gondolle, PRCE chercheuse active, laboratoire CECJI

Ghislaine Lozachmeur, MCF HDR, laboratoire LaTIM, INSERM UMR 1101 (anciennement HCTI)

Michael Rinn, Pr, laboratoire HCTI

Marko Vidak, MCF, laboratoire HCTI

HCTI (EA 4249) : Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image, UBO, Brest

CRBC (EA 4451 / UMS 3554) : Centre de recherche bretonne et celtique, UBO, Brest

CECJI (EA 7289) : Centre d'étude des correspondances et journaux intimes

LaTIM (INSERM UMR 1101) : Laboratoire de traitement de l'information médicale (UMR 1101)

**ITEM Positionnement dans l'environnement :**

**Remarque :** « Au plan international, la mobilité et les collaborations pourraient être renforcées. »

**Réponse :** Les partenariats et mobilités internationales en cours de développement par les membres de l'équipe du Master FLE sont :

Université d'état d'Haïti (LADIREP, Haïti)

Université de Sassari, département français (Italie, Sardaigne)

Université de Bar-Ilan (Israël, Tel Aviv)

Université de Delhi, département français (Inde, Delhi)

Université de Zagreb, département français (Croatie, Zagreb)

Université de Zadar, département français (Croatie, Zadar)

Université de Belgrade, département français (Serbie, Belgrade)

Université de Lodz, département français (Pologne, Lodz)

Université de Berne, département français (Suisse, Berne)

Université de Loughborough, département français (Royaume-Uni, Loughborough)

Université de Kiel (Allemagne, Kiel)

Nous sommes également sollicités par des universités de l'Amérique du Sud et par d'autres universités de Chine pour une coopération. Compte tenu d'une équipe

modeste d'enseignants-chercheurs, lorsque les partenariats cités ci-dessus seront bien mis en place, nous pourrions répondre à ces autres demandes.

**ITEM Organisation pédagogique de la formation :**

**Remarque :** « On constate que l'intégration du *digital learning* aux contenus spécifiques de FLE n'est pas précisée. »

**Réponse :** Une articulation numérique / didactique du FLE existe depuis de nombreuses années. Elle a été renforcée lors de la mise en place du présent quinquennal. Le programme de l'enseignement numérique est fait de sorte à épouser et suivre les objectifs pédagogiques de la didactique du FLE. La collaboration entre enseignants des deux départements est rapprochée et permanente. Le programme du numérique est articulé notamment autour des outils numériques pédagogiques nécessaires en FLE. Les étudiants du Master FLE bénéficient d'abord d'une formation numérique généraliste à visée d'enseignement (M1) puis d'une formation numérique spécifique à l'enseignement des langues et au FLE avec toutes les techniques du numériques nécessaires (gestion des plateformes de formation, usage des logiciels et des applications dédiés à l'enseignement des langues et de tout logiciel afférent).

**ITEM Pilotage de la formation :**

**Remarque :** Le nombre d'enseignants et l'organisation en termes de responsabilités ne sont pas communiqués.

**Réponse :** La formation est pilotée par le comité du Master FLE où siègent 4 membres : le responsable du Master (MCF) et 3 enseignants permanents de l'équipe du Master FLE (1 Pr, 1 PRAG, 1 PRCE).

Les membres de l'équipe enseignante sont et leurs domaines d'intervention dans le cadre du Master FLE sont précisés dans l'Annexe I.

En tout, le Master FLE compte 9 enseignants de l'UBO dont 7 enseignants-chercheurs et 8 intervenants externes.

**Remarque :** « Si la formation est adossée principalement au laboratoire HCTI, certains enseignants-chercheurs qui interviennent dans les deux années de la formation, appartiennent à deux autres équipes sur lesquelles aucun renseignement n'est fourni (hormis leurs acronymes). »

**Réponse :** Voir *supra* pour les noms des équipes de recherche concernées.

**Remarque :** Est organisé un séminaire annuel de recherche associant enseignants du master et enseignants-chercheurs issus d'autres Universités (par exemple Rennes et Paris) – mais on aimerait en savoir davantage sur le déroulement pratique et sur les thématiques retenues. Les dispositifs d'évaluation ne sont malheureusement pas décrits.

**Réponse :** Le séminaire annuel et les conférences dans le cadre du Master FLE est toujours organisé autour de la notion de la didactique du FLE et son application. Des étudiants peuvent y prendre part pour présenter leurs travaux de recherche et/ou leurs travaux méthodologiques préparés dans le cadre de la formation. Des enseignants-chercheurs de l'UBO et externes (universités de Rennes, Paris, Lorient...) interviennent et encadrent la journée. Les thématiques abordées : le FLE et l'alphabétisation ; linguistique contrastive et enseignement des langues étrangères ; actualités sur la recherche en FLE ; les nouvelles pédagogies ; interculturalité et FLE ; le numérique dans le FLE...

**ITEM Dispositif d'assurance qualité :**

**Remarque :** « Le dossier d'autoévaluation ne propose aucune analyse qualitative des données contenues dans les tableaux fournis en annexe. »

**Réponse :** Analyse du tableau fourni en annexe du dossier d'autoévaluation :

Nombre d'étudiants inscrits : La formation fonctionne avec un nombre constant d'étudiants inscrits qui tourne autour de 20-25 étudiants.

Nombre de candidats : Le nombre de candidat croît d'année en année de manière très importante. Nous faisons une sélection très stricte sur le dossier et après entretien. Néanmoins, la position géographique de Brest en France est parfois le motif de désistements au profit d'universités plus « centrales ». Ces désistements de dernière minute ou non annoncés sont difficiles à contrecarrer malgré une deuxième campagne de recrutement. Les effectifs sont relativement stables et ne peuvent être considérés comme modestes compte tenu de l'attractivité de la ville de Brest et surtout compte tenu du processus de recrutement des étudiants dans les masters au niveau national qui n'est pas homogénéisé et qui défavorise certains masters notamment en raison des différences des calendriers des procédures de recrutement. Les candidats issus de la procédure Campus France ne sont malheureusement pas comptabilisés et ne figurent pas dans ce tableau. Leur nombre a pu dépasser 300 une année, mais gravite autour d'une cinquantaine par an.

Le recrutement des étudiants se fait aussi bien au niveau local (UBO), départemental (Finistère), régional (Bretagne), national et international.

Les candidats issus de la formation continue s'inscrivent chaque année dans le Master, le plus souvent pour bénéficier de la formation dans son intégralité. L'on accueille également des candidats issus d'une VAE partielle ou d'une VES.

Le taux de réussite avoisine les 100% si l'on regarde le parcours personnel des candidats : lors des 5 dernières années le Master FLE a connu seulement 2 abandons pour des motifs personnels – tous les autres étudiants ont obtenu leur diplôme. Certains mettent plus de deux ans pour valider leur Master FLE pour des raisons personnelles (travail, césure, redoublement délibéré).

Compte tenu de sa spécificités (master à visée principalement professionnelle), une part non négligeable d'étudiants est intéressée par la recherche et poursuit ses études de 3<sup>e</sup> cycle à l'UBO, ce qui confirme aussi l'attractivité de ce master en termes de recherche fondamentale.

**Remarque :** « Aucune information n'est donnée sur l'existence d'un conseil de perfectionnement, ni même sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique en lien avec des représentants étudiants. »

**Réponse :** Comme tous les masters de l'UFR LSH, le Master FLE comporte un conseil de perfectionnement depuis le début de l'actuel quinquennal. Y siègent les membres du Comité du Master FLE, les représentants des étudiants et un membre externe issu de la profession (enseignement du FLE).

Les représentants des étudiants, élus démocratiquement dans chaque année de Master entre les étudiants, participent aux réunions de l'équipe pédagogique du Master FLE et au conseil de perfectionnement.

Un dialogue permanent est maintenu entre les représentants des étudiants et le responsable du master pour répondre aux questions/demandes ponctuelles et remédier aux éventuels problèmes rencontrés par les étudiants dans leur parcours.

**Remarque :** « Les cursus antérieurs des candidats ne font l'objet d'aucune analyse ni projection : seul un constat d'interdisciplinarité en raison de la différence de ces cursus est livré, mais on voudrait en savoir davantage. »

**Réponse :** Les étudiants qui s'inscrivent dans le Master FLE proviennent majoritairement des licences de lettres modernes et de langues vivantes (notamment l'anglais), voire de la licence LEA. Nous accueillons quelques étudiants issus d'autres parcours en sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). Les étudiants venant des licences des sciences naturelles sont plutôt rares. L'ensemble des étudiants recrutés ces 5 dernières années correspond à la cible des étudiants pour le Master FLE. Ce panorama des étudiants correspond également à la spécificité stratégique de notre Master, dont l'approche généraliste attire les candidats d'horizons divers et répond aux besoins du marché du FLE.

Bien que nous ayons désormais un nombre de candidats conséquent lors de chaque campagne de recrutement, nous prévoyons d'améliorer la communication en ligne et sur les réseaux sociaux, afin d'augmenter la visibilité de notre master à l'international, mais également en France.

**Remarque :** « En termes de progression pédagogique, il serait utile de préciser l'articulation entre licence et master, notamment en raison du caractère généraliste de la première année de master, et de donner une meilleure lisibilité à l'implication des contenus d'analyse linguistique mobilisés par la formation. »

**Réponse :** Compte tenu du public qu'il attire (assez hétérogène) et de son caractère volontairement généraliste (ce qui est un atout dans un paysage national des masters qui sont pratiquement tous très spécialisés et donc restrictifs), le Master FLE de l'UBO se doit de dispenser un socle de connaissances en langue française, langue qui sera plus tard enseignée par les professionnels issus du master. Aussi, la première année permet aux étudiants d'acquérir et d'approfondir les bases de la langue française, son fonctionnement et son articulation avec la dimension didactique de la langue. La deuxième année de master permet d'approfondir les connaissances en matière de langue française, didactique du FLE, littérature et des domaines plus spécifiques comme le FOS par exemple avec l'ingénierie de la formation. La dimension appliquée de la didactique du FLE y prend toute sa voilure. Les enseignements en langue (morphologie, phonétique, syntaxe, sémantique, pragmatique etc.) sont toujours en lien avec la dimension didactique correspondante et également avec le numérique afin de permettre la mobilisation des savoirs dits linguistiques en savoir-faire dans le domaine de la didactique du FLE, tout en veillant à s'insérer dans le cadre la méthodologie actuelle et à répondre aux exigences du CECRL. L'ensemble des enseignants intervenant dans le master, quand ils ne sont pas spécialistes du FLE, sont sensibilisés aux objectifs du master et aux particularités et aux exigences de la didactique du FLE. La collaboration pédagogique entre les enseignants permet d'assurer une articulation entre les contenus de manière à rendre le programme le plus efficace et pragmatique possible.

PJ : Annexe I « Équipe enseignante du Master FLE »

**Note du Hcéres : l'annexe a été jointe par l'établissement, mais ne fait pas l'objet d'une publication par le Hcéres**

## Master Culture et Communication

### Observations suite aux recommandations de l'HCERES

Remarques HCERES	N° page	Observations de l'équipe pédagogique	Réponse apportée
Le volume horaire dédié à chaque année de formation n'est pas précisé	19	La maquette du Master ne figurait pas dans le dossier d'auto-évaluation.	Voir maquette, MCCs ci-joint
La présentation de la formation ne donne que peu d'éléments sur ses objectifs ou sur les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles	19	Le Master Culture et Communication vise à permettre aux diplômés de s'insérer dans les métiers du secteur de la communication et de l'événementiel. Les compétences à acquérir sont formulées dans les contenus de cours, portés à la connaissance des étudiants sur le site du Master. Les connaissances attendues à l'entrée du Master sont portées à la connaissance des candidats sur le site du Master.	L'équipe enseignante doit améliorer la présentation de la formation sur le site du Master. Y inclure des vidéos, témoignages des compétences personnelles et professionnelles acquises par d'anciens diplômés serait utile.
L'adossement à la recherche apparaît peu développé : hormis le fait que les enseignants intervenant dans la mention soient affiliés au laboratoire HCTI (Héritages, Cultures, Textes et Images) et que les étudiants soient invités à assister à des	19	Le Master Culture et Communication est axé prioritairement sur le monde professionnel. Les séminaires thématiques sont assurés à la fois par des enseignants-chercheurs dans leur domaine de spécialisation et par des professionnels.	L'équipe pédagogique doit réfléchir à clarifier le contenu des séminaires thématiques. Il faut préciser le volume horaire consacré dans cette UE à la formation à la recherche, en initiant clairement les étudiants aux possibilités ouvertes

séminaires en langue étrangère, on n'en connaît pas la place dans le volume des enseignements, ni le caractère obligatoire ou optionnel		La recherche, sous forme de poursuite d'études en doctorat devrait pouvoir se faire dans le domaine de la communication. Or, l'équipe enseignante ne compte pas en son sein un enseignant-chercheur de la section CNU 71, ce qui serait le domaine de recherche à privilégier au vu de l'intitulé du Master.	dans le domaine de la recherche. L'absence d'enseignant-chercheur de la section CNU 71 crée une ambiguïté en matière de poursuite d'études : il faut replacer le Master dans la mention LEA, sachant que le corps enseignant est issu de plusieurs sections CNU en langues et littérature. L'équipe du Master a voté en ce sens et a demandé à l'UBO que la nouvelle accréditation du Master se fasse sous la mention LEA, parcours Management de Projet Internationaux et Multilingues.
L'équipe pédagogique n'est pas détaillée	20	La composition de l'équipe pédagogique manquait dans le dossier d'auto-évaluation	Voir composition équipe pédagogique dans document ci-joint
Le pilotage de la mention est assuré par deux enseignants (un pour le master 1, l'autre pour le master 2) dont nous ne connaissons ni le statut ni la spécialité.	20	Les responsables, co-auteurs du dossier d'auto-évaluation, ont omis de mentionner leurs noms et titres.	Responsable M1 : Mme Carys LEWIS, MCF Anglais ; Responsable M2 : M. Jean-Luc Goascoz, PRCE et docteur en droit privé
Les taux de réussite ne sont pas renseignés	20		2019/2020 : M 1 : 100% ; M 2 : 100% ; 2018/2019 : M 1 : 100% ; M 2 : 93,75% ; 2017/2018 : M 1 : 95% ; M 2 : 97,61%
Aucun indicateur précis concernant le nombre d'étudiants effectuant un stage à l'étranger n'est fourni	19		Ont effectué un stage à l'étranger : 1) en 2017/2018, 7 étudiants sur 43 (Belgique, Canada,

			<p>Espagne, Islande, Portugal, Mexique) ;  2) en 2018/2019 : 7/32 (Australie, Canada, Cameroun, Espagne, Equateur, Indonésie (Bali), Niger) ; 3) en 2019/2020 : 7/32 (Belgique, Espagne, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni)</p>
<p>Concernant la mobilité internationale, le nombre d'étudiants sortants n'est pas mentionné et semble concerner surtout la réalisation d'un stage à l'étranger.</p>	20		<p>En 2019/2020 : 1 étudiant a effectué le semestre 9 du M 2 à l'université Rimouski au Québec dans le cadre d'un échange géré par le Bureau de Coopération Interuniversitaire de l'UBO ; en 2017/2018 : 1 étudiant a effectué le semestre 9 du M 2 en Erasmus en Islande</p>

**Master Culture et Communication, parcours Management de Projet  
Internationaux**

**Equipe pédagogique 2020-21**

**Enseignants titulaires de l'UBO**

Note du Hcéres : des documents complémentaires ont été transmis par l'établissement, mais ne font pas l'objet d'une publication par le Hcéres

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)